Persee

Jeanne Robert
Louis Robert

Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 76, fascicule 359-360, Janvier-juin 1963. pp. 121-192.

Citer ce document / Cite this document :

Robert Jeanne, Robert Louis. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 76, fascicule 359-360, Janvier-juin 1963. pp. 121-192.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1963_num_76_359_3735

BY: creative commons

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE [1]

1. **Corpus et recueils, mélanges, bibliographies et biographies, questions de méthode.** — Il n'a paru en 1962 aucun volume ou fascicule d'un Corpus avec classement topographique. On a seulement réuni en un article les inscriptions de la Vieille Paphos à l'époque hellénistique n° 300. D'autre part, un recueil des inscriptions de Chypre est consacré aux inscriptions en caractères syllabiques n° 296.

2. En revanche il a paru des recueils par sujets. H. Bengtson dirige l'élaboration d'un recueil *Die Staatsverträge des Altertums*. Le premier volume, confié à Einar von Schuler, comprendra les traités de l'Ancien Orient, avec traduction ; on a pu en réunir jusqu'ici environ 70. Le volume II est consacré à *Die Verträge der griechisch-römischen Welt von 700 bis 338 v. Chr.* (359 pp. in-8° ; Munich, Beck, 1962) par H. Bengtson et, pour les documents latins, R. Werner. Sous le, n. 101-347 (les n. 1 à 100 sont réservés au tome I) sont réunis tous les traités connus par les inscriptions ou aussi par la littérature et sur lesquels, pour ces derniers, on possède au moins quelque renseignement utilisable sur les clauses. Chaque numéro comprend : le lemme, avec les éditions, celles qui ne reposent pas sur l'examen d'un document original étant indiquées, « wie üblich », entre parenthèses, — un apparat critique très utile, — une analyse et un commentaire, — enfin la bibliographie choisie des études et commentaires, dans laquelle on indique souvent brièvement sur quoi porte l'étude et où même l'on prend position pour ou contre ; nous apprécions particulièrement cette manière de procéder que nous ne cessons de recommander. Il n'y a de traduction que pour quelques textes archaïques difficiles. Ce ' Textbuch ', — selon l'expression de l'éditeur — très soigneusement exécuté et qui nous semble parfaitement au point, sera précieux et nous nous réjouissons de voir la série des ' Corpus par matières ', que nous avons prônés avec persévérance, s'enrichir d'un tel

(1) Pour les abréviations, se reporter aux Bulletins 1938 et 1939. Dans les renvois aux Bulletins précédents, le chiffre qui suit l'abréviation *Bull.* indique la page pour les Bulletins antérieurs à 1938 et le numéro pour les Bulletins de 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1946-47, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962. Sur la meilleure façon de renvoyer au Bulletin, par les numéros et non par les pages d'un tirage à part du Bulletin (jusqu'en 1956) ou par celles de la Revue, voir la note initiale au Bulletin 1952. Sur certaines questions concernant l'économie du Bulletin, voir *REG* 1958, pp. XV-XVI. Sur l'analyse et la critique dans le Bulletin, voir en dernier lieu *Bull.* 1961, 1 ; ici n°s 73, 300, 304. Sur le Bulletin en tant que partie de la *REG*, voir *Bull.* 1961, page 119, note 1, fin.

Persée creative commons

ouvrage. La seule faiblesse de cet excellent recueil est l'insuffisance de l'index des mots grecs ; seulement, pp. 354-358, une cinquantaine de mots, « Wörter der Vertragssprache ». — Pour les citations abrégées, que l'on écrive, de grâce ! H. Bengtson, *Staatsverträge*, II, et non point DSDA, avec l'usage des sigles qui se répand d'une manière catastrophique et sur laquelle il y aurait tant à dire au point de vue pratique comme au point de vue psychologique.

3. Fr. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques, Supplément* (244 pp. in-8° ; Paris, De Boccard, 1962), réunit les lois sacrées de la Grèce et des îles publiées depuis les deux fascicules de H. von Prott (1896) et de L. Ziehen (1906), — à l'exception de celles de Cos, qui sont entrées dans leur second demi-siècle d'incubation.

Sur les fondations voir n° 50.

4. A. G. Woodhead, *Class. Review* 1962, 261-262, a rendu compte du *Choix d'inscriptions grecques* de J. Pouilloux avec la sûreté de jugement et la finesse de sens critique que chacun a pu apprécier chez l'illustre éditeur du fameux ' Tesson politique athénien ' (cf. *CRAI*, 1954, 494-505 : *Sur un ' lesson politique ' athénien de la fin du V^e siècle ; Bull.* 1955, 74 ; 1958, 50).

Nous analyserons dans le prochain Bulletin l'utilisation des inscriptions dans le *Supplementband IX, Acilius bis Utis* de la Realencyclopädie de Pauly-Wissowa (1920 col. in-8° ; Stuttgart 1962).

5. K. Latte a donné ses soins à l'édition du tome IV des *Kleine Schriften* de Wilamowitz (721 pp. in-8° ; Akademie-Verlag, Berlin ; 1962). Ce volume est consacré à *Lesefrüchte und Verwandtes*, les ' Lesefrüchte ' ayant paru sous ce titre dans *Hermes* de 1898 à 1930, sous 280 numéros. On y trouvera ici ou là l'utilisation d'inscriptions, en prose ou en vers, que le maître ne séparait pas des textes littéraires. — On peut regretter que l'on n'ait pas profité de cette réimpression pour aérer ce texte d'une présentation massive, d'abord par un blanc d'une ligne entre chacun des numéros, ensuite par un sous-titre soit au début de chaque rubrique, soit, au moins, en haut de la page, indiquant à chaque fois de quel auteur il est question : Ménandre, Euripide, Héraclite, etc. L'index ne peut remédier à cette gêne du lecteur placé devant l'ensemble de cette production ; ce n'est plus le lecteur qui reçoit un fascicule de l'*Hermes* isolé.

6. Les *Kleine Schriften* de Richard Harder, édités par W. Marg (519 pp. et 25 pl. ; München, Beck, 1960), contiennent plusieurs chapitres consacrés à l'écriture : *Die Meisterung der Schrift durch die Griechen* (1942), *Rollenschrift* (*Bull.* 1950, 9), *Paionios und Gryphon, zwei Bildhauerinschriften* (*Bull.* 1956, 33), et le commentaire de *I. Didyma 217* (*Bull.* 1958, 430).

7. Il a paru une seconde édition de l'ouvrage de L. Robert (1935) *Villes d'Asie Mineure* (Paris, De Boccard ; 1962). Le livre a été reproduit par impression photomécanique (241 pages) à l'exception de l'index. L'auteur a ajouté 200 pages nouvelles (pp. 243-438), et un index nouveau et très détaillé a été rédigé *ab ovo* pour tout l'ouvrage (pp. 439-511). Les planches phototypiques ont été refaites d'après les originaux et augmentées de 13 unités (au total 35 planches, simples ou doubles). Ci-après très brève analyse des parties nouvelles, au point de vue épigraphique, n^os 49, 62, 202-204, 208, 216-218, 241, 244, 246, 250, 251, 257, 261, 267, 271, 273, 313.

8. L. Robert, *Les Kordakia de Nicée, le combustible de Synnada et les poissons-scies, Sur des lettres d'un métropolite de Phrygie au X^e siècle, Philologie et réalités* (*Journal des Savants*, 1961 et 1962 ; 140 pp. in-4°, avec pagination spéciale suivie). Ce mémoire est consacré à l'explication de certains passages des lettres

publiées par J. Darrouzès, *Épistoliers byzantins du X^e siècle* (1960), spécialement celles du métropolite Léon de Synnada. L'épigraphie n'y joue qu'un faible rôle. Signalons ici, parmi les études de vocabulaire où elle a pu être utilisée : 76-78, sur les scieurs de bois ou de marbres, πρίστης, λιθοπρίστης, ξυλοπρίστης, dans des inscriptions d'Athènes et d'Éphèse comme dans les papyrus ; — 137 : λιθολόγος, λιθολογία, λιθολόγημα. Voir aussi n^os 46, 47, 87, 207, 213, 214, 256, 258, 260, 270.

9. Le tome 37 des *Mélanges Univ. Beyrouth* (1960-1961) est composé de *Mélanges offerts au Père René Mouterde pour son 80^e anniversaire*. Les pages 3-29 donnent la bibliographie complète, depuis 1907 jusqu'à 1959, du jubilaire, qui est décédé pendant l'impression du volume. On a reproduit l'indication de tous les comptes rendus publiés en très grand nombre dans les *Mélanges Beyrouth* par R. Mouterde. C'eût été rendre service à tous et à l'auteur lui-même que de faire un choix facile en mentionnant seulement ceux où M. avait apporté des observations personnelles et en laissant de côté la masse de ceux qui ne sont qu'analyses, et parmi les sujets les plus divers, et n'ont eu d'autre raison que la constitution d'une bibliothèque ; il eût fallu en tout cas distinguer les premiers des seconds ; cette liste sans discrimination aboutira à noyer l'utile permanent dans l'éphémère inutile ; comme elle n'oriente pas vers la partie utile, cette dernière sera ignorée.

10. Sur des voyageurs copistes d'inscriptions et sur des épigraphistes, L. Robert, *Annuaire Ec. Hautes Études, Sc. hist. phil., pour 1962-63*, pp. 53 et 55, pour *Thasos* et *Ténos*. — *Cyriaque d'Ancône* et *Michel Fourmont* à Sparte n° 100. Inscription copiée par *Fourmont* à Athènes n° 78. Épigraphistes en *Roumanie* n° 168. Archéologues à *Chypre* n° 296.

11. *Méthodes*. — L. Robert, *Annuaire Ec. Hautes Études, Sc. hist. phil., pour 1962-63*, 53-55, les lemmes, les copistes et épigraphistes, l'apparat critique dans les Corpus. — Confusion de certains lemmes n° 300. - Ci-dessus n° 2.

12. Le Bulletin Épigraphique, ses analyses et ses silences, n^os 73, 300, 304.

13. Usage dans la science internationale des langues vernaculaires n^os 73, 95.

14. **Alphabet, écriture, gravure.** — M. Burzachechi, *Rend. Lincei* 1961, 345-347 : *Un singolare esempio epigrafico della distinzione fra il suono lungo e il suono breve dell'E nell'Atene del V secolo av. Cr.* Note sur la forme de l'éta (le *cheth*) du vase attique à figures noires *Bull.* 1938, 18 et surtout 1955, 45.

15. A. L. Boegehold, *Am. J. Arch.* 1962, 405-406 : *The Nessos Amphora, a note on the inscription*. Reconnaissant, au milieu du mot Νεσος, dans la lettre effacée et remplacée par un *tau*, le caractère qui exprime un double sigma, B. rappelle les exemples de ce caractère.

Sur le *sampi* n° 25.

16. A propos de la gravure du ' décret de Thémistocle ', S. Dow (n° 96) étudie certaines particularités du *stoichédon* dans des inscriptions d'Athènes et d'Épidaure, notamment la modification à la fin des lignes pour une coupe syllabique, et les blancs.

17. Études de R. Harder republiées n° 6. — Attique n° 75. Alphabet corinthien n° 93. Alphabet achéen n° 106.

18. Marbre de Paros à Paphos et ailleurs n° 300. — Peinture d'inscriptions en diverses couleurs n° 306.

19. **Inscriptions céramiques.** — Timbres d'amphores au palais de Pella (n° 133), p. 82 et pl. 79-80. Jusqu'à la fin de 1960 on en a trouvé 1057, qui se répartissent ainsi suivant l'origine : 255 de Thasos, 208 de Rhodes, 149 avec la marque Παρμενίσκου, 90 de Cnide, 23 de ' Brindisi ', 16 ' du Bosphore ',

15 de Cos, 14 de Chios, 1 de Corcyre, 1 de Tanagra, 1 de Meliboia (inconnu jusque-là), 79 avec monogrammes, 206 indéterminés.

20. A. Radulescu, *Studii şi cerc. ist. veche*, 12 (1961), 387-393 : *Nouveaux témoignages archéologiques de l'époque hellénistique à Nuntaşi* (en roumain, avec résumé français), avec des vases grecs de la fin du IVe siècle et du IIIe siècle, une amphore thasienne intacte (pp. 388-389) avec un timbre au nom de Πυλάδης.

21. Timbres amphoriques à Prasiai n° 90 ; à Aianè en Macédoine n° 132 ; à Myrmekion n° 179 ; rhodiens à Éphèse n° 210.

22. *Tuiles* avec inscriptions au palais de Pella (n° 133), p. 82, pl. 71-73, marquant l'origine municipale Πέλλης, Δημοσία, ou royale : Βασιλική, Βα(σιλέως) Ἀντι(γόνου), Βα(σιλέως) Φι(λίππου) (Philippe V). Une série de noms au génitif parmi lesquels on cite : Ἀλεξιμάχου, Ἀμύντα, Ἀντιγόνου, Ἀριστοκράτου, Ἀριστόνου, Εὐάρχου, Εὐκρατίδου, Λυσιμάχου, Μεγαλοκλέους, Νικολάου, Σωσία, toujours avec le sigle Βα(σιλικός) tel ou retourné : AB. On reconnaît aussi sur les planches Ἀττάλου ; cf. *Bull.* 1959, 27 ; 1960, 25.

23. Tuiles inscrites à Messène n° 99 ; à Aulis n° 111 ; à Myrmekion n° 179.

24. *Inscriptions sur vases.* — A l'occasion de la retraite universitaire de S. Ferri, on a réuni en un gros volume (653 pp. in-8° et 32 planches) une série de ses articles sous le titre *Opuscula, Scritti vari di metodologia storico-artistica, archeologia, antichità etrusche e italiche, filologia classica* (Florence, Le Monnier, 1962). On y trouvera commodément, pp. 340-396, le mémoire de 1938 : *Sui vasi greci con epigrafi ' acclamatorie '*, sur καλός ' und Verwandtes '.

A Athènes n° 14 ; à Myrmekion n° 179 ; à Megara Hyblaia n° 319 ; à Camarina n° 320. Voir aussi n° 102.

25. *Tablettes et jetons d'héliastes.* — A. L. Boegehold, *Hesperia* 1960, 393-401 et pl. 87 : *Aristotle's Athenaion Politeia 65, 2 : The « official token »*. A propos de ce passage d'Aristote où il est dit que chaque héliaste en entrant παραλαμβάνει σύμβολον δημοσίᾳ, B. précise la nature de ce *symbolon* et son usage. Il étudie les signes particuliers qui sont gravés sur les tablettes d'héliastes *(pinakia)* et les jetons, notamment deux séries de symbola avec soit une tête de lion, soit une tête casquée d'Athéna, et au revers une lettre de l'alphabet. Le monogramme formé d'un *êta* avec une barre verticale au milieu de sa partie inférieure est en réalité un *êta* et un *tau*, les deux premières lettres de *êta* pour différencier la lettre du *zêta* (formé d'une barre verticale et deux hastes horizontales) sur un objet rond où la lecture n'est pas orientée ; de même, sur d'autres jetons, le *sigma* est accompagné d'un petit *iota* pour éviter la confusion avec *mu*. Dans la série avec la tête d'Athéna, le *sigma* n'a plus d'*iota*, mais on a ajouté un petit *upsilon* au-dessous du *mu*. Il y a 24 lettres de l'alphabet, plus une lettre non athénienne, le sampi en forme de grand T avec deux barres verticales descendant des extrémités de la haste horizontale, comme on le trouve par exemple à Halicarnasse ; il y a donc 25 sections entre lesquelles sont répartis les héliastes. La même distinction de l'*êta* apparaît sur les *pinakia*, la plaque d'identité de l'héliaste, et aussi sur les *psephoi*, disques avec ψῆφος δημοσία d'un côté et une lettre de l'autre de A à B. B. cherche à déterminer le rôle de ces *symbola* dans les assemblées d''héliastes.

26. **Poids.** — D. I. Pallas, *Arch. Eph.* 1956 (1959), *Arch. Chron.*, 20-21 : dans un sondage à la Vieille Corinthe, un poids de bronze circulaire du Ve ou IVe siècle a. C., pesant 86 gr. 3, avec les inscriptions : δαμό(σιον) Κορίνθιον τε(ταρταῖον). Cf. G. Davidson, *Corinth XII, The minor objects* (*Bull.* 1954, 16), 203 sqq.

27. H. Seyrig nous a signalé un poids de bronze dans le catalogue de Kricheldorf à Stuttgart, vente du 11 octobre 1962, n. 389 (*non vidimus*) : image

d'un aigle ; selon le catalogue, il y aurait autour la légende Διὸς Ὀλυμπίο ; mais S. lit Διὸρ Ὀλυμπίω et y reconnaît un poids du sanctuaire d'Olympie.

Poids dans les musées de Vienne n° 36 ; de Brunswick n° 37.

28. *Strigile* au musée de Brunswick n° 37. *Anneau* chrétien n° 58.

29. *Cadran solaire* au musée de Vienne n° 35.

30. *Tronc à offrandes* en Égypte n° 302.

31. *Mosaïques* n^{os} 279, 288.

32. **Tablettes d'imprécation.** — Nous signalons une amusante faute d'impression dans le titre de *Bull.* 1961, 65, où 'défixions', mot rare, a été remplacé par 'définitions' ; elle ne peut faire de tort à personne. — J. Trumpf, *Ath. Mitt.*, 73 (1958 ; paru en 1962), 94-102 : *Fluchtafel und Rachepuppe*, fait ressortir justement le grand intérêt de la trouvaille d'une tablette de cette catégorie au Céramique d'Athènes, en 1940 ; car elle a été découverte en place dans une tombe. Il en donne une publication soigneuse. Un lécythe date la tombe des environs de 400 a. C. Le texte (p. 97) est très sobre et il entre dans la catégorie des imprécations à l'occasion d'un procès : Βαβυρτίδης, Ξώφυγος (semblent nouveaux), Νικόμαχος, Οἰνοκλῆς, Μνησίμαχος, Χαμαῖος, Τεισωνίδης (ces deux derniers semblent nouveaux), Χαρίσανδρος, Δημοκλῆς καὶ ἔ τις ἄλλος μετ' ἐκένωιν (sic) ξύνδικός ἐστι ἔ μάρτυς. Nikomachos pourrait être le célèbre ἀναγραφεὺς τῶν νόμων Nikomachos du discours de Lysias (cf. sur le personnage en dernier lieu S. Dow, *Bull.* 1962, 102). Le nom Μνησίμαχος est encore gravé sur une poupée de plomb : homme nu, les mains liées derrière le dos. Celle-ci reposait dans une sorte de petit sarcophage de plomb, dont la tablette, avec bords retournés, formait le couvercle. La tombe avait été ouverte pour mutiler le cadavre (μασχαλισμός) et empêcher son action nuisible ; sauf les tibias et les pieds du squelette et la main et l'avant bras droit, les autres ossements avaient été repoussés et entassés à la tête de la tombe. La poupée avait été déposée à la place originelle du bassin du cadavre. Après dérangement des restes et séparation de la poupée de son coffret, la couverture en tuiles fut soigneusement replacée. Ce désordre fut fait sans doute pour empêcher la transmission de la tablette par le défunt aux dieux infernaux. T. relève qu'il est singulier et instructif de constater ces procédés à quelques pas des murs d'Athènes et en face du monument contemporain de Dexiléos.

A Héraclée Pontique n° 265.

33. **Inscriptions gréco-juives.** — En Palestine n^{os} 283, 285, 288 ; à Rome n° 312.

34. **Inscriptions chrétiennes et byzantines.** — Voir n^{os} 8, 35, 36, 58, 88, 92, 100, 122, 126, 129, 130, 140, 159, 176, 196, 246, 260, 269, 279, 280, 282, 283, 286, 287, 305, 306, 310.

35. **Musées, pierres errantes.** — *Musée de Vienne.* — R. Noll, *Griechische und lateinische Inschriften der Wiener Antikensammlung* (135 pp. et 8 planches petit in-8° ; 1962). S'inspirant du vœu exprimé *Actes Congrès Épigr. Paris*, 288, N. publie un inventaire des inscriptions grecques et latines du musée au nombre de 433. Désormais donc on sait quelles pierres sont conservées à Vienne, et ce catalogue est précieux. Ce 'Verzeichnis' comporte pour chaque inscription : un titre indiquant le contenu, les dimensions, la provenance et la date, les références aux publications essentielles. Naturellement une grosse masse est formée d'inscriptions latines. Il y a environ 110 inscriptions grecques. Les provenances sont assez variées, que les textes soient venus des anciennes collections (Este-Catajo ou Trau), ou par les entreprises archéologiques autrichiennes en Orient. C'est l'Asie Mineure qui a fourni la plus grosse part. On ne peut ici

donner la liste de ces provenances. Mais il faut signaler l'importance de l'apport d'Éphèse (n. 40-65) ; même un certain nombre de pierres d'Éphèse étaient encore inédites et sont publiées ici pour la première fois, et deux d'entre elles même avec photographies n. 5 et 6 : les épitaphes n. 53 et 54. Ce sont surtout des épitaphes, n. 49, 50, 52-55 ; un cadran solaire n. 64. N'oublions pas l'inscription grecque de Carnuntum, n. 372 (W. Peek, *Gr. Vers-Inschr.*, I, 832). Plusieurs inédits publiés ici d'autres provenances aussi : n. 67, à Aphrodisias, Ζωτικὸς Εὐαντήτῳ εὐχήν sur un relief de la triple Hécate ; — de provenance inconnue : n. 81 (épitaphe de Ἀγλωφῶν Ἀγλωφῶντος, autrefois à Venise) ; 82 : Ἀπελλῆ Θεμίσωνος Ἡρακλεῖε χρηστὲ χαῖρε (la forme de l'ethnique indique Héraclée de Lucanie ; autrefois à Corfou, à l'Achilleion ; nous penserions volontiers que la pierre venait de Délos (Rhénée) ; car tout un lot d'épitaphes de Rhénée aboutit à Corfou). De Rhénée aussi sans doute plusieurs des stèles funéraires de la collection Este-Catajo.

36. Le même auteur avait publié sous le titre *Vom Altertum zum Mittelalter, Spätantike, altchristliche, völkerwanderungszeitliche und frühmittelalterliche Denkmäler der Antikensammlung* (84 pages et 57 planches petit in-8° ; Vienne, 1958), un guide, qui commence par des portraits du Fayoum et qui contient quelques inscriptions grecques. Nous n'analysons pas celles qui se rattachent à l'*instrumentum domesticum* : ampoules d'eulogies, bijoux, croix (B, n. 15 et fig. 23-24, un inédit d'Éphèse avec le Christ, S. Jean Baptiste, S. Jean ὁ θεολόγος, la Vierge, les archanges Gabriel et Michel ; au revers, la Mère de Dieu, S. Matthieu, S. Paul, S. Pierre et S. Luc ; tous désignés par leur nom), balances, étoffes, etc. Nous signalons les poids inscrits (B, n. 49, 50, 58, 61), — le n. 8, sur pierre (provenance inconnue) avec la variante d'Isaïe 12, 3, Ἀντηλάσατε ὕδωρ καὶ πίετε κὲ [ἐ]κ τῶν πηγῶν τοῦ σωτηρίου (aussi dans le catalogue n° 35, n. 114 et fig. 10), — le n. 9 (fig. 19) trouvé à *Sirmium* (Mitrovica), épitaphe, datée du 24 avril 352 (avec les consuls et le mois Xandikos), d'un Βασιλιανὸς πρα[γμα]τευτής.

37. *Brunswick.* — K. Herbert, *AJA* 1962, 381-387 : *Greek and Latin inscriptions at Bowdoin*, Bowdoin College, à Brunswick dans le Maine. La collection est due surtout aux dons de Dana Estes (1840-1909) pour des terres cuites chypriotes et à Edward Perry Warren (1860-1928), bien connu comme collectionneur. Parmi les objets qui entrent dans le cadre de ce Bulletin, nous relevons les suivants. P. 381, n. 1 : dédicace *hιεροῖ* Καβείροι sur un taureau de bronze. L'objet provient évidemment du Cabirion de Thèbes, comme l'a conjecturé S. Casson. Cf. *Coll. Froehner*, I, p. 19 ; *Bull.* 1942, 67. — P. 382, n. 3. Strigile de bronze, passant pour provenir d'Élis ; inscription de la seconde moitié du v^e^ siècle en pointillé : Διότιμος Ἀθεναῖος. — P. 382, n. 4, poids de bronze avec une tête de bœuf, publié par S. Casson, *AJA* 1935, 515-516 : Δαμοσία (sc. μνᾶ)), ἀγορανομέοντος Μενεξένου. H. le date de 350-250, plus bas que S. Casson (vers 350). Il propose de l'attribuer à Cnide, et — là il s'égare — y verrait l'œuvre d'un ouvrier de Cos. — P. 384, n. 7, petite stèle funéraire de Chypre, sans doute de Salamine : Γέμελλε χρηστὲ χαῖρε · ἐλαφρά σοι γῆ. — De Chypre aussi le n. 8 et le n. 9 (p. 386) : Σωτηρᾶ (nous écrivons ainsi, au lieu de Σώτηρα) χρηστὲ χαῖρε.

Au Metropolitan Museum de *New York* relief d'Athènes n° 80. Au musée de *Boston* tirelire d'Égypte n° 302.

38. *Venise.* — M. Guarducci, *AJA* 1962, 273-280 : *Bryaxis, Un contributo allo studio dei 'banchetti eroici'*, publie un fragment de relief de la collection Forlati à Venise, acquis chez un antiquaire de cette ville : partie droite d'un 'banquet héroïque', homme barbu sur un lit et tenant une coupe, et adorant

qui lève la main droite. Il n'est pas postérieur au IVe siècle a. C. Au-dessus, la fin du mot [Βρ]υάκτης. L'épithète est connue par Stobée, appliquée à Pan. Gu. rappelle d'après les dictionnaires les emplois de βρυάζειν et les trouve convenables pour une figure d'outre-monde qui représente la vie, la fécondité et la joie ; Βρυάκτης serait une figure du monde dionysiaque. Gu. rappelle et reproduit divers reliefs votifs de banquets nommant Dionysos ou des héros. — P. 275, Gu. publie aussi un relief, acquis à Athènes, de la collection Ludwig Curtius (IVe siècle ou début du IIIe) : dieu couché avec rhyton, femme assise, serviteur puisant dans l'amphore, trois adorants ; au-dessus, l'inscription « scritta non troppo accuramente » : Ἄττις Ἥρωι ἀνέθηκη *(sic)*.

Musée de *Trévise* n° 181. — Au musée de *Leyde* inscription de Kymè n° 205. — Inscription d'Istros au musée de *Varna* n° 172.

39. *Musée d'Istanbul.* — *Ann. Arch. Mus. Istanbul*, 10 (1962), Pl. XXVI 1, photographie d'une stèle funéraire de provenance inconnue (commerce des antiquités). — La composition comme le formulaire montrent qu'elle ne provient pas de la région de Byzance. L'encadrement est formé par la façade d'un hérôon : deux colonnes ioniques ; fronton montrant au centre une tête de Gorgone et un dauphin de chaque côté ; à l'intérieur, arcade (entre l'arcade et l'architrave, de chaque côté un Éros tenant un vase). Sous l'arcade, sur un piédestal, une femme et un homme debout, de face, drapés ; dans le champ, objets familiers, uniquement féminins : quenouille et peloton de laine, peigne, miroir. Cette composition originale devrait permettre de fixer la région d'où elle provient, quelque part dans le centre de l'Asie Mineure. Sur le piédestal décoré en *tabula ansata*, l'épitaphe d'une femme. Nous lisons : Ἀμμία ἡρωῖς παροδείταις | χαίριν · | Διόδωρος εἰδίᾳ γυνεκὶ μνίας | χάριν. Le plus intéressant, c'est une adjonction qui ne se laisse pas lire, sinon reconnaître, sur la photographie. Sur la pierre, nous avons lu, en petites lettres lunaires bien gravées (pas un graffite) : Ἐγὼ ζῶ. Le mari exprime sa satisfaction d'être celui qui dédie le monument funéraire, au lieu d'être enterré dessous. On sait qu'on lit très fréquemment « les mots ζῇ ou ζῶσιν ou ζῶ ou ζῶμεν pour rappeler que le personnage nommé sur l'inscription était encore vivant et écarter par là le mauvais présage qu'eût été l'inscription de son nom sur le tombeau » (*Études Anat.*, 225, exemple très caractéristique ; cf. l'index, p. 585), en même temps qu'on pouvait rappeler que quelqu'un était en mesure de s'intéresser à la sauvegarde du tombeau. Cette explication est bien assurée, par les formes à la première personne, contre les tentatives d'interprétation 'mystique' de souhaits (subjonctif) de vie future. Il arrive fréquemment que le mot ζῇ etc. se trouve en quelque endroit sur le monument funéraire à part, comme ici. Mais il ne semble pas qu'on ait d'autre exemple de cette affirmation ponctuée énergiquement par ἐγώ.

Musée de *Brousse* n° 262. — Musée d'*Alexandrie* n° 303.

40. *Pierres errantes.* — Thasos, Smyrne, Varsovie : L. Robert, *Annuaire Éc. Hautes Études Sc. hist. phil. pour 1962-63*, 55. — Inscription de Tomis à Silistria n° 165 ; d'Istros à Varna n° 172.

41. **Faux.** — Nous avons analysé *Bull.* 1962, 305, l'article où H. Seyrig a démasqué un faux acquis pour le Musée Britannique *I. Syrie*, III, 1072 (*Syria* 1961 — lire ainsi dans *Bull.*, et non 1962 —, 346-348). Il a signalé en même temps deux faux tirés du même moule dans les musées de Dijon et de Boulogne-sur-Mer. Le hasard nous a fait retrouver la trace de ce dernier dans *IG*, XIV, p. 707 pour la Gaule, dans les « Falsis addenda », n. 371 b* : « Statuette de bronze de 135 mm., trouvée en 1885 entre Camiers et Étaples près du ruisseau, qui sert

d'émissaire à l'étang de Camiers. Ubi extat non traditur. Iuvenis est statua qui simili modo similem tabellam manu sinistro tenet atque virgo in titulo antecedenti [n. 371 a*, même région et même éditeur ; statuette de jeune fille tenant une tablette avec inscription, laquelle est tout à fait différente] ; in hoc scriptum : ANTIOXEON/TΩN EIII/ΔΑΦNIII Vaillant, *Épigr. de la Morinie* (1890), p. 157, n. 53 ligno incisam. Falsa videtur etiam haec ; tituli verba nummis Antiochenis simillima ». Les détails sur le lieu de 'trouvaille' peuvent paraître savoureux. C'est le cas de répéter, en pensant à l'astucieux intermédiaire qui refila la statuette au collectionneur, ce que l'un de nous avait l'occasion de dire à propos des faux de Philippes imaginés par le médecin Mertzidès, qui donnait les détails les plus précis sur les pierres et les lieux : chacun sait que les menteurs entrent volontiers dans un grand détail et qu'un faux témoignage est ordinairement très circonstancié et précis.

A Alexandrie n° 303 ; en Espagne n° 309. Voir aussi n° 107.

42. **Épigrammes.** — Voir n^{os} 5, 35, 95, 107-109, 131, 146, 182, 190, 233, 237, 238, 251, 260, 270, 280, 300, 304, 313, 314.

43. **Rapports avec la littérature.** — Bustes d'Épicure, d'Héraclite et de Zénon au temple d'Aphrodite à Paphos n° 300.

44. **Signatures d'artistes.** — Sculpteurs de Synnada et de Dokimeion n° 260.

45. **Rapports avec la numismatique.** — A Palmyre et à Persépolis n^{os} 291, 294 ; à Métaponte n° 316.

46. **Tarif de Dioclétien.** — L. Robert (n° 8), 79-80 et 97-98 : la mention du marbre de Dokimeion dans le fragment 'de Pettorano' ; son prix. Pour le *paonazzo* et *pavonazzello* de Carrare, voir M. Pieri, *I marmi d'Italia, graniti e pietre ornamentali*^{2} (Rome, Hoepli, 1958), pp. 266-268, et surtout Pl. VIII (en couleurs).

47. **Cadastres.** — L. Robert (n° 8), 39-40 : indications sur des renseignements à retirer des cadastres pour le vocabulaire ; cf. aussi ci-après n° 214.

48. **Milliaires.** — A *Traiana Augusta* n° 149. Cf. n° 284.

49. **Épitaphes.** — Mentionnant le prix du tombeau : L. Robert (n° 7), 328-331 ; sera complété par l'étude d'une inscription de Thessalonique. — Le constructeur du tombeau est vivant : n° 39.

50. **Institutions.** — Anneliese Mannzmann, *Griechische Stiftungsurkunden, Studie zu Inhalt und Rechtsform* (176 pp. in-8° ; *Fontes et Commentationes, Inst. Epigraphik Univ. Münster, Heft 2*, Münster, 1962). L'essentiel de ce livre, du moins à nos yeux, est constitué par l'édition critique de la fondation d'Aristoménès et Psylla à Corcyre pour les Dionysies, *IG*, IX 1, 694, qui sert ' d'exemple concret ' pour dégager les notions de fondation. Les deux autres parties, difficiles à saisir, pour nous du moins, sont consacrées à « Die Vertragsform der gr. Stiftung » et « Zur ' Entwicklungsgeschichte ' des Stiftungsvertrag (Rechtsform und Bedürfnis, das durch diese Form befriedigt wird) ». — J. Triantaphyllopoulos, dans un compte rendu Ἐφημ. Ἑλλήνων Νομικῶν, 29 (1962), 518-519, souligne fortement la nécessité d'un Corpus des inscriptions relatives aux fondations. — J. Modrzejewski, *Rev. Hist. Droit fr. étr.* 1963, 82-92 : *A propos des fondations en droit grec*, dans un compte rendu détaillé de ce livre, nie radicalement la valeur des constructions juridiques de M.

51. C. Wehrli, *Museum Helveticum* 1962, 33-38 : *Les gynéconomes.*

Sympolities : L. Robert (n° 7), 272, 324-327. Lettres royales : à Chios n° 191. La caution n° 191.

52. H. G. Pflaum, *Hommages Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58, 1962), 1232-1242 : *Légats impériaux à l'intérieur de provinces sénatoriales.*

' Ius italicum ' personnel n° 215.

53. Lois sacrées n^{os} 3, 307. Zeus Élastéros à Paros n° 199. — Inscriptions agonistiques : à Prousias de l'Hypios n° 263. Cf. n^{os} 166, 167, 299. La couronne isthmique n° 80. Ἡοδάριοι à Saïttai n° 234.

54. **Chronologie et calendrier.** — M. P. Nilsson a publié une seconde édition refondue de son mémoire : *Die Entstehung und religiöse Bedeutung des gr. Kalenders* (71 pp. in-8° ; Lund, 1962).

55. E. Manni, *Fasti ellenistici e romani (323-31 a. C.)* (153 pp. in-8° ; Suppl. à *Kokalos*, 1962), donne, après un certain nombre d'indications de méthode sur des calendriers et sur la chronologie de diverses sources littéraires, des listes pratiques, ainsi les souverains hellénistiques, les archontes d'Athènes, de Délos, de Delphes, les stratèges achéens et étoliens, les stéphanéphores de Milet, les consuls. Ce sera utile si l'on n'oublie pas combien d'éléments sont incertains. — Cf. J. Pouilloux, *Antiquité classique*, 31 (1962), 468-469.

56. Ères de villes syriennes, leur persistance ; indictions ; fêtes du nouvel an n° 279.

Chronologie de la période 250-260 p. C. n° 245.

57. **Langue et vocabulaire.** — Dialecte arcadien n° 103.

58. Une grande partie de l'*instrumentum domesticum* n'entre pas dans le cadre de ce Bulletin, nous le rappelons ; ainsi les inscriptions sur bagues. Si nous en citons une ici, c'est qu'elle a un intérêt linguistique très spécial. Nous avons indiqué *Bull.* 1960, 91 (1961, 230, pour la rédaction française dans *BCH* 1959) comment L. Ognenova avait fait disparaître (*Studia Dečev* (1958), 333-341) une inscription *illyrienne* sur bague en y lisant Κ(ύρι)ε βοήθη Ἄννα. E. Çabej analyse dans *Bibl. Class. Or.*, 6 (1961), 321-322, l'article [*Ringinschrift aus Nordalbanien*] qu'il avait publié dans *Buletin per Shkencat Shoqërore*, 2 (1957), 122-126. Il avait expulsé les mots ' balkanillyrisch ' en reconnaissant une formule chrétienne et en datant l'anneau d'après le x^{e} siècle. Il lisait : Ἀναβοήθει Ἰ(ησο)ῦ Κ(ύρι)ε.

59. A. Pelletier, *Flavius Josèphe, adaptateur de la Lettre d'Aristée, Une réaction atticisante contre la koinè* (360 pp. in-4° ; Paris, Klincsieck, 1962). Cet ouvrage doit être signalé dans ce Bulletin. Il est consacré à élucider, ligne à ligne et mot à mot, la façon dont Josèphe, dans le récit de la traduction de la Bible, a modifié le texte de la Lettre d'Aristée, ce qui permet d'entrer très avant dans la connaissance de Josèphe, de son style et de ses intentions ; on le suit au travail. La Lettre d'Aristée et le texte de Josèphe appartiennent à deux états de la langue et à deux styles différents. Pour mettre dans leur cadre littéraire et Aristée et Josèphe, P. a été amené à procéder à des dépouillements très étendus dans les inscriptions et les papyrus, dont on trouve les fruits dans ce volume. Nombre de mots employés par l'un ou par l'autre auteur sont munis ici de parallèles empruntés aux documents administratifs ou narratifs sur pierre et sur papyrus, et commentés dans leurs nuances. L. R. expliquera quelque part qu'il n'adopte pas en ce cas la notion de ' réaction atticisante ', et que l'évolution du style d'Aristée à Josèphe se suit aussi dans les documents sans que ceux-ci reflètent un parti pris d'atticisme.

60. Les inscriptions comme les papyrus ont été utilisés de façon étendue et approfondie dans l'ouvrage de Nadia Van Brok, *Recherches sur le vocabulaire médical du grec ancien, Soins et guérison* (294 pp. in-8° ; Paris, Klincsieck, 1961) ; c'est un excellent exemple.

61. Vocabulaire financier dans le décret de Ténos *IG*, XII 5, 860, εὐθυτοκία et λοιπογραφία ; cf. L. Robert, *Annuaire Éc. Hautes Études hist. phil. pour 1962-63*, 54 ; — *ibid.*, 55 : ἐπερωτᾶν à Thasos.

62. L. Robert (n° 7), 271-272 : exemples et interprétation du verbe προῖεσθαι au sens financier à propos de *OGI*, 268 (vallée du Haut-Caïque).

63. Vocabulaire architectural n° 94 ; à Athènes n° 79. Le mot χόνδην à Prasiai n° 90. Les phiales αἰθιοπίδες dans les inventaires athéniens n° 86. Les termes ὑφιερεύς, ὑπονακόρος, etc., n° 181. Le mot ποδάριος n° 234.

64. **Onomastique.** — L. Robert, *Annuaire Éc. Hautes Études phil. hist. pour 1962-63*, 56 : à Olympos de Lycie ; quelques traits de l'onomastique grecque à l'époque impériale ; les noms en -ικός.

65. Le nom Συνέγδημος : L. Robert (n° 7), 329. Δαμόνομος, Ῥουφᾶς n° 82, Ὀριγανίων à Smyrne n° 207. Noms à Sardes n° 211 ; noms macédoniens à Apollonis de Lydie n° 216. Noms à Hippoukomè de Lycie n° 250 ; à Sidè n° 273 ; à Aspendos n° 274 ; Ἰατροκλῆς et Ἰατρόδωρος à Cyrène n° 307 ; Κικιννᾶς en Méonie n° 224. Onomastique de Chypre n°s 296-298. A Dyrrachion n° 127. Noms dans une inscription de Pharos, en Crète et à Korykos n° 129.

66. G. Mihailov (n° 148), pp. 218-220, corrige encore quelques noms dans le livre de D. Detchev, *Die thrakischen Sprachreste* (Vienne, 1957).

67. I. I. Russu, *Studii şi cerc. ist. veche* 1962, 226-229, dans un compte rendu du tome III des *IG Bulg.*, apporte souvent des corrections à quelques anthroponymes.

68. **Prosopographie.** — L'ouvrage que faisait prévoir l'article de J. Ijsewijn *Bull.* 1960, 113 a paru : *De sacerdotibus sacerdotiisque Alexandri Magni et Lagidarum eponymis* (*Verhandelingen Vlaamse Acad. België, Kl. Letteren*, 42 ; Bruxelles, 1961 ; 178 pp. in-8°). Cette liste critique, avec discussions, de tous les titulaires des sacerdoces royaux en Égypte, d'après les sources grecques et démotiques, remplaçant les travaux antérieurs, sera un précieux instrument de travail pour l'étude de la classe la plus élevée en Égypte.

69. H. G. Pflaum a publié son *magnum opus* : *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, en 4 volumes (*Bibl. Inst. Beyrouth*, 57 ; 1961) d'un total de 1469 pages in-8°, avec un fascicule de tableaux. On y trouvera sur tout personnage et toute institution entrant dans le cadre du travail des discussions critiques développées et approfondies. Toujours ces études épigraphiques débouchent sur l'histoire.

70. H. G. Pflaum, *J. Savants* 1962, 108-122 : *Deux familles sénatoriales*, les Aurelii Galli, avec quatre consuls homonymes, et les Vettii Sabiniani. Pour les deux familles, études et tableaux de *curatores viarum* (ἐπιμεληταὶ ὁδῶν, βιόκουροι).

71. H. G. Pflaum, *J. Savants* 1961, 28-41 : *Les gendres de Marc Aurèle*, étudie la carrière, avec les consulats, les parentés et alliances, la descendance de Cn. Claudius Severus (époux d'Annia Galeria Aurelia Faustina), originaire de Pompeiopolis, — Ti. Claudius Pompeianus (époux de Lucilla Augusta, veuve de L. Verus), d'Antioche de Syrie, — M. Peducaeus Plautius Quintillus (sans doute époux de Fadilla), connu surtout par une importante inscription d'Éphèse, *Bull.* 1939, 336), — M. Petronius Sura Mamertinus (époux de Cornificia), — L. Antistius Burrus (époux de Vibia Aurelia Sabina), de Thibilis.

72. R. Syme, *Historia*, 11 (1962), 146-155 : *Missing persons*, III, nouvelle série d'observations sur les lacunes et les erreurs des articles de prosopographie romaine dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, cette fois sur le volume IX 1, paru en 1961, à savoir les rubriques *Vindelici-Vulca* (*Bull.* 1962, 4).

73. B. Gerov, *Klio*, 39 (1961), 222-226 : *Zur Identität des Imperators Decius mit dem Statthalter C. Messius Q. Decius Valerinus*, reprend et complète son argumentation sur ce sujet (*Bull.* 1951, 149), contre la négation de G. Barbieri

(*Bull.* 1961, 405). — P. 223, G. remarque que ses arguments n'ont pas été bien connus, son article ayant paru en bulgare et, ajoute-t-il, dans une revue rare. C'est là une conséquence inéluctable et le remède est facile : imprimer l'article scientifique avec le détail des arguments dans une langue d'usage courant dans le public savant, et réserver un résumé à la partie des compatriotes qui ne sait que sa langue vernaculaire et aucune langue étrangère. Cf. sur ce sujet encore *Bull.* 1962, 187 fin. — P. 222, avant d'en venir aux objections de G. Barbieri : « Meine Ansicht wurde in der Fachliteratur ohne Einwände wiedergegeben oder angenommen », avec renvoi notamment au Bulletin. Il y a là un malentendu. G. se prévaut de notre silence ; G. Barbieri nous le reprochait. Nous nous en sommes encore expliqués *Bull.* 1961, 1, précisément à propos de B.

74. Prosopographie romaine sous la république n° 194. Gouverneurs de l'Asie n° 221. M. Domitius Valerianus à Prousias de l'Hypios n° 263.

ATTIQUE

Alphabet n^{os} 14-16. Relief votif de la collection Ludwig Curtius n° 38. Tablette et figurine d'exécration au Céramique n° 32. Tablettes et jetons d'héliastes n° 25.

75. U. K. Duncan, *Ann. Br. Sch. Ath.*, 56 (1961 ; octobre 1962), 179-188 : *Notes on lettering by some Attic masons in the sixth and fifth centuries B. C.*

76. **Athènes.** — S. Charitonidis, *Arch. Eph.* 1957 (1961), 84-87 : Τὸ ἐπίτιτλον ἀνάγλυφον τῆς *IG*, *II*^{2}, *49*, publie le relief surmontant ce décret pour cinq Abydéniens : Athéna assise sur un trône, appuyée du bras gauche sur le bouclier ; sur ses genoux, un oiseau tourné vers elle ; en face d'elle, à gauche, un homme le torse nu. Le style ne s'oppose pas à une datation en 385-384, lorsque Iphicrate réussit une embuscade contre les Lacédémoniens grâce aux informations d'Abydéniens (Xénophon, *Hell.*, IV, 8, 32-39).

77. Ann Pippin Burnett, *Historia*, 11 (1962), 1-17 : *Thebes and the expansion of the second Athenian Confederacy : IG, II*^{2}, *40 and IG, II*^{2}, *43*, étudie à son tour ces deux inscriptions pour en tirer des conclusions historiques (pour l'étude de S. Accame, voir *Bull.* 1944, 61) ; elle se prononce contre l'interprétation de S. Accame pour *IG*, II^2, 40, où elle propose les modifications suivantes : l. 4, c'est bien [Στέ]φανος (et non [Κ]έφαλος, le *nu* étant sûr) ; l. 1-2 : [τὸν δὲ ὅρκον (ou τὸς ὅρκος) ὀμνύντ]ων ἑπτακαίδεκ[α ἄν|δρες τῶν Θηβαιῶν —] ; l. 14-15 : [— περὶ δὲ τῶν συν]θηκῶν τῶν ἐν τῆι στήλ[ηι τῆιδε πρὸς Θήβας, εἰ φ]αίνεται διάφορος ἡ | [στήλη ὅσα τῆι ἐν ἀκροπ]όλει στήληι. Pour *IG*, II^2, 43, elle pense que l'objet de l'ambassade mentionnée aux lignes 72-75 était de demander la contribution de Thèbes pour la flotte de la confédération.

78. A. E. Raubitschek, *Hesperia* 1962, 238-243 et pl. 86 : *Demokratia*, montre que les deux premières lignes de *CIG*, I, 95 (copie de Fourmont), non reproduites dans *CIA*, II, 1156 et *IG*, II^2, 2791, appartenaient bien à la même dédicace de 333/2 que les lignes suivantes ; il y reconnaît la base de la statue de la Demokratia, près de laquelle la statue de Démétrios Poliorcète devait être érigée sur l'Agora (*Bull.* 1942, 29 ; 1948, 47). La ligne 1 ne peut être restituée. L. 2 : [Δη]μοκρατ[ί]α. Un petit fragment du Musée épigraphique est rapproché de cette dédicace et permet de donner sans crochets la fin des lignes : [Ἡ βουλὴ ἡ] ἐπὶ Νικοκράτους ἄ[ρ]χοντος | [ἀνέθηκ]εν στεφανωθεῖσα ὑπ[ὸ] τοῦ δήμου | [ἀρετ]ῆς ἕνεκα καὶ δικ[αι]οσύνης. C'est donc le Conseil de 333/332 qui a érigé la statue de la Démocratie. Dans les deux années qui suivent, on a la mention de sacrifices faits par les stratèges à la Démocratie *IG*, II^2, 1496, l. 131-132 et 140-141.

Examen et photographie de l'autel Ἀθηνᾶς | Δημοκρατίας, *IG*, II², 4992, du Ier siècle a. C., et de 4676 (Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 76-81) du IIIe.

79. F. E. Winter, *Phoenix*, 13 (1959), 161-200 : *Ikria and kalastegasma in the walls of Athens*, reprend l'analyse de *IG*, II², 463, étudié par L. B. Holland, *AJA* 1950, 337-356 (*Bull.* 1951, 76), en soutenant l'ancienne hypothèse d'un toit au-dessus du chemin de ronde. Il examine tous les termes architecturaux des lignes 52-74 et le passage de Philon de Byzance sur les *ikria* en traduisant lui aussi les passages qu'il interprète. L. 54, il suggère, au lieu de [καὶ τὰ μα]κρ[ὰ τ]είχη : [εἰς τὰ μα]κρ[ὰ τ]είχη, en traduisant les lignes 53-54 : « excluding the cross-wall and the dipylon above the gates in the sector facing toward the Long Walls ». — F. G. Maier, *Griechische Mauerbauinschriften* (1959), I (*Bull.* 1961, 4), n. 11, dans sa réédition de ce texte, a repoussé l'interprétation de L. B. Holland.

80. O. Broneer, *AJA* 1962, 259-263 : *The Isthmian victory crown*, republie, pl. 67, 2, la photographie du relief *IG*, II², 3145, parvenu au Metropolitan Museum ; cf. *Bull.* 1960, 144 ; 1961, 287. On y voit le bouclier d'Argos, l'amphore des Panathénées, la couronne de pin de l'Isthme, celle de *selinon* de Némée. Les conclusions sur le changement de la couronne reposent, en ce qui concerne ce monument, sur une erreur chronologique. Car il le croit de la fin du IIIe siècle ou du début du IIe a. C. (p. 261), « if the dating of the inscription is correct ». La date était indiquée ainsi avant qu'on eût une reproduction du monument ; nous avons fait remarquer, *loc. cit.*, que d'après l'écriture (comme d'après les sculptures, pensons-nous) cette datation est impossible, et nous descendrions jusqu'à l'époque impériale. Ce document ne peut donc servir à soutenir que la couronne de pin fut réintroduite au IIe siècle a. C.

81. J. H. Oliver, *Hesperia*, 30 (1961), 402-403 : *New fragments of Sacred Gerousia 24 (IG, II², 1108)*, présente des observations sur le texte complété par le fragment *Hesperia* 1961, 231, n. 31 (*Bull.* 1962, 107) ; la *gerousia* contenait 400 membres ; prescriptions sur le remplacement des défunts ; le recrutement comparé à celui de la *gerousia* de Sidyma (*TAM*, II, 176). L. 25, O. suggère : [Χρὴ] γὰρ μετέχειν τῆς Ἀθ[ήν]ησιν [πολιτεί]ας. — Le n. 32 n'est pas une lettre impériale, mais une série de dispositions testamentaires pour distributions (de même notre *Bull.*, *ibid.*) ; cf. *I. Cret.*, IV, 300 ; Arangio-Ruiz, *Negotia*, 50, 53, 54. — Sur le personnage honoré par le n. 110, voir Oliver, *Ath. Expounders*, 78-81.

82. Al. N. Oikonomidis, *Ta Athénaika*, 21 (1962), 31-40 : Ἀττικαὶ ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι ἀνέκδοτοι, publie une série de 38 épitaphes attiques. Nous signalerons les étrangers désignés par un ethnique : n. 13, un Ἀντιοχεύς ; n. 14, un [Ἡρ]ακλεώτης ; n. 15 : [Κ]ορυφὴ [Δ]ιονυσίο[υ Ἡ]ρακλεῶτ[ις] ; n. 16, la fille d'un Ἀρμ[ο]δίου Μεγαρέως ; n. 17, un Μειλήσιος ; n. 18, la fille d'un Νάξιος ; n. 19, Καλλὼ Θίου Φρυγίκ (nous reviendrons sur le nom), Κρατίνου Εὐπυρίδου γυνή ; n. 38, [Δε]λφιὰς [Φε]νεᾶτις. Quelques noms intéressants : Σάλλιον (n. 20), Μύλλα (n. 23), Κορδύπη (n. 28). P. 37, n. 25, Ῥουφᾶς χρηστός. O. le date de la fin du IVe siècle a. C. « Le nom n'est pas attesté jusqu'ici d'après d'autres inscriptions attiques. On connaît le féminin Ῥούφα *IG*, II², 12574 et d'autres ». De même que Ῥούφα est le latin *Rufa* et Ῥοῦφος *Rufus*, Ῥουφᾶς est l'hypocoristique en -ᾶς connu en tout cas en dehors d'Athènes (ainsi à Pizos), formé sur le nom latin *Rufus*, tout de même que Λουκᾶς, Ποπλᾶς, etc. La datation indiquée est donc tout à fait impossible ; on datera l'épitaphe de l'époque impériale. — P. 39, n. 35 : Δαμόνομος Ὀνομάρχου Ὀτρυνεύς, que O. date du milieu du IIIe siècle a. C. « Les deux noms apparaissent pour la première fois

dans la prosopographie attique et de plus ils ne sont pas attestés dans la plupart des recueils de noms propres, sauf le Dornseif-Hansen, *Rückläufiges Wörl. der gr. Eigennamen* (Berlin 1957), où est indiqué le nom Δημόνομος, on ignore cependant d'après quelle source ». Ὀνόμαρχος est assez célèbre comme le nom du Phocidien de la Guerre Sacrée, et le nom est enregistré d'après ce personnage dans Bechtel, *HP*, 350, comme dans Pape-Benseler, où le Phocidien est cité d'après de nombreux textes avec d'autres personnes du même nom et d'origines diverses. Quant à Δημόνομος ou Δαμόνομος, il est bien attesté en plusieurs régions : Bechtel, *HP*, 125 (cf. 336), le cite à Milet au v^e^ siècle, d'après la liste des stéphanéphores. Nous le relevons à Érétrie (*IG*, XII *suppl.*, 516 ; 548 et p. 203, l. 12 = *IG*, IX 1², 25, l. 14), à Rhodes (*I. Cret.*, I, chap. 24, n. 4 A, l. 5), à Olonte (*ibid.*, l. 58), dans Kerkidas de Mégalopolis (*P. Oxy.*, VIII), à Iasos (*GIBM*, 925). Nous y verrions un nom de fonction devenu nom de personne, puisque δαμονομεῖν est connu en Étolie (*IG*, IX 1², 138 et add. ; cf. G. Daux, *BCH* 1932, 325-326).

83. S. Karouzou, Ἑλληνικά , 15 (1957), 311-323 : Ἐπιτύμβια στήλη τίτθης στὸ ἐθνικὸ Μουσεῖο, publie une stèle avec l'inscription Πυραίχμη τίττη χρηστή. Le relief (pl. 6 et 7) représente une femme assise dans un fauteuil ; elle tient dans les mains un skyphos à deux anses contenant du lait ou autre mets pour son nourrisson ; à ses pieds, une grande cruche, le *chous* des Anthestéries, mais plus grand que celui des enfants. L'éditrice se demande s'il fait allusion au retour au monde de la morte lors des Anthestéries, ou au jour de la fête enfantine. Pour la forme τίττη au lieu de τίτθη, ce serait soit une imitation de la prononciation enfantine, soit une prononciation barbare, comme le τιττίον du Scythe des ' Thesmophoriazousai ', caractérisant la nourrice. Le nom Πυραίχμη permettrait d'y reconnaître une esclave d'origine nordique, comme la Πυρρίχη τροφός de *IG*, II², 12563, une Thrace. La stèle n'est pas postérieure à 380 a. C. — L'inscription déjà dans G. A. Stamiris, *Ath. Mitt.* 67, p. 222, n. 30.

84. J. A. O. Larsen, *Cl. Phil.* 1962, 104-108 : *A note on the representation of demes in the Athenian boule*, présente des observations sur la liste publiée par Charitonidis, *Hesperia* 1961, 30-57 (*Bull.* 1962, 104) ; il la date plus haut que l'éditeur à cause de la graphie -ῆς pour -εῖς avant *IG*, II², 1749, donc avant 341/40 ; il expose les éléments que cette liste apporte au problème de la représentation des dèmes à l'assemblée.

85. F. W. Mitchel, *Trans. Am.* 1961, 347-357 : *The cadets colonels of the ephebic corps*, examine la liste des officiers (ceux de l'armée régulière et les chefs particuliers) sous les ordres desquels sont placés les éphèbes d'après Aristote, *Ath. Pol.*, 42, 2-5, en les comparant aux données des inscriptions attiques où ils apparaissent entre la réorganisation de l'éphébie et un nouveau changement. Il y relève des fonctions dont Aristote ne fait pas mention : ταξίαρχος, λοχαγός, ἐπιμελητής. — P. 356, note 12, il étudie le fragment de Rhamnonte publié *Hesperia* 1959, 121-126 (*Bull.* 1960, 156), qu'il a revu : il n'y a jamais eu de *rasura* de trois lignes au début ; la dédicace a dû être faite, non pas seulement par le taxiarque et les dix lochages, mais par tous les éphèbes de la tribu Acamantis. Il restitue : [12 ou 13 lettres στεφ]ανωθέντες ὑπὸ | [τῆς βουλῆς καὶ το]ῦ δήμου.

86. N. M. Kontoleon, *Balkan Studies*, 3 (1962 ; Salonique), 185-200 : *The gold treasure of Panagurischte*, p. 191, n. 16, rapproche les φιάλαι αἰθιοπίδες de l'inventaire *IG*, II², 1425, l. 25-26 de la phiale de Panagurişte couverte de têtes de nègres.

87. Πρίσται, scieurs, dans des inscriptions d'Athènes et d'Éleusis, et λιθολόγος,

λιθολόγημα ci-dessus n° 8. « Pierres d'Égine » dans les inscriptions attiques, p. 96.

88. **Attique.** *Paiania.* — E. I. Mastrokostas, *Arch. Eph.* 1956 (1959), *Arch. Chron.*, 27-31, étude d'une basilique chrétienne. P. 29, sur un fragment Θ[ε]οτόκοι. Pp. 30-31, graffites tardifs (XVII^e siècle) avec des noms. P. 31, épitaphes antiques encastrées dans le bâtiment : *IG*, II², 7056, 7096. Une autre : [Ἀρι]σταίχμη [Αυσ]ικράτους [Παια]νιείως. Un autre fragment : -ους Παιανιεύς. Deux lettres archaïques.

89. *Décélie.* — Th. A. Arvanitopoulou, Δεκέλεια (68 pp. in-8° ; Athènes, 1958 ; *Pararléma* de la revue *Polémon*). Nous avons pu maintenant acquérir cette brochure, monographie de Décélie, avec reproduction des textes anciens et des inscriptions du dème, loi sacrée des Démotionides *IG*, II², 1237 (*Sylloge*³, 921 ; photographies des estampages des deux côtés) et épitaphes.

90. *Prasiai.* — E. Vanderpool, J. R. Mc Credie et A. Steinberg, *Hesperia* 1962, 26-61 : *Koroni, a Ptolemaic camp on the East coast of the Attica*, publient les résultats d'une fouille sur le promontoire de Koroni (antique Korôneia connue par Étienne de Byzance, au sud de Porto-Raphti, dans le dème de Prasiai, plaine moderne de Prasas). Les inscriptions trouvées là consistent seulement en timbres amphoriques de Rhodes, de Cos, de Thasos (pp. 33, 35, 39, 41, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53), — une inscription sur un cratère de marbre, Εὐτυ< ο >χίδης (p. 39, n. 49) ; — un fragment de relief avec dédicace à Artémis du IV^e siècle avancé (p. 54, n. 137), — et un fragment de bail (pp. 54-56, n. 138 ; 2^e moitié du IV^e siècle) entre les Prasiens et un Polysthénès et ses descendants ; clause sur le cas de guerre et d'invasion (l. 11-16 : ἐὰν δὲ πολέμιοι ἐμβάλωσι στρατόπεδον εἰς τὴν Ἀττικὴν κ[αὶ δι]αφθείρωσι τὸν κάρπον, τὰ ἡμ[ίσε]α τῶν λειφθέντων εἶναι Πολ[υσσθέν]ους, τὰ δὲ ἡμισέα Πρασιέων) ; mention des ustensiles dans la maison appartenant au dème : φιδάκνας, ἀμφορέων χόνδην (adverbe nouveau, s'opposant à φιδάκναι ἀχόνδες dans les ' stèles Attiques ', qui n'est donc pas à corriger en ἀχώνιδες ; les éditeurs suggèrent : peut-être enfoncées dans le sol), χάρακας *4000*. Mais cette petite fouille a un grand intérêt pour l'histoire hellénistique. Elle vient confirmer les recherches de I. Varoucha-Christodoulopoulou analysées *Bull.* 1962, 128. Les ruines n'appartiennent pas à l'agglomération du dème de Prasiai ; hâtives et homogènes, elles sont de quelque établissement temporaire, comme aussi la poterie et les autres trouvailles sont uniformes. Dans les différents points on a trouvé 24 monnaies lagides qui remontent à Ptolémée II, après 267 (pp. 33, 36, 39, 41, 42, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54 ; cf. p. 57-58), avec 5 bronzes d'Athènes, 2 de Mégare et 1 d'Égine. Le lieu fut donc une fortification temporaire pour les troupes de Ptolémée II pendant la guerre de Chrémonidès (265-261). « Il est maintenant clair que Ptolémée a non seulement débarqué, mais qu'il a établi un grand camp sur la presqu'île accidentée de la baie de Porto Raphti, qui pouvait être aisément ravitaillée par sa flotte depuis sa base de Kéos. Ainsi, bien qu'il n'ait pas réussi en définitive à secourir Athènes, il a manifestement fait un effort bien plus sérieux qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici » (p. 60).

91. *Brauron.* — Τὸ ἔργον τῆς Ἀρχ. Ἑτ. κατὰ τὸ *1961* (Athènes, 1962), 21-37. La continuation de la fouille du sanctuaire d'Artémis Brauronia par J. Papadimitriou a apporté d'importants éléments nouveaux : mention du portique, reliefs en pierre ou en céramique, nouvelles têtes de jeunes ' ourses ' et fragment de statues enfantines, sceaux, céramique archaïque, objets d'or et de bronze. — Pp. 24-25, extraits de deux inscriptions très importantes pour la topographie. L'une, catalogue d'offrandes et d'objets sacrés, énumère notamment des pièces

numérotées, dans lesquelles sont des lits, κλῖναι ((10, 11, 9, 10) et des tables, τράπεζαι (notamment deux fois au nombre de 6) ; ce doivent être les logements des ' ourses ' retrouvés dans le portique ; on y signale aussi θύραι τοῦ ἵππωνος αἱ πρὸς ἄστυ et les πύλαι πρὸς ἄστυ de cet *hippôn*. L'autre est un décret du peuple d'Athènes ordonnant un ἐξετασμός par les ἐξεταστὰι οἱ ἐκ τῆς βουλῆς et les ταμίαι τῶν ἄλλων θεῶν ; on recensera notamment τῶν τε θυρωμάτων τὸν ἀριθμὸν καὶ τῶν τραπεζῶν καὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων ; l'architecte ἐπὶ τὰ ἱερά fera des συγγραφαί pour la réparation (spécialement le toit de certains édifices) des édifices, notamment ὁ νεὼς ὅ τε ἀ[ρχαῖος Πα]ρθενών (demeure des παρθένοι), les οἶκοι, le ἀμφιπολεῖον ἐν ᾧ [αἱ ἄρκτοι, Peppas-Demopoulos] διαιτῶνται καὶ τὰ ὑπερῷα τὰ ἐπὶ τοῦ ἀμφιπολείου ; on mentionne encore, ce qui est tout à fait nouveau, [τὸ γυμν]άσιον καὶ ἡ παλαίστρα καὶ οἱ ἱππῶνες καὶ τἆλλα πάντα [ὅσα ἡ] πόλις οἰκοδομήσασα ἀνέθηκε τῆι θεῶι ὑπὲρ σωτηρίας τ[οῦ δ]ήμου τοῦ Ἀθηναίων. — P. 26, photographie d'un bas-relief (cinq adorants devant Artémis) surmontant un catalogue d'objets sacrés. P. 33 (photo p. 29), miroir en bronze supporté par deux Sirènes avec deux coqs et portant sur le pourtour la dédicace du v[e] siècle : *hἱππυλλα hε* Ὀνέτορος ἀνέθεκεν τἀρτέμιδι τεῖ Βραυρονι.

PÉLOPONÈSE

92. **Corinthe.** — *Ergon 1961* (n° 91), 134-135 et 138. On a trouvé de nombreux petits fragments d'épitaphes chrétiennes (ἀνεπαύσατο, ἐκοιμήθη) ; 4 photos ou fac-similés ; l'évêque Εὐστάθιος.

Poids de Corinthe n° 26.

93. *Isthme.* — N. Verdélis, *Ath. Mitt.*, 73 (1958 ; paru en 1962), 140-145 : *Die Ausgrabungen des Diolkos während der Jahre 1957-59*. Une nouvelle série de lettres ou de groupes de lettres (cf. *Bull.* 1959, 155 ; 1961, 311). Confirmation de la date du *diolkos* au début du vi[e] siècle, et donc à l'époque de Périandre.

94. **Argolide.** *Épidaure.* — L'ouvrage de G. Roux, *L'architecture de l'Argolide au IV[e] et au III[e] siècle av. J.-C.* (438 pp. in-4° et un album de 100 planches) comporte l'utilisation minutieuse des comptes pour le temple, la tholos et autres édifices, par un spécialiste de l'architecture ; surtout aux pages 84-130, 171-176, 250-252 ; traduction complète des comptes du temple n. 102 aux pages 424-432. — Pl. 99 et 100, photographies d'autels inscrits (*IG*, IV², 294, 277, 170, 290). — L'explication des termes d'architecture entraîne le recours à bien des inscriptions architecturales d'autres provenances, ainsi d'Athènes, de Delphes, d'Argos, de Délos, etc., dont la liste se trouve p. 435, cependant que les pages 436-437 donnent l'index des mots grecs.

95. W. J. V. Koster, *De Epidaurische Hymne op de Magna Mater* (*Mededelingen Kon. Nederl. Akad., NR*, 25, IV ; 1962), 25 pp. in-8°, sur *IG*, IV 1², 131. Nous regrettons de ne pouvoir comprendre cette étude. Il est paradoxal de proposer aux savants un tel sujet écrit uniquement en néerlandais par un auteur qui publie couramment en français, en anglais ou en allemand. Si c'est l'insertion dans une publication académique qui en est la cause, le paradoxe est encore plus fatal. Cf. *Bull.* 1962, 187.

96. *Trézène.* — S. Dow, *AJA* 1962, 353-368 et pl. 95 : *The purported decree of Themistokles, Stele and inscription*, étudie le ' décret de Thémistocle ' (*Bull.* 1961, 320 ; 1962, 135), pour déterminer la date de la gravure par des critères extérieurs au contenu du texte dont il ne s'occupe pas. « They are the kind of thing which an archaeologist, if one could be imagined who was not interested

in the text, would regard with attention — as distinct from the epigraphists whose attention is monopolized by the text ». Il examine la forme de la pierre, la moulure, la disposition du texte, les particularités de la gravure *stoichédon* et les entorses qui y sont faites pour une coupe syllabique des lignes, l'emploi des blancs ; il conclut que la gravure ne peut être que du IIIe siècle.

97. M. H. Jameson, *Hesperia* 1962, 310-315 : *A revised text of the decree of Themistokles from Troizen*, après un nouvel examen de la pierre, d'estampages et de photographies, et en utilisant les lectures, conjectures et suggestions de divers savants. Discussion détaillée sur la restitution de la ligne 32.

98. L. Moretti, *Riv. Fil.* 1962, 194-196 : compte rendu du mémoire de H. Berve. Conclusion : « Ma su questo punto [chronologie d'Hérodote et du décret], e in particolare sulla netta antitesi tra Erodoto e il testo del decreto, mi sembra che debba tenersi per fermo che Erodoto, il quale scrive circa una generazione dopo i fatti, è di gran lunga preferibile, pur con tutte le sue mende, a un ' documento ' il cui atto di nascita non sembra assolutamente poter risalire oltre la metà del IV secolo ».

99. **Messénie.** *Messène.* — *BCH* 1961, 698 : beaucoup de fragments de tuiles de terre cuite du type laconien avec l'inscription δαμόσιος.

100. **Laconie.** *Sparte.* — D. A. Zakythinos, Ἑλληνικά, 15 (1957), 95-111 : Κάστρον Λακεδαίμονος. Z. réédite et commente la longue inscription byzantine (45 lignes), datée de 1027, copiée par Michel Fourmont en 1730 au pont de Sparte, *CIG*, 8704. Il donne le texte d'après la copie de Fourmont et sa transcription, avec une photographie de chacun de ces deux feuillets conservés à la Bibliothèque Nationale. Le moine Nikodémos a reconstruit le pont : ἀνηκοδωμήθη τὸ θ(ε)ωφίλα(κ)τον ἔργον, ἡ πανάγαστος νέ[α] γέφυρα ἐπὶ Κάστρου Λακεδαίμονος ἐν τῷ ποταμῷ τὸ λεγομένο Ἰρη. Ce dernier nom est le nom moderne de l'Eurotas, Iris, dont c'est la plus ancienne attestation. Le moine a construit une église du Sauveur ἐν τὸ ἀρηστέρο μέρη τῖς γέφυρος, ὥστε ἦνε τὴ ἐκλησίαν ἰς περηπίησιν τοῦ γεφυρίου ; cf. G. Millet, *Église et pont à Byzance*, dans *Byzantina-Metabyzantina*, I, 2 (1949), 103-111. Le texte transcrit sur pierre nous donne un κτητορικὸν τύπον, avec tous les détails voulus par le fondateur. L'église est αὐτεξούσιος. Z. étudie le système avec les différents rouages administratifs nommés par l'inscription. Il étudie aussi la résurrection du nom de Λακεδαιμών (Λακεδαιμονία, Λακοδαιμονία, Λακκοδαιμονία) et la disparition de Σπάρτη. Le κάστρον de Lacédémone sur les ruines de Sparte était abandonné lors du voyage de Cyriaque d'Ancône en 1436 ; la province byzantine fondée en 1262 s'appuyait sur Monemvasie et Mistra. — P. 95, Z. a étudié à Paris les papiers de Fourmont. Nous n'avons pas vu ses articles signalés ici, Ἀνέκδοτα περὶ Μιχαὴλ Φουρμόν, dans Ἡμερολόγιον τῆς Μεγάλης Ἑλλάδος, 1932, 119-125, et 1935, 239-243.

101. *Aigiai.* — H. Waterhouse et R. Hope Simpson, *Ann. Br. Sch. Ath.*, 56 (1961), en appendice à une étude *Prehistoric Laconia*, part II, publient, avec fac-similé, p. 175, une dédicace gravée sur un bol de bronze, « which runs retrograde round the rim, in characteristic Laconian lettering of the latter half of the sixth, or the early fifth century : *h*υακινθιοι ανεθεν (Αθαν ?)αι ται απροικο(ι) (= αγροικο(ι) ?). The meaning is not clear ».

102. **Laconie. Arcadie.** — K. A. Rhomaios, Ἑλληνικά, 15 (1957), 65-75 : Ἴασος-Ἰασαία, étudie la ville d'Iasos connue par Pausanias, VII, 13, 6, πόλισμα ... ἐν ὅροις χώρας τῆς Λακωνικῆς, et dans VIII, 27, 3, comme Ἰασαία, à ne pas corriger en Ἀσέα. On a placé Iasos à tort en Achaïe, parce que les Achéens sont mentionnés dans le premier passage de Pausanias. Rh. la localise sur les

confins de la Tégéatide, exactement à la ruine de Analipsi, où il a fait des fouilles en 1950 et 1954 ; ce site ne pouvait être ni Karyai ni Phylakè, qu'il place la première à Arachova, la seconde à Tournos. — Rh. rappelle et reproduit, p. 70 (cf. p. 73-75), un vase publié par lui *Arch. Ephem.* 1904, 131-140, et qui, oublié dans *IG*, V 1, comme dans *IG*, V 2, n'a été repris nulle part ; il porte le nom du fleuve Ἄλφιος (cf. Pausanias, VIII, 54) et il fut trouvé exactement aux sources du fleuve. Rh. détermine précisément les divers tronçons du cours du fleuve. Dans Pausanias, VI, 22, 7, il met en rapport la nymphe Ἴασις avec la ville d'Iasos, sur le bord de l'Alphée.

103. **Arcadie.** — F. Kiechle, *Kadmos*, 1 (1962), 98-116 : *Ostarkadische Ortsnamen auf pylischen Linear B-Tafeln, Ein Beitrag zur Besiedlungsgeschichte Arkadiens.* K. étudie divers toponymes des tablettes de Pylos, qu'il place dans la région S.-O. du Péloponèse. A cette occasion, il étudie les liens cultuels et légendaires de la région d'Orchomène d'Arcadie, Stymphale, etc., avec la Béotie et la Grèce centrale, et les mouvements de populations vers l'Arcadie. Nous n'avons à parler ici que de l'utilisation des inscriptions du grec classique. Pp. 102-103, dans la dédicace de *Mantinée* à Athéna Alalkomenia *Bull.* 1960, 168, l'épithète n'est pas une désignation générale d'Athéna comme ' défenseur', mais elle a un rapport avec le sanctuaire d'Alalkomenai en Béotie. Observations et conclusions sur les éolismes dans le dialecte d'*Orchomène* d'Arcadie, qui a une position spéciale dans l'arcadien, pp. 100-101, 116. Pp. 115-116, étude des héros nommés sur la base des Arcadiens à Delphes *Sylloge*³, 160.

104. *Asea.* — K. A. Rhomaios, *Arch. Eph.* 1957 (1961), 114-163 : Ἱερὸν Ἀθηνᾶς Σωτείρας καὶ Ποσειδῶνος κατὰ τὴν Ἀρκαδικὴν Ἀσέαν. publie ses fouilles de 1910 et 1918 au sanctuaire mentionné par Pausanias, VIII, 44, 4. — P. 163, Rh. rappelle une statue assise, datant du VII^e^ siècle a. C., avec l'inscription Αγεμο, portée d'Aséa, il y a longtemps, au Musée d'Athènes. C'est l'inscription Ἀγεμό publiée par Koumanoudis en 1874 et rééditée notamment *IG*, V 2, 559 et Schwyzer, *Dial. gr.*, 677.

105. *Région de Thelphousa.* — F. Eckstein et Ernst Meyer, *Ath. Mitt.*, 75 (1960), 9-41 : *Eine Villa Rustica bei Kalliani in Westarkadien.* En dégageant les restes d'une villa de l'époque impériale, qui se trouvait sur le territoire de Thelphousa et qui devait être (p. 12) celle de l'affranchi de Trajan M. Ulpius Eutychos (Meyer, *Peloponn. Wand.*, 90, n. 2 ; *Bull.* 1938, 134 ; 1939, 122), on a trouvé parmi des matériaux plus anciens remployés (chapiteau ionique, bases de stèles) le sommet d'une stèle hellénistique avec l'invocation Θεο[ί] qui précédait un texte. Pp. 34-35, observations sur les sanctuaires de Déméter et d'Apollon à Onkai.

106. **Olympie.** — Nous n'avons pas encore vu l'article *VII Bericht* (1961), où E. Kunze a publié plusieurs inscriptions du VI^e^ et du IV^e^ siècle. L'une est un traité entre *Sybaris* et les *Serdaioi*, qui a donné matière à discussion. Une tablette de bronze porte ce texte sur 8 lignes : Ἀρμόχθεν οἰ Συβαρῖται κ' οἱ σύνμαχοι κ' οἱ Σερδαῖοι ἐπὶ φιλόται πιστᾶι κ' ἀδόλοι ἀείδιον · πρόξενοι ὁ Ζεὺς κ' Ὀπόλον κ' ἄλλοι θεοὶ καὶ πόλις Ποσειδανία. C'est la première mention de la ville de Sybaris, détruite en 510. Texte reproduit dans H. Bengtson, *Staatsverträge*, II (n° 2), n. 120. Alors que l'éditeur voyait dans les Serdaioi un peuple, jusqu'ici inconnu, habitant entre Sybaris et Posidonia, une autre interprétation a été présentée par Paola Zancani Montuoro, *Rendiconti Lincei* 1962 (janvier-février), pp. 11-18 : *Sibariti el Serdei* (pl. I, reproduction de la photographie donnée par E. Kunze). La puissance de Sybaris, la garantie donnée par Posidonia, l'exposition à Olympie lui semblent incompatibles avec l'opinion

que les Serdaioi sont quelque petit peuple voisin de Sybaris qui n'aurait laissé aucune trace dans la littérature ni dans la numismatique. Il s'agirait des habitants de la Sardaigne (Σαρδοί, Σαρδῶοί, Σαρδιανοί, Σαρδόνιοι). Une note de G. Pugliese Carratelli tend à justifier la forme Σερδ- en face du Σαρδ-, seul connu pour l'île, en utilisant les textes de Tell-el-Amarna sur les *šrdn* parmi les Peuples de la Mer. Z. M. rappelle l'importance commerciale de la Sardaigne (minéraux) et ses relations très anciennes avec la Méditerranée Orientale. Ainsi Sybaris aurait, vers 540, conclu un traité avec les Sardes « nel precipuo intento di assicurarsi le basi nella rotta commerciale sull'Etruria attraverso il Tirreno, nel quale entravano, doppiando la Sicilia ad occidente ». La cité s'assurait ainsi la protection des Sardes dans les eaux contrôlées par eux et la facilité de charger minerai ou blé dans leurs ports au retour de l'Étrurie où ils s'étaient déchargés des produits milésiens. L'identification de la Sardaigne rendrait très normale l'intervention de Posidonia, au débouché des routes apennines, comme lieu de transit ou base pour la protection. Les Sybarites auraient plu ainsi aux Milésiens. L'inscription deviendrait ainsi « non seulement la première de la légendaire Sybaris, mais la première à mettre la Sardaigne dans la sphère du monde classique en plein VI^e^ siècle, montrant comment ses richesses naturelles et sa position géographique furent convoitées et exploitées par des peuples plus célèbres et plus civilisés à cette époque ». — M. Guarducci, *ibid.* (mars-juin), 199-210 : *Osservazioni sul trattato fra Sibari e i Serdaioi*, présente d'abord deux observations : le caractère ' éternel ' de l'alliance dans un traité aussi ancien contredit la théorie de la durée limitée des traités à l'époque la plus ancienne ; le mot Ποσειδανία ne garde pas valeur d'adjectif, et le mot πόλις est marqué ici par opposition aux ' dieux ' qui précèdent. Gu. ruine la thèse de Z. M. en montrant d'une part que rien ne s'oppose à la localisation des Serdaioi dans l'Italie méridionale et qu'aucune des objections présentées n'a de valeur ; de plus, c'est à ces Serdaioi qu'elle attribue, avec F. Panvini Rosati et selon une suggestion déjà de E. Kunze, des monnaies du VI^e^ siècle avec la légende Σερ- ; ces monnaies viennent de la Grande Grèce (la lettre initiale y est à sa place alors qu'elle n'y serait pas en Sicile ; un exemplaire a été trouvé dans cette région avec des monnaies qui sont toutes de l'Italie méridionale) et non de Σεργέντιον de Sicile et de la région de Naxos comme le soutenait Z. M. D'autre part, Gu. montre les « gravissime difficoltà di carattere storico, antiquario, linguistico ». Elles nous avaient paru certes des plus graves et, à notre avis, on ne devrait plus parler de la Sardaigne pour notre document.

Poids d'Olympie n° 27. Strigile d'Élis ? n° 37.

GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

107. **Béotie.** — G. Daux, *BCH* 1961, 583-588 : *Apollon* Πλατύτοξος. D. publie un petit bronze passant pour provenir de Béotie et parvenu dans une collection privée à Athènes. C'est une plaque épaisse (contre l'usage) figurant un personnage marchant ; « date : I^re^ moitié du V^e^ siècle environ ». Une inscription *boustrophédon* se développe sur les deux côtés de la plaque. On y reconnaît ἀνέθεκε Ἀπόλλονι Πλατυτόχσοι ; le sens de l'épithète n'apparaît pas. C'est « un composé nouveau démontrant une fois de plus que la richesse de la langue grecque déborde le vocabulaire des auteurs et des lexiques parvenus jusqu'à nous ». « Une recherche assez longue ne m'a conduit à rien. On traduira sans prendre parti [?] ' dont l'arc est large ', ce qui n'est guère euphonique et fait mal écho, en français, à l'invocation du poète : Dieu dont l'arc est d'argent ». Le

reste de l'inscription présente des difficultés peu communes, comme on le voit aussi par les essais divers tentés par l'éditeur. Il semblerait que quelque chose manque, mais le monument est complet. D. discute si Σωτίμα est ici un nom d'homme ou de femme. On n'est pas au clair sur ce que peuvent être ταῖς κατόπισθε κόραις. — Nous ne songerions pas à nous engager dans des recherches sur ce texte énigmatique avant d'être entièrement rassurés sur « ce petit bronze, sans parallèle exact », qui « est intéressant au point de vue technique » : plaque épaisse montée sur une petite base ronde, et qui a, si l'on peut dire, une absence de ' style ' assez singulière.

108. St. N. Koumanoudis, *Polemon*, 6 (1962), 88-93 : Ἀπόλλων Πλατύτοξος, repousse Σωτίμα comme nom masculin. L'impératif ἐπίθε[ς s'adresserait à la divinité, et non au lecteur. K. adopte la seconde version proposée par D., mais sacrifiée par lui à la première. Acceptant Σωτίμα ἀνέθηκε Ἀπόλωνι πλατυτόξωι · | τὰν τιμὰν ἐπίθε[ς ταῖς κατόπισθε κόραις, ce qu'il traduit : « Sotima (féminin) (m')a consacré à Apollon Platytoxos ; (toi, Apollon), rends l'hommage aussi aux Corès placées derrière (toi) ». L'objet faisait alors partie d'un ensemble comportant des Corès ; K. y reconnaît les Muses, et non les Nymphes ou les Moires (Apollon étant Nymphagète, Moiragète et Mousagète). Comme on ne voit pas ce que serait un arc ' large ' et que l'arc ne peut être aux mains d'Apollon Mousagète, K. imagine que c'est une « métaphore hardie » (expression technique) pour désigner une large lyre ; πλατύτοξος signifie ' ὁ ἔχων πλατεῖαν λύραν ' (nous ne pouvons être convaincus). Ce document d'Apollon ' Mousagète ' pourrait alors provenir de la région de Thespies.

109. M. Guarducci, *Rendiconti Lincei* 1962 (mars-avril), 69-74 : *Apollo e le Ninfe*. « L'epiteto apollineo πλατύτοξος (dell'ampio arco) è del tutto nuovo », en face de ἀργυρότοξος et κλυτότοξος « La novità non è, pero, tanta strana, e πλατύτοξος è perfettamente conforme al gusto degli artisti greci, che rappresentando il dio, amavano spesso esagerare la grandezza del suo arco invincibile » (il faudra donc croire que πλατύς signifie ' grand '). Le nom Σωτίμα est bien masculin. Adoptant aussi la première version de l'éditeur, Gu. entend τὰν τιμὰν ἐπιθεὶ[ς], « attribuendo l'onore (anche) alle fanciulle che sono dietro a lui ». L'offrande ne comportait pas d'autre image que celle d'Apollon en marche, mais la dédicace rappelait les Korès qui le suivaient. Celles-ci ne sont pas, dit Gu., les Muses, ni les Charites (car le nom de Κόρη ne conviendrait ni aux unes ni aux autres), mais les Nymphes du Nymphagète. Certes, dit Gu., on attendrait alors aux mains du dieu, plutôt qu'un arc, « una innocua e pacifica lira », comme à Thasos. « Ma l'epiteto di πλατύτοξος sembra avere, nel nostro epigramma, un valore puramente letterario. Del resto, il grande Apollo che nel VI secolo gli scultori Tektaios e Angelion eseguirono per il santuario di Delo portava in una mano l'arco e sull'altra reggeva il gruppo delle Cariti : segno che la forza delle armi e le attrattive della grazia non erano, per i Greci, termini inconciliabili ».

110. *Tanagra*. — Un timbre d'amphore à Pella n° 19.

111. *Aulis*. — *BCH* 1961, 751-752 ; deux tuiles portant [ἐργα]στηρίου (la restitution est-elle assurée ?) et l'une [Ἀσκλη ?]πιάδου. (cf. le n° suivant).

112. *Ergon 1961* (n° 91), 50. Des fragments de céramique donnent le nom d'un coroplaste de l'époque hellénistique Καρπιάδου.

113. *Thespies*. — J. Threpsiadis, *BCH* 1961, 740-741 et pl. XXVI, publie deux jolies stèles à reliefs avec inscriptions d'époque romaine : Ἐπὶ Διοκλεῖ ἥρωι (cavalier au bouclier) et Ἐπὶ Ἀφροδισίᾳ τῇ καὶ Λυκκαίᾳ Ἰσίωνος γυναικί (femme assise).

114. *Cabirion de Thèbes.* — Dédicace d'un taureau au musée de Brunswick n° 37.

115. *Hyettos.* — A. Schachter, *Am. Br. Sch. Ath.*, 56 (1961), 176-178 : *Inscriptions from Boeotia : a note.* N. 1-5, épitaphes hellénistiques ou impériales. Ce n'est pas un progrès que de ne pas accentuer ces inscriptions, noms banaux ou χαῖρε. — N. 6 : Τόπος Εὐμαίου ἀρχιτέκτονος.

116. *Akraiphia.* — *Ibid.*, 178, n. 7-9 : deux épitaphes, et une stèle d'où le nom a été effacé.

117. *Orchomène.* — *Ibid.*, 178, n. 10 : sur une stèle, deux épitaphes, dont l'une par remploi.

118. **Delphes.** — G. Daux, *BCH* 1961, 906-907 (Chronique) : sur la place parmi les piédestaux de l'hémicycle des rois d'Argos de la pierre portant Ἀργ[εῖοι], pierre reconnue comme appartenant à ce monument par G. Roux, *Bull.* 1961, 347, J. Bousquet a reconnu sur un autre bloc « des restes de lettres, à savoir le bas d'un epsilon et un iota. Il a bien fallu se rendre à l'évidence : ces lettres avaient échappé jusqu'ici à l'attention des fouilleurs ! » (naturellement le point d'exclamation n'est pas ajouté par nous). On a donc maintenant : Ἀργεῖ[οι]. Ce bloc était au centre du monument.

Sur la base des Arcadiens voir le n° 103.

119. **Acarnanie.** *Anaclorion.* — S. I. Dakaris, *Arch. Ephem.* 1955 (1961), *Arch. Chron.*, 16-22 : Ταφικὸς περίβολος τοῦ Ἀνακτορίου, en publiant ce curieux ensemble funéraire, publie trois stèles hellénistiques : Λυσίας (*IG*, IX, 1², 592), Ἥσπερος (*ibid.*, 590 ; la quatrième lettre a été corrigée sur un *pi*, la dernière sur un *epsilon*), Φιλίσ[κος].

120. **Corcyre.** — *Ergon 1961* (n° 91), 129 : photographie de deux tablettes de plomb en écriture *boustrophédon*, que l'on date de la seconde moitié du VI^e^ siècle. On y signale une liste de dettes avec sommes en drachmes et noms du débiteur et du créancier.

121. Sur la fondation d'Aristoménès et de Psylla voir n° 50. — Un timbre d'amphore à Pella n° 19. — Pierre errante n° 35.

122. **Thessalie.** *Thèbes de Phthiotide.* — *Ergon 1961* (n° 91), 66 (photo p. 65) : dans les ruines chrétiennes, invocation sur une colonne : βοήθη Θεοκρίτ(ου) κ(αὶ) τοῦ ὄκῳ αὐτ(οῦ).

123. *Meliboia.* — Un timbre d'amphore à Pella n° 19.

ÉPIRE, ILLYRIE, DALMATIE

124. **Épire.** *Nicopolis.* — A. Orlandos, *Ergon 1961* (n° 91), 118, rappelle la base avec l'inscription Αὐτοκράτορι Καίσαρι Θεοῦ υἱῷ Σεβαστῷ Αἰγεῖοι (Kontos, *Praktika Arch. Et.* 1927, 50-51, corrigé en Ἀργεῖοι ; cf. *Bull.* 1929, p. 194). Plutôt qu'Aigai de Macédoine (Orl.), ce doit être Aigeai de Cilicie (cf. *Hesperia* 1959, 69, n. 29 ; *Bull.* 1960, 141 fin).

125. *Dodone.* — D. Evangelidis, Ἑλληνικά, 15 (1957), 247-255 : Τιμητικὸν ψήφισμα τῶν Μολοσσῶν ἐκ Δωδώνης. Nous avons pu lire cet article signalé *Bull.* 1962, 174. Voici le texte de l'inscription (pp. 249-250), commentée par S. Dakaris dans le mémoire que nous avons analysé *ibid.* : ΟΡΙΝΟΙΜΟΙΥ [ἐπὶ προστά|τα] Δροάτου Κελαί[θου, γραμ|]ματέος δὲ Ηαυσ[ανία Τριπ|]ολίτα, συναρχόν[των Θεαρί|]δα Κελαίθου, Ἄλκ[ωνος Ὀνφ|]αλος Μενεφύλου [Ὀπούου]| Ἀντί[ρ]κα[? Ἐ]ονεστοῦ (à lire, on l'a vu, Ἐθνεστοῦ), [Δέρκα Τ]ριφύλα, Γεννάδα Θ[ιαίο]υ, Ἕκτορος Ὀνφαλος, Δ[αμοίτα] Ἀμύμνου, Αἰρόπου Γε[νοαίου, Ἀ]νεροίτα Ἀρκτᾶνος, Ν[ίκωνο]ς Φύλατος, Ἀνερεία Τ[ριφύλ]α, Φρύνου

'Ορεστοῦ, 'Αρχ[ιδάμο]υ Παρωροῦ, 'Ομοστακ[ίου 'Ορεσ]τοῦ ἔδωκε τὸ κοινὸν τ[ῶν Μο]λοσσῶν πολιτείαν .... [Δι]οκλεῖνον δαεφλιρ ..... | ιγένεος ἐπ ... δης ... [εὐε]ργέτας εἶμεν τῶν [Μολοσ]σῶν καὶ αὐ[τοὺς] καὶ γ[ενεὰν] | παντι.ο..... [ἀτέλεια]ν καὶ ἐντέλειαν [καὶ γᾶς ἔγ]τασιν καὶ ὅσα [τίμια πάντα] | τοῖς ἄλλοις [εὐεργέταις π]ολιτευομεν[?]. Le nom 'Ομοστάκιος se retrouve dans un fragment inédit.

126. **Illyrie.** *Région d'Elbasan.* — L. Vidman, *Listy filologické*, 85 (1962), 57-62 : *Voyage épigraphique à Elbasan.* P. 59, V. publie une inscription sur brique (en cursive, gravée avant la cuisson) trouvée, encastrée dans une tombe du Bas-Empire, au hameau de Shales à 25 km. au sud-ouest d'Elbasan. Il a lu (photographie Pl. II 1) : Κυρίῳ εὐσεβωτάτῳ | ἀδελφῷ | Σωφρονίῳ. Le second mot n'est pas assuré. V. conclut que l'inscription est chrétienne et que ce serait l'inscription chrétienne la plus ancienne de l'Albanie, remontant au Haut-Empire. Ce caractère (aucun signe chrétien) se tirerait « de l'emploi des mots κύριος et ἀδελφός ». Ni l'un ni l'autre n'est caractéristique. L'expression εὐσεβέστατος ἀδελφός s'emploie fort bien dans les textes de parenté. « De même était-il habituel, chez les premiers chrétiens, de nommer quelqu'un ' seigneur ' comme signe de respect » (d'après Leclerq, *Dict.*, s. v. *Dominus*, 1386-1387). C'était là un usage qui n'avait rien de spécifiquement chrétien. Dans tout l'empire romain, on disait fréquemment ' monsieur ', *domine* (cf. M. Bang, dans L. Friedländer, *Sittengesch. Roms*[9], 82-88 : *Ueber den Gebrauch der Anrede domine im gemeinen Leben*) et κύριε, et les inscriptions, honorifiques et funéraires, offrent bien des témoignages de cet emploi de κύριος avec le terme de parenté, de même que les papyrus en masse. Nous en avons parlé à mainte reprise dans ce Bulletin. Déjà dans la première liste sur cet usage dans l'épigraphie grecque dressée par L. R., *Rev. Arch.* 1936, I, 235-238, on trouvera un exemple emprunté à l'Albanie, à Apollonia, avec ἀνδρὶ κυρίῳ.

127. *Dyrrachion.* — V. Toçi, *Buletin Univ. shtetëror Tiran, Seria shkencat shoqërore* 2, 1962, 70-136 : [*Inscriptions des reliefs funéraires de la nécropole de Dyrrachium* ; en albanais, avec un résumé anglais], publie 63 reliefs funéraires, quelques-uns anépigraphes, certains avec inscription latine, la plupart avec inscription grecque et d'époque hellénistique ou romaine. Les monuments grecs sont des stèles (le plus souvent sans décoration), des colonnettes portées par une base cubique, conservée ou non. Remarquer le n. 7, où la colonnette est ornée d'une guirlande. Les formules sont des plus simples, à savoir presque toujours seulement χαῖρε après le nom ; cf. n. 5 avec l'âge : Κλάρα Τερεντία ἐτέων πέντε καὶ δέκα χαῖρε. L'éditeur s'est attaché à l'onomastique. Beaucoup de noms sont intéressants, soit par leur caractère illyrien pour quelques-uns, soit par leur caractère local pour d'autres (ainsi les formes en -ήν ; cf. ci-après n° 234). De ce point de vue surtout nous signalerons les numéros suivants. N° 2 : Παρμένων Καλλιπίδα, Καλλὴν Καλλιπίδα. N° 4 : Τείτος Τειμῆνος χαῖρε. N° 8 : Τεύτα Τευτίου χαῖρε. N° 9 : 'Επίκαδος Βερζάντου (cf. *Bull.* 1959, 169) χαῖρε. N° 12 : 'Αριστόλαος Ξένηνος χαῖρε. N° 14 : Κόνα χαῖρε. N° 15 : 'Αριστὴν 'Αγῆνος χαῖρε. N° 20 : 'Αναξικλέα Φαλίου χαῖρε. N° 24 : Βρυγὸς [Ά]φρ[ο]δισίου χαῖρε. N° 25 : Περι[γέ]νης 'Επικάδου χαῖρε. N° 26 : Εὐκλίδας Τρίτου χαῖρε. N° 27 : 'Επίκτησις Τρίτου χαῖρε. N° 28 : Εὔνοια Βενέτου χαῖρε. N° 29 : 'Επικαρπία Σωστρίωνος χαῖρε. N° 31 : Τάτα 'Αριστίωνος [χα]ῖρε. N° 32 : Ταταια Γρανία. N° 33 : 'Ανναια Γλαυκία χαῖρε. N° 34 : Τευταια 'Αλεξ[ή]νος χαῖρε. N[os] 35 et 36, le nom Λαβια. N° 42 : 'Αγήσις Νικῆνος, Τιμὼ 'Εορταίου, 'Εορταῖος Φιλίππου χαίρετε.

128. *Albanie du Nord.* — Inscription chrétienne d'un anneau n° 58.

129. **Dalmatie.** *Pharos.* — J. Bousquet, *BCH* 1961, 589-600 : *Inscription hellénistique de Dalmatie*, procède à un examen d'apparence minutieuse de l'inscription de Pharos publiée par L. R., *Hellenica*, XI-XII, 505-561 (*Bull.* 1961, 378) et il reproduit le texte entier à deux reprises, d'abord d'après mon édition, puis de nouveau avec des modifications sur certains points. C'est assurément un grand sujet de satisfaction que, dans une critique si méticuleuse de « déductions qui sont peut-être hâtives », de parallèles que je n'ai pas fournis, d'observations que B. blâme comme inopportunes et pour lesquelles, à son avis, « non erat hic locus », de ce qui ne serait pas « de bonne langue », le savant épigraphiste de Delphes se soit aussitôt et sans discussion rangé totalement à mon avis sur le point essentiel : « donne à lire un nouveau morceau de la même stèle [que celle qui fut expliquée par moi *BCH* 1935], qui porte le début de ce décret parien, précédé d'un décret de Pharos ». J'ai donc, au jugement de B., bien identifié l'inscription nouvelle, et pour son rapport avec la précédente et pour l'identification avec un décret de Paros et un décret de Pharos. Si quelque autre critique revient sur ce document, il sera intéressant de voir s'il accepte lui aussi mon interprétation fondamentale et ma démonstration essentielle ou s'il la contredit, et avec preuves. Ci-après je présente quelques observations sur divers points, sans vouloir tout reprendre ; d'ailleurs le sens de certaines discussions, à l'issue desquelles B. n'arrive pas à une conclusion, m'échappe en partie. — L. 2, à la fin d'un document, on lit un nom : τοῦ Σκιούρου ou Σκιουρίου. J'ai considéré ce nom comme indigène, c'est-à-dire ici illyrien. B. y reconnaît un nom grec, celui de ' l'écureuil ', σκίουρος, qui n'était pas encore connu dans l'onomastique grecque : « voir... Bechtel, *HP*, 580-582 pour les noms d'animaux (ni Σκίουρος ni Σκιοῦρα n'y figurent) ». « Je le crois plutôt formé sur le nom de l'écureuil σκίουρος, *sciurus vulgaris* Linné, qui a donné le mot français (cf. les noms propres Lescure et Esquirrol, ce dernier de langue d'oc), l'italien *scoiatto*, *scoiattolo*, l'anglais *squirrel* (all. Eichhorn). Le nom de femme Σκιοῦρα a été lu à Korykos. L'écureuil est un animal de la Grèce du Nord, où il peut trouver noisetiers et mélèzes ; il est normal qu'un nom propre formé sur σκίουρος soit celui d'un habitant des pays où vit l'écureuil... ». J'approuve tout à fait cette interprétation, même si je ne comprends pas l'opportunité de tout le développement et si je m'étonne un peu que B. ne se soit pas appliqué à lui-même sa leçon de pédagogie sur le ' locus '. On ne peut songer à un nom illyrien que si le grec ne fournissait pas d'explication. Mais une phrase de B. — à savoir le parallèle qu'il allègue dans l'onomastique grecque — révèle à l'examen une façon de travailler que je ne puis recommander à personne, qu'il s'agisse d'onomastique ou d'autre chose dans l'épigraphie. Pour la dame Σκιοῦρα de Korykos, B. ajoute, note 2, cette justification : « Le Pape-Benseler renvoie à *CIG*, III *Add.*, 4432 d : Θήκη Σκιούρας ΑΥΚΚΟΜΙ, qui n'est pas repris dans *MAMA*, III (1931) ». Je ne crois pas que le rapprochement soit très frappant entre un anthroponyme du IIe siècle a. C. sur la côte d'Illyrie et un autre de Korykos, sur la côte de la Cilicie Trachée, qui se place entre le IIIe et le VIe siècle après notre ère. Il serait un peu étonnant que ce texte n'ait pas été repris, relu ou non, dans *MAMA*, III ; car, pour la ville de Korykos, les éditeurs, J. Keil et Ad. Wilhelm, déclarent, p. 122, qu'ils donnent un Corpus complet : « Es schien uns besonders wünschenswert in diesem Falle das gesamte vorhandene Material nur mit Ausschluss ganz unwesentlicher Fragmente zu vereinigen ». De fait je le retrouve sous le n° 568 : « *CIG* 4432 d ; Le Bas-Wadd. 1424. Θήκη | CKIOYPAC | AYKKOMI ». Est-ce par une étourderie comme il en arrive à tous que B. ne l'a pas vu? Non, question de méthode de recherche. Il a simplement regardé

'index des noms dans *MAMA*, III ; il n'y a pas trouvé Σκιοῦρα ; il a tiré la déduction — faut-il dire, quelque peu hâtive ? — que le texte n'avait pas été repris. Or, ce nom n'est pas dans l'index parce qu'il a paru plus que suspect aux deux éditeurs et qu'ils ont remis cette ligne, comme la suivante, en majuscules. Pour moi, je l'ai trouvé en relisant tous les textes de Korykos dans *MAMA*, III. Les éditeurs de ce recueil ne l'ont pas revu ; il n'y a pas de dessin ni de dimensions. « Le nom Σκιοῦρα a été lu » ; par qui ? On le saura en se reportant au *CIG* : d'après l'édition de Bailie ; mieux encore dans Waddigton, 1424 : « Sur un sarcophage brisé. Copie de Ross de Bladensburg ; communiqué par Borell [d'après le numéro précédent ; le numismate de Smyrne]. Bailie, II, p. 93. *CIG* 4432 d. Θήκη Σκιούρα Λυκκόμι[ος ?] ». On est là sur un terrain qui se dérobe. Car Ross de Bladensburg (aucun rapport avec Ludwig Ross) n'est pas une autorité et l'éditeur Bailie, par lequel on connaît la copie, est très connu pour son manque de fidélité et ses ' arrangements ' (B. m'excusera de ne pas lui fournir ici des références sur Bailie ; je les ai données ailleurs à diverses occasions, et encore dans le volume même qui l'a si fort intéressé). Ainsi le Σκιοῦρα manque d'autorité (pour la suite, « Λυκομήδους subesse putat Bailius », Franz). Si on a lu ce chapitre de J. Keil et Ad. Wilhelm sur Korykos — et non point seulement ouvert l'index pour y chercher et n'y pas trouver Σκιοῦρα et Λυκκομι — on a pu voir la qualité des recherches de ces épigraphistes, j'entends d'abord le soin avec lequel ils ont exploré la nécropole de Korykos, pour y tout relever, au cours de campagnes renouvelées, en 1891, 1892, 1914, 1925. Je constate — après lecture, car il n'y a pas d'index des concordances — que les autres inscriptions publiées par Bailie ont été retrouvées, à savoir : Wadd. 1422 (= 565) ; 1423 (= 366 : Θήκη Ζήνορος οὐετρανοῦ, au lieu de Θήκη Ζήνωνος Οὐττιανοῦ) ; 1429 (= 269) ; 1431 (= 557) ; 1428 (= 202 ; épigramme mal lue). Le sarcophage de Σκιοῦρα est le seul à n'avoir pas été retrouvé ; or il avait frappé les regards d'un homme qui n'avait copié que 6 inscriptions dans la nécropole. Avec ces écritures et ces pierres, on a pu la retrouver et la lire autrement. La lecture de toute la série montre qu'avec Θήκη on peut avoir : Θήκη τοῦ δεῖνος, σωματοθήκη τοῦ δεῖνος, Θήκη ou σωματοθήκη διαφέρουσα κτλ., c'est-à-dire dans ces formules du Bas-Empire : « appartenant à ». Or [δια]φέρουσα n'est pas trop loin de CKIOYPA. Je crois que c'est le couvercle de sarcophage n. 223 sur lequel Wilhelm a lu : — Θήκη | [δια]φέρουσα | Ἀνδρέου Γεωργίου. De toute façon, il me paraît clair que les lettres CKIOYPAC lues par Ross de Blandesburg et transmises par Bailie comme Σκιοῦρας sont le reste de [δια]φέρουσα. ' M^me Écureuil ' de Korykos, ' M^me Lescure ' ou ' M^me Esquirol (en langue d'oc) ' était un participe. Certes, j'ai passé beaucoup de temps — trop peut-être ; mais c'était par égard pour B., pour vérifier une de ses assertions catégoriques — à cette enquête ; mais je n'ai jamais de hâte. Il est certes plus expéditif de se contenter du Pape-Benseler centenaire et, au mieux, du *CIG*, — de ne pas vérifier quels sont les garants d'une copie et d'un nom (même pas dans Waddington, ni dans *CIG*) et de ne regarder les inscriptions de Korykos que dans un index, sans soupçon même que le nom de la dame a pu paraître suspect. On verra plus loin pour une série de noms un autre exemple de cette méthode. Dois-je ajouter que — une fois faite la critique des sources — l'inscription hellénistique de Dalmatie ne saurait appuyer une lecture du sarcophage du Bas-Empire à Korykos ? — Pour les lignes 9-10, B. discute : « L. R. écrit, p. 517 (cf. p. 537 et 539), que Rome renouvelle l'alliance existante, τὴν συμμαχίαν, avec l'article. Pourquoi ne pas écrire alors τὴν συμμα[χίαν ἀνενεώσαντο], et ensuite, puisque L. R. lui-même ne peut fournir d'exemple

de la tournure qu'il restitue (ἐποίησαν κύρια τὰ φιλάνθρωπα), il sera sans doute plus naturel d'écrire après une virgule : [καὶ τἄλλ]α φιλάνθρωπα ἐποιήσαν[το ἡμῖν]. Les parallèles se trouveront alors plus facilement ». Exactement j'avais restitué : τὴν συμμα[χίαν καὶ φιλίαν καὶ τἄλλα φιλάνθρωπα ἐποίησαν [κύρια]. « La mention de la φιλία paraît ensuite indispensable », avais-je écrit (p. 512), et c'est toujours mon impression. D'autre part, j'avais relevé l'expression ποιεῖν κύρια (pour une élection) dans Polybe — auteur qu'il est, semble-t-il, légitime d'invoquer pour le style et les formules des inscriptions hellénistiques (faut-il citer *Bull.* 1961, 419 ?). Je ne tiens pas plus qu'il ne convient à ces mots mêmes et j'avais indiqué les conditions de ma restitution. Quant aux parallèles qui « se trouveront plus facilement » pour la restitution de B., c'eût été charité envers moi — et peut-être envers lui-même — que de les alléguer au lieu de se contenter de cette phrase quelque peu énigmatique. Quant à moi, présentement, je ne connais pas d'exemple de la tournure : τὰ φιλάνθρωπα ποιεῖσθαί τινι. Elle me paraît même, pour l'heure, impénétrable ; j'attendrai pour faire l'effort de la comprendre que l'on m'en ait cité un exemple authentique et d'être sûr que ce n'est pas du grec de B., « de bonne langue » ou pas. — L. 7-8, j'avais entendu que les Romains avaient donné aux Phariens un territoire à exploiter pendant 40 années ; je l'ai expliqué en détail, pp. 512-514, comme aussi, d'abord, l'hypothèse que les Romains auraient pu donner des navires à Pharos, comme on a des exemples du procédé, et je ne me repens pas d'en avoir d'abord parlé, bien que je me sois attiré le blâme de mon savant contradicteur et pédagogue avec sa théorie du ' locus ' ; mais je me suis abstenu de restituer tels ou tels mots : [ἔδωκαν ἡμῖν - - τεσσ]αράκοντα. B. restitue, noir sur blanc : [ἔδωκαν ἡμῖν τὴν κάρπωσιν ? εἰς ἔτη τεσσ]αράκοντα (le εἰς ἔτη vient de mon texte), ou aussi τοὺς καρπούς. Je ne suis pas si sûr de moi. Quant à ce qu'il dit sur νῆσος et sur ἡ opposé à mon ἥ[τις], je ne l'entends pas tout à fait. — L. 11-12, une ambassade sera envoyée aux Pariens, fondateurs de Paros, καὶ τοὺς συν | *ca 20* αιους. J'ai proposé d'écrire : συν[γενεῖς τῆς πόλεως Ἀθην]αίους. B. assure qu'il lit sur les photographies que j'ai publiées, non pas αιους, mais μαχους, et il restitue la mention générale des « parents et alliés » de Pharos : συν[γενεῖς τῆς πόλεως καὶ συμ]μάχους, mention générale que ' les bureaux ' devaient préciser pour savoir où envoyer les ambassadeurs chargés de retrouver ' les parents ' du peuple (qui étaient nombreux, tous les Ioniens), et — je l'ajoute — ce terme de οἱ συγγενεῖς τῆς πόλεως étant employé seul, au lieu que ce titre soit employé avec un nom de peuple ; d'autre part, comme B. a remplacé mon supplément ἀποστεῖλαι πρέσ[βεις πρὸς τοὺς οἰκιστὰς] Ἠαρίους καὶ τοὺς συν—, par celui-ci : πρέσ[βεις ἄνδρας τρεῖς πρὸς] Ἠαρίους, les Pariens (si on ne leur donne pas le titre particulier de οἰκισταί) ne sauraient être exclus des ' parents ' et ceux qui suivent seraient τοὺς ἄλλους συν[γενεῖς]. Mais je ne puis discuter sur la lecture ; j'ai lu αιους sur la photo et sur l'estampage, d'autres l'ont lu, et la copie partielle que j'avais eue donnait aussi ces lettres ; je ne lis pas autre chose, et d'autres aussi ; mais je ne suis pas dans la situation où j'aurais préféré me trouver pour éditer ce texte, avoir étudié moi-même la pierre, l'avoir charbonnée, avoir fait un estampage, et j'ai indiqué en plusieurs passages que j'étais gêné en cela ; quant à la phrase : « l'emploi de la formule probouleumatique atteste, dans le décret *parien* [qui conteste que ce soit le décret parien ?], des rapports avec Athènes qui ne vont peut-être pas plus loin qu'une imitation pour nous unique, et peut-être momentanée, d'un formulaire et d'une institution, mais il est difficile d'aller au delà », je la considère comme une échappatoire ou un escamotage. Il ne faut pas m'en vouloir ; les

lecteurs ont vu si souvent dans le Bulletin que nous n'arrivions pas à saisir la valeur de maint raisonnement de B. et que notre ' sens de la langue ' était assez différent ; *lectori sal.* — L. 18-20, j'avais indiqué mon doute pour la phrase ὅπως καὶ τοῖς ἐπιγινομέ[νοις φανεραὶ ὦσιν αἱ —] HNAI ? τῶν βοηθησάντων [τῶι δήμωι]. B. lit et restitue : ὅπως καὶ τοῖς ἐπιγινομέ[νοις εἰς ἀεὶ διαμένῃ ἡ μ]νήμη τῶν βοηθησάντων [τῶι δήμωι]. Cela me paraît bien convenir. — Les lignes précédentes offrent une difficulté que j'avais marquée. J'écrivais, l. 16-18 : ἀναγράψαι δὲ τοῦ εἰσενε[χθέντος δόγματος εἰς στήλην] λιθίνην καὶ ἀναθεῖναι (εἰς τὴν ἀγορὰν ? ἀντίγραφον ὅ]πως et la suite que l'on vient de lire. La difficulté est que le substantif au génitif accolé à εἰσενε[χθέντος] est séparé du nominatif dont il dépend. B. n'y remédie pas en écrivant ἀναγράψαι δὲ τοῦ εἰσενε[χθέντος ἀργυρίου εἰστήλ]ην λιθίνην καὶ ἀναθεῖναι [τὸν λόγον ? εἰς τὴν ἀγορὰν ? ὅ]πως κτλ. Ainsi les ambassadeurs allaient demander de l'argent et c'est la liste des donations dont on prévoyait la gravure. « Cette liste a-t-elle été vraiment gravée ? Nous n'en savons rien, et peut-être sortira-t-elle de terre un jour, elle aussi. Ce qui est sûr, c'est qu'à défaut d'argent l'ambassade a au moins rapporté un décret, rédigé et voté à Paros. La lacune entre les fragments A et B nous prive de savoir si les Pariens ont voté un secours financier, et quel en a été le montant. Je crains qu'ils ne se soient bornés aux politesses diplomatiques à l'égard des ambassadeurs, telles que nous les lisons sur le fragment B, et — il a fallu pour cela un amendement au décret — à l'envoi d'une théorie à Delphes pour consulter l'oracle sur l'avenir de la colonie ; malgré l'envoi de Praxiépès, recommandé par le Dieu, tout cela est bien platonique, et le moindre crédit ouvert à leur compte aurait sûrement mieux fait l'affaire des Phariens ». Certes il est fort possible — et je le crois maintenant — qu'il ait été question d'une contribution financière demandée à Paros (et à Athènes sans doute ; la contribution demandée à tous ' les parents ', entendons ' les peuples parents ', c'est autre chose) et que le participe εἰσενε[χθέντος] s'y rapporte ; au lieu du ' compte ' annoncé, on a gravé le décret rapporté. Il me semble seulement que les phrases citées ici de B. introduiraient plutôt quelque gêne et quelque confusion en postulant, gratuitement, un échec des Phariens sur cette question. Je ne peux pas ne pas marquer ici combien le ton désabusé de B. au sujet de l'argent et de l'oracle me paraît faux, si l'on se place dans la mentalité religieuse et politique des Grecs. Mais il s'agit là d'une synthèse personnelle, pour ainsi dire, et sans doute on ne peut se comprendre. B. a vécu longtemps, souvent, dans les ruines de l'oracle de Delphes ; il est assuré — et comment ! — que le moindre « crédit ouvert au compte » eût mieux fait l'affaire des Phariens que la consultation de l'oracle de Delphes sur l'avenir de la colonie. Moi aussi j'ai vécu à Delphes et je l'étudie ; mais plus encore j'ai passé bien plus longtemps à un autre oracle sur la côte de l'Ionie pour l'arracher à la glaise, pelle après pelle et camion après camion, en onze campagnes ; par force, c'était une interrogation constante, une méditation continuelle sur l'oracle antique, que l'on copiât les listes des délégations venues interroger l'oracle pour les cités depuis la Crète, la Thrace et la Mésie, Olbia et Chersonasos, la Cappadoce, la Lycaonie ou Laodicée, que l'on dégageât pierre à pierre et pelletée de boue après l'autre, les couloirs de l'oracle souterrain, la première salle, la poterne qui menait vers la seconde salle et le puits sacré, que l'on retrouvât l'omphalos. Dans cette familiarité posthume avec les foules des croyants, on apprend, je pense, la force et la vitalité de ces oracles antiques. Le moindre ' money ' eût mieux fait l'affaire des Phariens ? Non ; quand, après une crise qui les a bouleversés, les Phariens se retournent vers leurs fondateurs, leurs ' pères ', ces derniers ne ' se paient

pas leur tête ', dirais-je, en consultant l'oracle de Delphes sur l'avenir ; ce n'est pas une simagrée, une hypocrisie pour éviter de mettre la main à la bourse ; l'oracle, c'est la réponse à l'angoisse d'une cité chancelante ; cela a sa valeur, plus sans doute que l'argent que Paros a pu donner aussi ; il est bien des situations où la psychologie vaut davantage que l'aumône. ' L'homme grec ', comme on dit, ne saurait certes être compris comme un simple homme d'argent et de « crédit au compte ». Je ne saurais minimiser l'importance de l'envoi d'un nouveau fondateur de Paros sur l'ordre de l'oracle ; les relations entre colonies et villes fondatrices, le rôle des fondateurs, cela baigne entièrement dans une atmosphère religieuse, du moins à mes yeux dans mes études sur la cité grecque. La ville de Pharos a d'ailleurs jugé bon de faire graver le texte complet du décret de Paros avec la réponse entière de l'oracle. Mais, sur les oracles antiques comme sur la mentalité religieuse et civique des Grecs, je ne prétends pas convaincre ceux qui préfèrent la plaisanterie. — Pour la ligne 20, le savant épigraphiste

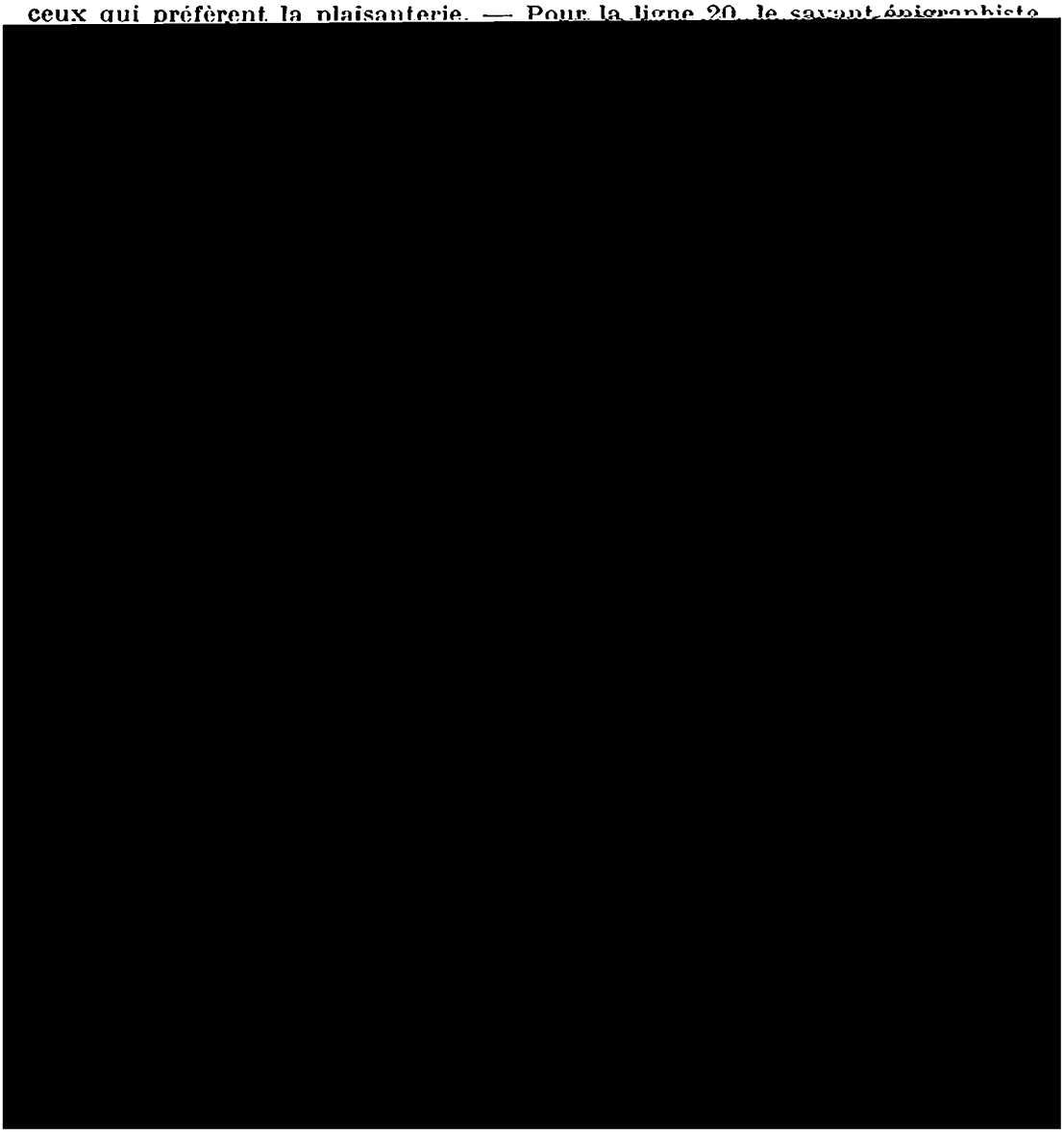

service que pour comprendre le nom Σκιουρος ou Σκιουριος. Déception ; car B. conclut à une aporie et il présente le texte en majuscules (L. R.).

130. **Sirmium.** — Inscription chrétienne au musée de Vienne n° 36.

MACÉDOINE

131. *Ohrid.* — C. Gallavotti, *Riv. Fil.* 1962, 49-51 : *Echi letterari nell' epitafio di Anthousa*, *Bull.* 1958, 301 ; 1961, 384. G. entend ainsi la première ligne : Τίς τίνος (le père) οὖσα, γυνή (vocatif), σοβαρὴν ὑπὸ κίονα κεῖσαι. Σοβαρὴν aurait été écrit συβαρῆ « semplicemente un errore grafico e acustico per σ(ο)-βαρή(ν) ; con questa lezione si ottiene un verso che risponde perfettamente a quello leonideo [*AP*, VII, 163, allégué par nous], con l'unica sostituzione dell' aggettivo specifico Παρίην per mezzo di un aggettivo generico σοβαρήν, ma che allude ugualmente alla sontuosità della tomba ». — Certes, l'épigraphie ne donne pas l'habitude de ces ' lectures ' obtenues par de telles corrections. Mais surtout, sans vouloir discuter si la stèle d'Anthousa était ' somptueuse ', nous aimerions que l'on nous donnât des exemples d'une pierre funéraire à quoi fût appliquée l'épithète de σοβαρός ; celle-ci introduirait tout autre chose que l'adjectif Παρίην, et, tant que l'on n'aura pas justifié par des exemples cet emploi de σοβαρός, nous inclinerons à le tenir pour un peu étrange, et nous lui préférerons pour une pierre funéraire l'adjectif βαρύς. — G. a bien compris le sens de notre observation première sur le nom Δρυπέτης, père d'Anthoussa, et il nous défend contre une remarque de G. Dunst, qui était certes fort pointilleuse. — V. 3-4, G. explique bien la phrase καταλίπω δοιὼ τέκνα | ἄρσενα ἐτῶν κ(γ'). Θῆλυ δὲ ὀκταέ[τη] : deux enfants, dont un garçon de x années et une fille de 8 ans. « L'età del maschio, indicate in cifra, pare κγ' [notre conjecture pour κτ], ossia 23 anni : o la lettera κ' vale qui 10 e non 20 ? Formano quasi un pentametro le parole ἄρσεν' ἐτῶν δεκατριῶν. Θῆλυ δὲ ὀκταέ[τες]. L'impiego di parole non prosastiche, come δοιὼ ἄρσενα Θῆλυ, e la lontana eco di cadenze metriche, fanno pensare a un modulo letterario che l'anonimo abbia perseguito e adattato in maniera maldestra ».

132. *Aiani.* — *BCH* 1961, 785, fig. 20, photographie d'une anse d'amphore timbrée : Μικίωνος.

133. *Pella.* — Ch. Makaronas, *Arch. Deltion*, 16 (1960 ; paru en 1962), 72-83 et pl. 35-90 : Ἀνασκαφαὶ Πέλλης *1957-1960*. Dans cette fouille du Palais des rois de Macédoine, les inscriptions sont des marques de *tuiles* et d'*amphores* ; voir n^{os} 19, 22.

134. *Thessalonique.* — P. G. Themeles, *Makedonia*, 5 (1962), 438-447 : Ἡ σαρκοφάγος τοῦ Τιβερίου Κλαυδίου Λύκου βουλευτοῦ. Ce sarcophage comporte deux inscriptions assez longues, l'une sur la face principale, l'autre sur le couvercle. Cette dernière, p. 444, est la plus récente et témoigne d'une utilisation postérieure. Il vaut la peine de la transcrire en la débarrassant de toutes les corrections ' classicisantes ' dont l'éditeur l'a encombrée : Αὐρηλία Ματρώνα ἐπιδὲ κατεθόμην τὴν ἑαυτῆς θυγατέρα Αὐρηλίαν Ἀλεξάνδραν εἰς πατρικὸν ἀνγεῖον Κλαυδίου Λύκου βουλευτοῦ · ἐνορκίζομ' ἐγὼ αὐτὴ Ματρώνα τὸν σεβάσ(μ)ιον (gravé σεβασθιον) ὅρκον μὴ ἄλλον τινὰ τεθῆνε εἰς τοῦτο ἀνγεῖον (l'article n'est pas à répéter avant le mot ; vulgarisme fréquent) (εἰ μὴ) (suppléé par nous au lieu de (ἢ) ; la chute de ces deux mots était due, à notre avis, à la ressemblance avec ἐμὲ) ἐμὲ αὐτὴν τὴν Ματρώναν. Τεὶς ἂν δὲ εὑρεθῇ ἀνύγων τὸ σκεῦος τοῦτο, δώσι προστίμου δηνάρια χιλιάδας δέκα πέντε. Th. transcrit ainsi la fin. Mais il n'y a pas un chiffre pour χιλιάδας ; on voit très clairement sur la photographie

le sigle normal du denier, à savoir un *chi* traversé d'une barre transversale ; après δηναρα *(sic)*, le graveur a mis aussi le sigle du denier, que nous transcrivons : δηναρίων. Ensuite, là où Th. transcrit δέκα, on ne voit pas pourquoi, nous lisons très nettement un *mu* dans lequel est un *upsilon*, c'est-à-dire l'abréviation habituelle pour μύρια ou μυριάδας ; puis un *epsilon*, le chiffre 5. Donc : δηνάρα (δηναρίων) μυ(ριάδας) ε' : 50.000 deniers. D'après la somme de 15.000 deniers supposée et la forme des lettres, Th. date le document du dernier quart du IIe siècle. Le *nomen* de Matrona, Aurelia, le fixe après 212 ; l'importance de la somme prévue pour amende le fait descendre assez avant dans le siècle. — Cela amène d'ailleurs à revoir la question des monnaies trouvées dans le sarcophage. — La première inscription, p. 440, émane d'un Τι(βέριος) Κλαύδιος Λύκος βουλευτής, qui était connu déjà par deux autres épitaphes (Duchesne et Bayet, *Mission*, n. 47-48), d'après lesquelles il donne à d'autres personnes dans l'une τὸν τόπον, en l'an 197 (on a calculé : 51 p. C.), dans l'autre τὴν καύστραν. La nouvelle inscription est datée à la fin ἔτους θορ' σεβαστοῦ, c'est donc 147 p. C. ; le mot est d'ailleurs martelé. L'autre date sera à calculer d'après la même ère, ce qui donnera, sauf erreur, 167 p. C. La rédaction comporte plusieurs difficultés. D'abord la destination du sarcophage : Τι. Κλαύδιος Λύκος ἑαυτῷ ζῶν καὶ Μεινουκίᾳ Θεοπρέπιδι τῇ φιλοστόργῳ γυναικὶ καὶ Κλαυδίᾳ Ῥόδᾳ τῇ θυγατρὶ καὶ Κλαυδίᾳ Θεοπρέπιδι τῇ θυγατρί, εἰδὼς ὅτι ἀγρός, οἰκία, κῆπος, τόπος, ταύτην τὴν ληνὸν ἐποίει μνήμης χάριν. Puis les interdictions d'aliéner cet ensemble funéraire : Μὴ ἐξὸν δὲ πωλῆσαι μήτε δανιστῇ (détail original) μήτε κληρονόμῳ μετὰ τὴν ἐμὴν τελευτὴν τὸ ἡρῷον τοῦτο καὶ τὰς ληνοὺς καὶ τοὺς ἀνδριάντες (vulgarisme fréquent). La description est intéressante : l'hérôon comporte plusieurs sarcophages et des statues. L'importance de l'ensemble s'accorde bien avec le fait que Lykos a donné à d'autres personnes des emplacements. Ἐὰν δέ τις τούτων τι πωλήσῃ, τότε. Puis la date. Après τότε, on a laissé en suspens la clause de châtiment. On peut comparer la formule elliptique εἰ δ' οὖν dans une série d'inscriptions funéraires. Mais est-ce dû au rédacteur ou au graveur ? — Nous croyons que dans cette inscription on ne peut éviter d'admettre de fortes erreurs du graveur dans la transcription de son modèle manuscrit. Dans la phrase εἰδὼς ὅτι ἀγρὸς, οἰκία, κῆπος, τόπος, Th. pense que « il est sous-entendu un mot avec le sens de ' existe ' : ἐστίν ou ἦν αὐτῷ. Le sens n'est pas clair. Pour une compréhension plus complète il faut rattacher cela aux deux inscriptions où Ti. Kl. Lycos cède un τόπος et un lieu d'incinération ». Cela ne nous avance guère et la phrase paraît incohérente. Après mûre réflexion, nous devons admettre ici deux fautes. D'une part, après εἰδὼς ὅτι il est tombé une proposition dont le sens était : (sachant que) tout le monde doit mourir, par exemple εἰδὼς ὅτι πᾶσι θανεῖν δεῖ ; c'est une formule qui accompagne à l'occasion le ζῶν, et qui l'explique : on a fait construire le tombeau de son vivant, car on sait bien qu'il faudra mourir ; cf. les formules εἰδὼς ὅτι κτλ. *Rev. Phil.* 1943, 182, 187 ; 1944, 56. D'autre part, les mots ἀγρός, οἰκία, κῆπος, τόπος, au nominatif, ne peuvent s'insérer dans une phrase. A notre avis, cette énumération se rapporte à ce qu'il est interdit d'aliéner et qui constitue l'ensemble de cette installation funéraire. Sur un brouillon, Lycos avait ajouté ces précisions à τὸ ἡρῷον sans harmoniser cela avec la rédaction primitive ; on a donné le brouillon au graveur qui a inséré ces mots tels quels, et à une mauvaise place, comme il est si facile pour une addition, qu'elle soit en marge ou entre les lignes ou les deux à la fois. Ces mots ainsi interprétés nous donnent une bonne image d'un ' domaine funéraire ', d'un κηποτάφιον, et chacun des mots a son parallèle dans des documents pour fondations funé-

raires avec l'ἀγρός, dont les revenus servent à l'entretien de la tombe, et l'οἰκία où est le gardien avec sa famille.

135. *BCH* 1961, 812, à Palationon, 15 km. au nord de *Kilkis* sur les bases de quatre statues funéraires de l'époque impériale, les noms : Ἀμμία Μενάνδρου, Μηδης (ces syllabes, courantes comme second élément dans la composition de nombreux noms, peuvent-elles en former un à elles seules? est-il assuré que ce socle soit intact?) Πατράου, Ζωΐλος Πατράου, Ἀλέξανδρος Πατράου. Nous soulignons le nom Πάτραος. C'est celui du roi des Péoniens bien connu par ses monnaies et par le décret d'Athènes pour son fils Audoléon. I. I. Russu, *Eph. Dacor.*, 8 (1938), *Macedonica*, *Onomasticon*, 207, le connaît à Thessalonique d'après *BCH*, 23 (1899), 342 : Μόσχειν (nous écrivons ainsi, graphie de Μόσχιον) au lieu de Μοσχεῖν[α]) Πατράφ, et il signale Πατρᾶς dans un papyrus Petrie du IIIe siècle a. C., Πολέμων Πατρᾶ (ou abréviation de Πατράου? Mais il n'y en a pas d'autres dans le papyrus), liste (tome II, n. 30 b) avec de beaux noms macédoniens comme Νικάνωρ Ἀρριδαίου, Ἀμύντας Κορραίου, Περδίκκας Παρμενί[ωνο]ς, Παίων Πατρόκλου.

136. *Amphipolis.* — D. Lazaridis, *BCH* 1961, 426-434 : *Trois nouveaux contrats de vente à Amphipolis*, trouvés sur le site de la ville ou dans les environs, du type *Bull.* 1954, 163. L. les date du IVe et du IIIe siècle. N. 1 : [Ἐπ]ὶ ἐπιστάτου [Κα]λλίπου ἐπρία[το Τί]μων παρ' Ἐξη[κέσ]το τὸν ἀγρὸν τοῦ Ἀπολλωνίο καὶ [τ]ὸν πιθῶνα δραχμῶν πεντακισχιλίων. Aux contrats d'Olynthe, Ténos et Délos allégués pour le mot πιθών, il faut ajouter un bail de Mylasa, *Insc. Sinuri* (1945), p. 39, note 2. Ce « dépôt de *pithoi* » est un cellier. Il y a une clause juridique originale qui permet au premier possesseur du champ de se libérer de ce qui est une hypothèque pour la même somme : δίδωσι δὲ Τίμων Ἀπολλωνίωι λύσασθαι ὅταν βούληται τοῦ ἴσου. Quatre témoins : μάρτυρες Λέων, Τιμωνίδης, Σώστρατος, Αἰσχύλος. — Le n. 2 a la double éponymie du prêtre (d'Asclépios) et de l'épistate : ἐφ' ἱερέως Αἰσχύλου (connu comme épistate dans un autre contrat), ἐπιστάτου δὲ Κλεάνδρου, μηνὸς Δίου. Achat d'une maison et du terrain adjacent : Κίσσος Ἑκαταίου ἐπρίατο παρὰ Σωσικράτους τοῦ Ἀνδρονίκου τὴν οἰκίαν καὶ τὸ οἰκόπεδον τὸ προσὸν ἤι γείτονες Ἀντίγονος Μαχάτα (cf. *Bull.* 1959, 194), Νίκανδρος Λεωνίδου χρυσῶν ἑβδομήκοντα τριῶν. Quatre βεβαιωταί et deux μάρτυρες, dont Νέων Ἰχναίου (ce dernier, ethnique devenu nom ; sur cet ethnique, cf. *Hellenica*, II, 86-87). — Le n. 3 est un achat de vignes : ἀμπέλων πέλεθ[ρ]α ἓξ δραχμῶν τριακοσίων κα[ὶ] εἴκοσι. Deux éponymes : ἐπὶ ἱερέως τοῦ Ἀσκληπιοῦ Εὐαινέτου, ἐπὶ Σπάργεος ἐπισστάτου, ce dernier connu en la même qualité avec un autre prêtre *Bull.* 1954, 163, ce qui prouve que sa charge peut durer plus d'une année, ce qui est d'ailleurs normal.

137. D. I. Lazaridis, *Praktika Arch. Etair.* 1957 (paru en 1962), Ἀνασκαφὴ τῆς νεκροπόλεως Ἀμφιπόλεως, 72, publie deux stèles funéraires : Στέφανος Κλεοξένου et Ἀνδρομάχα Βύθυος ἀδελφή, cette dernière avec photo pl. 23 (sans photo *BCH* 1958, 769 ; *Bull.* 1960, 207).

138. *BCH* 1961, 817 : trois petites stèles encastrées dans l'entrée d'une tombe macédonienne à dromos : Δήμητρα Τισαμενοῦ, Πολέμαρχος Ἀριστονίκου, Ἀμβροσία Ἡρακλείδου.

139. *Ergon 1961* (n° 91), 66-72, parmi les résultats des fouilles, relief de banquet funèbre du IVe siècle, pp. 70-71 avec photo, avec les noms : Ἀρχέλαος — —, Εὐρύλοχος Ἰσοκράτ[ους].

140. *Philippes.* — S. Pélékanidis, *Arch. Ephem.* 1955 (1961), 114-179 : Ἡ ἔξω τῶν τειχῶν παλαιοχριστιανικὴ βασιλικὴ τῶν Φιλίππων, publie, pp. 162-171, onze inscriptions grecques chrétiennes et deux latines. Il corrige régulièrement

tous les vulgarismes phonétiques témoignant de la prononciation de l'époque, et pour faire écrire ces lapicides comme Platon ou Démosthène ; nous rétablissons inlassablement le texte authentique. P. 162, n. 1, épitaphe d'un médecin avec prière : Κοιμητήριον Παύ[λου] πρεσϐ[υτέρου) καὶ ἰατροῦ Φιλιππησίων. Κ(ύρι)ε Ἰ(ησοῦ) Χ(ριστ)ὲ ὁ Θ(εὸς) ὁ ποιήσας ἀπὸ τῶν μὴ ὄντων εἰ[ς] εἶναι, ἐν τῇ ἡμερᾷ τῆ[ς] κρίσεως μὴ μνησθῇς τῶν ἁμαρτιῶν μου ἐλέησόν με. Sur les métiers exercés par les ecclésiastiques, ce qu'il faut voir ce n'est pas le manuel de Kaufmann avec une épitaphe de Rome, mais l'étude d'ensemble de An. Christophilopoulos, Θέματα βυζαντινοῦ ἐκκλησιαστικοῦ δικαίου (Athènes, 1957), 73-101 (signalé *Bull.* 1958, 46 ; cf. 1961, 71). — P. 164, n. 2 : Κοιμητήριον τῶν εὐλαϐεστάτων πρεσϐ(υτέρων) Φαυστείνου καὶ Δωνάτου τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας Φιλιππησίων (sur la formule, à propos de Philippes, P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale* (1945), 24, 101). — N. 165, n. 3 : Κυμητήρ(ιον) τῶν θεοφυλά(κτων) πρεσϐϐ. Γουρασίου καὶ Κωνσταντίου, ἀναπαυσαμ(ένων) ἐν Χ(ριστῷ) ἰνδ(ικτιῶνος) ιδ'. — P. 166, n. 4, avec interdiction : † Κυμητήριον Παύλου πρεσϐοιτέρου τῆς Φιλιππισίων ἁγίας τοῦ Θεοῦ ἐκλησίας · ἤ τις δὲ μετὰ τὴν ἐμὴν κατάθεσιν ἐπιχειρήσει ἐνθάδε ἕτερον θεῖναι νεκρὸν, λόγον δώσει τῷ Θεῷ · ἔστιν γὰρ μονόσωμον πρωτοπρεσϐοιτέρου. — P. 167, n. 5, avec éloges : † Ἐνθάδε κῖται Ἀνδρέας οὗ τὸ ἐπίκλην Κομιτᾶ, ὁ πιστὸς τριϐοῦνος νοταρίων, συνετὸς ὢν, ἡλικία, κάλλος καὶ εὐγένια <α> πολὴ ἦν παρ' αὐτῷ · οὗτος δ' ἐτελεύτα ἐτῶν δέκα ὀκτὼ παρὰ μῆν(α) α', ἡμ(έραν).

THRACE, MÉSIE, CÔTE EUROPÉENNE DU PONT-EUXIN

141. **Thrace.** — Onomastique thrace nos 66-67.

142. G. Mihailov, *Athenaeum*, *N. S.* (1961), 33-44, *La Thrace aux IVe et IIIe siècles avant notre ère*. S'appuyant sur des documents épigraphiques et des trésors monétaires, M. retrace le déclin des dynastes thraces de Philippe à la chute du royaume celtique, l'invasion des Celtes ayant accentué la décadence de la Thrace en coupant les routes commerciales avec la Propontide et l'Égée ; la lutte de Seuthès pour être et rester un roi libre est une tentative isolée.

143. G. Mihailov, extrait des *Studi Urbinati*, *NS*, *B*, 35 (1961), 14 pp., *La fortification de la Thrace par Antonin le Pieux et Marc Aurèle*. Étudiant la façon dont Antonin et Marc Aurèle ont organisé la défense de la Thrace, M. utilise, avec d'autres inscriptions connues (inscriptions latines, l'inscription grecque de Bizyè *Bull.* 1944, 130 a, et bilingue de Philippoupolis), quelques lignes d'un texte inédit trouvé récemment à Serdica qui commémore la construction des remparts par Marc Aurèle et Commode, entre 177 et 180, τῇ Σερδῶν πόλει τὰ τείχη. Le gouverneur de Thrace est Asellius Aemilianus (son nom a été martelé), qui était connu entre 176 et 180 par des monnaies de Pautalia ; il est ὕπατος ἀποδεδειγμένος.

144. D. Tsontchev, *Hommages Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58 ; 1962), 1507-1522 : *Monuments funéraires thraces des* νέοι ἥρωες *en Bulgarie*. En traitant de la représentation du Héros thrace sur les stèles funéraires, Ts. donne une liste des stèles où le défunt est appelé ἥρως ou νέος ἥρως. Il publie une stèle inédite de *Philippoupolis*, trouvée en 1960, avec l'inscription Τ(ίτον) Φλ(ἀϐιον) Κοτυν νέον ἥρωα (pp. 1517-1518 et pl. 306).

145. *Plotinopolis*. — Chr. Euthymios, *Arch. Ephem.* 1957 (1961), *Arch. Chron.*, 12-14 : Δύο λίθοι ἐκ Πλωτινοπόλεως ἐνεπίγραφοι. Deux nouvelles inscriptions de Didymoteichos contiennent le nom de la ville de Plotinopolis. Cf. *Bull.* 1939, 204-205. Le n. 1, mutilé, est une dédicace Ἀπόλλωνι Κερσ-| Σώζοντι

(l. 1-2). L. 4, Ἡλωτει[νοπολειτῶν]. La restitution de l'éditeur n'est pas à reproduire. — N. 2, base d'une statue « de Valérien » : Ἀγαθῇ τύχῃ · τὸν θεοφιλέστα-[τ]ον Καίσαρα Πό(πλιον) [Λ]ικ(ίνιον) Α(ὐρήλιον) [?] Οὐαλεριανὸν [ν]εὸν (et non pas [θ]έον, avec l'éditeur ; il s'agit donc du César fils de Galien, et non de l'empereur Valérien) ἡ Ἡλωτεινο[π]ολειτῶν πόλις, [ε]ὐτυχῶς. — P. 14, E. complète ainsi un fragment : [Ἡ Ἡλωτι νο[πολειτ]ῶν [πόλις τῷ κυρίῳ Ε]ὔρῳ. Dédicace au fleuve Hébros *Bull.* 1939, 204. — Cf. *Bull.* 1952, 4, p. 130.

146. *Région de Philippoupolis.* — D. Tsontchev, *Latomus*, 21 (1962), 151-158 : *Contributions épigraphiques à l'étude de la domination romaine en Bulgarie méridionale.* N. 1, à *Philippoupolis* même, fin d'une inscription honorifique : ταμιεύοντος Γαιανοῦ Γαΐ[ου] τοῦ αὐτοῦ καὶ ἐπιμελουμέν[ου]. — N. 2, à 7 ou 8 km. à l'est de *Bessapara*, base de statue de Septime Sévère : Ἀγαθῇ τύχῃ · Αὐτοκράτορα Λ(ούκιον) Σεπτίμιον Σεουῆρον Περτίνακα Σεβ(αστὸν) Εὐτυχῆ Εὐσεβῆ Ἀραβικὸν Ἀδιαβηνικὸν Παρθικὸν Μέγιστον, τὸν τῆς [οἰκουμέν]ης δεσπότην, ἡγεμονε[ύοντος κτλ.]. T. la date de 198. — N. 3, au même endroit, un tout petit fragment avec, l. 4, le mot -οἰκιστῶ[ν]. — N. 4, à Karlovo, début d'une inscription pour Septime Sévère. — N. 6, à *Hisar*, avec ses thermes célèbres, fragment d'épigramme avec quelques mots. L. 2, au lieu de -οσα Τάλον παῖδ[α] ou de -ος Ἄτ(τ)αλον παῖδ[α], nous penserions à : -ος ἀταλὸν παῖδ[α]. — Le n. 12, avec les images d'Héraclès et de Dionysos, a été publié en même temps dans *IG Bulg.*, III, 1419. — N. 13, près de Yagodovo, relief du Chasseur thrace, avec la dédicace : Κυρίῳ Ἥρωι Ἑρμοδώρα εὐχήν. — N. 15, à Philippoupolis même, dans une des nécropoles anciennes : Αὐρ(ηλίαν) Τατίαν Λογγεῖναν Λογγείνου νέαν ἡρωΐδα Αὐρ(ήλιος) Ἀσκληπιόδοτος Αἰλ(ίου) Ἰουλιανοῦ βουλευτὴς καὶ γερουσιαστὴς ὁ ἀνὴρ μνείας χάριν ζή(σασαν) ἔτ(η) ιη'. A sept reprises, une lettre *(sigma, upsilon, gamma, lau)* est insérée à l'intérieur d'un *omicron.*

Stèle d'un νέος ἥρως à Philippoupolis n° 144. — Compte rendu de *IG Bulg.* III par I. I. Russu, n° 67.

147. G. Mihailov (n° 148), pp. 217-218, n. 10 et 11, deux dédicaces de sanctuaire d'Asclépios à *Batkun*, maintenant reprises *IG Bulg.*, III, 1127 et 1278.

148. *Trajana Augusta.* — G. Mihailov [*Mél. K. Škorpil*, Sofia 1961], *Epigraphica*, 214-218, n. 7-9. N. 7, édition plus complète de *IGR*, I, 747, inscription des Τραιανέων qui honorent Caracalla, étant gouverneur Statilius Barbarus (ἡγεμονεύοντος Στατειλίου Βαρβάρου ὑπάτου ἀποδεδειγμένου), ἐπὶ συναρχίας (Σ)επτιμίου Αὐ ρ. Βάσσου. — N. 8, inscription de la même ville honorant Gordien III (238-241), ἡγεμονε[ύοντος τῆς] Θρᾳκῶν ἐπ[αρχείας Λουκί]ου Οὐεττ[ίου Ἰουβένως ἐκ] τῶν ὑπερ[παιόντων χρημ]άτων ; ce personnage était connu comme gouverneur de la Thrace sous Balbin en 238 (Kalinka, n. 57). Discussion sur ἡγεμονεύων et ὑπατεύων. — N. 9, fragment de dédicace émanant de la ville sous Commode.

149. D. Zontchev, [*Mél. Škorpil;* Sofia 1961], 271-277 : *La voie romaine Carassura-Beroe* (en bulgare, avec bref résumé en français), commente le voyage d'Alexandre de Druzipara pour Karasoura, entre Philippoupolis et Béroia, et Argos, en utilisant un milliaire de la Τραιανέων πόλις *BCH* 1898, 522, n. 12.

150. *Kabylè et environs.* — G. Mihailov (n° 148), 209-212, n. 1-5. N. 1, inscription latine sur l'autel funéraire d'un légionnaire avec relief du Cavalier thrace. N. 2, épitaphe d'un médecin. Θ(εοῖς) Καταχθονίοις Ἀλέξανδρος Διλαηους ἰητρὸς (sur la forme ionienne ἰητρός à l'époque impériale dans des inscriptions en prose, nous rapprochons *Bull.* 1962, 374) ἔτη ο' ζήσας, περιὼν (sur cette

formule, voir *Études épigr. phil.*, 219-220 ; *Hellenica*, II, 139, n. 4 ; *Carie*, II, p. 194 avec les n. 107, 109, 116, 164, etc.) τὸν τύμβον καὶ τὸν βωμὸν μνημοσύνης χάριν· χαῖρε παροδεῖτα. — N. 3, sur la base d'une statuette dédicace : Κυρίῳ θεῷ ἐπηκόῳ Κενδι (qui ne serait pas Κενδρίσῳ) [M.] Οὔλπιος Ἀπολινάριος [σ]οῦμμος κουράτωρ καὶ M. Οὔλπιος Ἀρχέλαος ἀκτάριο[ς τὸν] ναὸν καὶ τὸ ἄγαλμα κατέ[στησα]ν ἐκ τῶν ἰδίων. — N. 5-6, dédicace à Goljam Manastir, sur une colline voisine où il y avait un sanctuaire d'Apollon (avec la dédicace métrique Kalinka n. 165 ; Mihailov, *Epigr. Bulg.*, n. 95). — N. 5, sur la base supportant un buste masculin drapé : Ἀπόλλωνι ἐ[πηκό ῳ Ἀπ[ολλό]δωρος Πρόκλ[ου] κατ' [ὀνείρ]ου ἐπιταγ[ὴν τὸ ἄγαλμα ?] ἀνέ[θηκεν].

151. *Serdica.* — Inscription des remparts n° 143.

152. *Apollonia du Pont.* — G. Mihailov, *Bull. Inst. Arch. Bulg.*, 25 (1962), *Epigraphica*, pp. 205-209, publie 9 épitaphes et un relief votif anépigraphe trouvés depuis la publication de *IG Bulg.*, I. Les épitaphes n. 1-4 datent de l'époque classique, IVe siècle sans doute. N. 1 : Πλησιστίδης Ἑκαταίου (le premier nom n'est-il pas nouveau ?). N. 3 : Ἀπολλᾶς Ἡφαιστίο (sur les théophores d'Héphaistos dans la région, voir *Rev. Phil.* 1959, 233, n. 10 ; *Hellenica*, XI-XII, 378, n. 2). — N. 4 : Ἀθήναιος Ἀλπάλεο ; le nom, sous sa forme féminine, n'était connu qu'à Apollonia et à Éphèse (*Rev. Phil.* 1959, 233). — N. 5, sur une stèle (du Ier siècle a. C., penserions-nous), au-dessus de deux couronnes schématiques : ὁ δῆμος χαῖρε, et au-dessous : Λικίνιος Λουκίου, Λούκιος Λουκίου, Ἀθηναῖς Γύκωνος, γυνὴ δὲ Λουκίου. N. 7-10, épitaphes chrétiennes. N. 8, Ἀλεξάνδρα est ὑποδιάκον. N. 9 : ἔνθα κῖτε Νόννα (sur ces noms, cf. *Bull.* 1955, 57 ; 1956, 62).

Sur la date du décret *IG Bulg.*, I, 388, voir n° 175.

153. *Anchialos.* — G. Mihailov (n° 148), 212, n. 13 : inscription honorant l'empereur Sévère Alexandre : Ἀγαθῇ τύχῃ. Αὐτοκράτορα M(ᾶρκον) Αὐρ(ήλιον) Σεῦῆρον Ἀλέξανδρον (ces deux mots martelés, selon l'usage) Σεβαστὸν ἡ κρατίστη βουλὴ καὶ ὁ λαμπρότατος δῆμος Οὐλπιανῶν Ἀγχιαλέων, ἐπὶ συναρχίας M. Αὐρ. Σεβαστιανοῦ.

154. *Mesambria.* — G. Mihailov (n° 152), 210-212. N. 11, dans un cadre, jeune fille jouant des crotales ; au-dessus Ἀγασικλεία Νοίου (le nom semble nouveau) θυγάτηρ. — N. 12 : Ἐπιμέ[νης] | Ἑκατα[ίου]. — N. 14, au sommet d'une stèle avec début d'un décret, autel rond avec 4 guirlandes de fleurs, selon la mode étudiée *Rev. Phil.* 1959, 220-221 ; aussi sur une stèle inédite d'Apollonia avec épigramme. — N. 15, dédicace hellénistique Σάραπι, Ἴσει, Ἀνουβι, Ἀφροδίται. Pour le nom Λύδος, voir *Rev. Phil.* 1959, 233, n. 3.

Sur le traité avec Sadalas voir n° 175.

155. *Naulochos*, identifié à Obzor. — G. Mihailov (n° 152), p. 213, n. 17, intéressante dédicace : Μοίραις Σωζούσαις Πίθων Πάρμει ὑπ[ὲ]ρ ἑαυτοῦ καὶ τῶν τέκνων χαριστήριον. Sur le culte des Moires et les dédicaces à ces divinités, voir *Hellenica*, IX, 52-54. Pour le nom Πίθων, voir essentiellement F. Solmsen, *Rh. Mus.* 1898, 137-143 et F. Bechtel, *Spitznamen* (1898), 18 ; d'autres exemples depuis lors naturellement.

156. *Aelos.* — G. Mihailov (n° 152), 213-214, n. 19, partie droite des 5 lignes d'une dédicace faite [Ὑπὲρ (un empereur) καὶ τοῦ σύμπ]αν[τ]ος αὐτοῦ οἴκου καὶ δήμου Ῥωμαίων [καὶ — ὑπα]τ.κοῦ(?) Σεπτουμίου Φλάκκου par un bienfaiteur : ὁ δισ[φύλαρχος ? καὶ φι]λότειμος (cf. *Bull.* 1959, 259) Ἡρακλείδης, Πολυξέ[νου] L. 4, M. écrit, après une lacune : [ἑαυτ]ῷ καὶ τῇ σπείρῃ ἀπο — οντος (plutôt ἱερατεύοντος que ἡγεμονεύοντος, dit justement M.) Μαρκέλλου [— τὸν τελ]αμῶνα ἐκ τῶν [ἰδίων ἀνέ]θηκεν. La dédicace ne peut être

faite par le dédicant ἑαυτῷ, comme dans une formule funéraire de construction de tombeau. Avant la mention de l'association religieuse, τῇ σπείρῃ, il y avait le nom du dieu (cf. *Hellenica*, II, 131), très vraisemblablement ici [Διονύσ]ῳ.

157. *Région de Burgaz.* — G. Mihailov (n° 152), 213, n. 18, à Kamenovo, dédicace à Héraclès : Ἀγαθῇ τύχῃ [Ἡ]ρακλῇ ἀνεικήτῳ δῶρον Χρῆστος.

158. *Odessos.* — G. Mihailov (n° 152), 216 : dans la dédicace publiée par M. Mirtchev, *Bull.* 1962, 209, n. 23, au lieu de Ἥρωι Εἰπερκωνει, M. écrit Ἥρωει Ἱερκωνει, d'après une dédicace du même village (Galata) *IG Bulg.*, I, 283 : Ἱέρκῳ Ἥρωι ἐπηκόῳ.

159. Nous avons pu analyser dans le dernier Bulletin, 214, une série d'épitaphes chrétiennes publiées en 1944 par V. Beševliev. Le n. 20 concerne un Εὐφήμιος Εὐγενίου καὶ Ματρώνης οἰεὸς Βαλγατιανὸς πιστός, mort à 16 ans. L'éditeur a noté : « Βαλγατιανός Ethnikon? ». Il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit en effet un ethnique. Or le rapprochement d'un texte hagiographique permet d'en fixer l'origine. Rapprochement facile, car W. Ruge a inséré dans P. W. à sa place alphabétique un article *Balgatia :* « Ort (χωρίον) 6 Milien von Sykeon in Galatien. Vita S. Theodori c. 4 p. 364 (Μνημεῖα ἁγιολογ. ed. Theoph. Ioannu) ». Cette vie de saint Théodore, archimandrite de Sykeôn, est bourrée de noms de lieux ; ceux-ci étaient pour la plupart aux environs d'Anastasioupolis, qui se trouvait à l'ouest d'Ancyre, vers Beybazar (cf. *Villes d'Asie Mineure*², 360, note). Sykeôn était dans l'évêché d'Anastasioupolis, à 12 milles de cette ville (chap. 3), sur la grande route royale. C'est à 6 milles de là qu'était τοῦ χωρίου Βαλγατίας ; près de Balgatia habitait un ermite doué de voyance. C'est là que se rendit la mère du saint, Maria, pour se faire expliquer un songe qu'elle avait eu après avoir conçu d'un fonctionnaire de police de passage en mission, qui s'était arrêté à l'auberge qu'elle tenait avec sa sœur et sa mère et où αὗται αἱ γυναῖκες, κατοικοῦσαι ἐν αὐτῷ (le πανδοχεῖον sur la grand-route), ἐξετέλουν καὶ τὴν πρᾶξιν τῶν ἑταιρίδων. Le mot Βαλγατία est assez compliqué pour qu'on n'ait pas à supposer d'homonyme. J. G. Anderson, *JHS* 1899, 71 l'a identifié au *Valcalon* de la Table de Peutinger et il placerait le lieu sans doute à un *öyük* à mi-chemin entre Juliopolis et Anastasioupolis. Voilà encore à Odessos un originaire de l'Asie Mineure ; cf. *Bull.* 1962, 214-216, et notamment les originaires d'Hadrianoupolis de Paphlagonie (voir *Villes d'Asie Mineure*², 361, n. 6), qui n'était pas bien éloignée d'Anastasioupolis, par-dessus l'Ala dağ.

Épitaphes du Bas-Empire, voir n° 267.

160. *Région d'Odessos.* — L. Ognenova et M. Lazarov, *Bull. Inst. Arch. Bulg.*, 25 (1962), 197-203 : *Une nouvelle inscription du stratège Apollonius Eptaikenthou* [en bulgare ; avec résumé en français], au musée de Burgas, découvert aux environs. C'est un troisième autel élevé par ce stratège, les autres provenant de Bizyè et d'Abritos (*Bull.* 1958, 328 ; *IG Bulg.*, II, 743 ; *Bull.* 1962, 185) : [Ἀπόλλω]νι Κα[ρ]σηνῶι Θε[ῶι εὐδό]λωι (l'emploi de cette épithète ici nous paraît bizarre et nous ne savons si et comment les éditeurs auraient pu la soutenir ; nous écrivons : Θε[ῶι μεγά]λωι) εὐξάμενος [καὶ ἐπιτ]υχὼν τὸν βωμὸν [ἀνέθηκ]ε Ἀπολλώνιος [Ἐπταικ]ένθου Βιζυηνὸς (on apprend l'origine du stratège ; les éditeurs restituent ce mot, au lieu de γενόμενος, dans les deux autres dédicaces) [στρατη]γὸς Ἀγχιάλου [καὶ Σελ]ητικῆς καὶ Ῥυσι[κῆς ὑπέ]ρ τε ἑαυτοῦ καὶ [γυναικ]ὸς Λεοντοῦς (détail nouveau) καὶ [τέκνω]ν ἐπὶ Ῥοιμητάλκου [Θρᾳκῶ]ν βασιλέως. Comme à Abritos, le dernier mot fut écrit sur un martelage, c'est-à-dire qu'on avait gravé d'abord δυνάστου ; le changement de titre aurait eu lieu peut-être vers 26 p. C., et l'inscription de Burgas, ainsi que les deux autres, serait à dater de 21 p. C.

161. *Dionysoupolis.* — I. I. Russu, *Studii isl. veche*, 13 (1962), 227, note 1, ajoute au Corpus de cette ville (*IG Bulg.*, I, 13-34 ; cf. *Rev. Phil.* 1959, 193-208 ; *Bull.* 1959, 257-262 ; 1962, 220) deux inscriptions : dédicace à Aphrodite publiée dans *Analele Dobrogei*, 19, III (1938), 82 : Ἀνάξανδρος Ἡγησιάνακτος Μηθυμναῖος Ἀφροδίτηι (pour les gens de Lesbos sur les côtes du Pont-Euxin, *Rev. Phil.* 1959, 185, note 2). — Épitaphe inédite du musée de Constantsa, avec relief, provenant peut-être de Balçik (en majuscules) : Λεστορμη Διζ|δωνος, γυνὴ Σουσανος.

162. Au sujet d'*Argedava*, nommée dans le décret pour Akornion, *IG Bulg.* I, 13 (cf. R. Vulpe, *Bull.* 1961, 412), nous signalons une conclusion de H. Daicoviciu, *Studii istorie veche*, 13 (1962), 9-18 : *Problèmes et perspectives des fouilles archéologiques du massif d'Orăştie* dans les Carpathes : « Quant au problème de l'identification de ces établissements, l'auteur est d'avis que l'on doit rechercher la résidence de Burebista, *Argedava*, non sur la rivière d'Argeş, appelée dans l'antiquité *Ordessos* et non pas *Argesis*, mais dans le massif d'Orăştie, peut-être à Costeşti. Il se peut du reste que la résidence du roi dace ne s'appelât pas Argedava, mais autrement, éventuellement *Sargedava*, nom que l'auteur rapproche de noms comme Sargetia, Sarmizegetusa, Germisara. »

163. *Callatis.* — C. Preda, E. Popescu et P. Diaconu, *Materiale şi cercetari arheologice*, 8 (1962), 439-455 : *Les fouilles archéologiques de Mangalia (Callatis)* (en roumain, avec résumé français). Les inscriptions honorifiques ou funéraires reproduites là avaient été publiées ailleurs et signalées dans le Bulletin.

164. S. Lambrino, *Hommages Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58 ; 1962), 928-939 : *Traces épigraphiques de centuriation romaine en Scythie Mineure (Roumanie)*, étudie les fragments gréco-latins de bornage *IGR*, I, 657 (et deux autres fragments reconnus *Hellenica*, I, 78-80). Les bornes sont séparées par des distances de 1.000 pieds (trois fois ; à peu près 300 mètres), 2.000 (trois fois), et une seule fois 2.400 pieds. Cette dernière mesure apparaît, comme exceptionnelle aussi, dans les *Gromatici* pour la région de Carthage : *in aliquibus locis terminos rariores constituimus ut inter se habeant pedes 2.400.* La centuriation, qui fut appliquée en Dalmatie et en Pannonie, l'a été aussi dans la Mésie Inférieure. Dans l'inscription de Callatis, « l'accident heureux auquel nous devons la mesure de 2.400 pieds, c'est que la limite décrite ... côtoyait à cet endroit une de ces centuries carrées qui formaient la division du territoire. Et si les autres mesures sont inférieures à 2.400 pieds, c'est qu'elles correspondent à ce que l'on nommait les *subcesiva*, portions triangulaires ou d'une autre forme, qui restaient aux extrémités du terrain mesuré, entre les centuries carrées marginales ». L. explique par la centuriation de tout le territoire de Callatis (et non d'un village de colons romains ou de vétérans sur quelque portion du territoire) le fragment de décret *IGR*, I, 656 (pour l'éponyme, l. 2, voir *Hellenica*, II, 51-53) pour le stratège [Μ]ονίανος, avec les mots, l. 7 : [τ]ὰς κεντορίας, qu'il date de la seconde moitié du IIe siècle p. C., comme à peu près le bornage. Vers 175-177, le gouverneur des Mésies, Helvius Pertinax, a récupéré des terrains sur les Daces pour la *civitas Ausdecensium* (*CIL*, III, 14437, 2). Ce même gouverneur a dû s'occuper aussi de la *limitatio* de Callatis. Mais celle-ci devait remonter à l'époque de Trajan, sous lequel eut lieu la *limitatio*, ὁροθεσία, d'Istros, époque de prospérité et de création et développement des cités.

165. *Tomis.* — G. Mihailov (n° 152), 214-216, n. 20, publie deux petits fragments du Musée de Silistra, avec les restitutions et l'interprétation de L. Robert, qui les a attribués à Tomis d'après des parallèles (*Dacia*, I (1929), 273 ; *Arch. epigr. Mitt. Oesterr.*, 6 (1882), 19, n. 39 ; 19 (1896), 222-223, n. 89

et 90) et y a vu les titres de dignitaires d'une association : συναγωγ[εύς], προστά[της], δισφι[λότιμος], φιλό[τιμος], νομοφύ[λαξ], [ἱεροκ]ῆρυξ, [εὑερ]γέτης, [δημο]σώστης (sur ce dernier terme, *Bull.* 1959, 259, p. 213, avec ce témoignage aussi).

166. E. Lozovan, *R. Et. Latines*, 39 (1961 ; paru en 1962), 172-181 : *Ovide agonothète de Tomes*, utilise les inscriptions de Callatis et d'Istros pour commenter Ovide, *Pont.*, IV, 9, 101-104 et 14, 51-56, relatif aux honneurs qu'il a reçus de la ville et de ses voisines : décrets, couronne, immunité. Il aurait été honoré pour son œuvre en langue gétique. Cf. *ibid.*, pp. 29-30. P. 30, « M. J. Perret pose la question de savoir si les mérites littéraires peuvent être considérés comme suffisants pour avoir légitimé les honneurs accordés par Tomes à Ovide ; à sa connaissance, il n'y a pas d'exemple analogue, hormis la statue érigée en l'honneur d'Orbilius, le professeur d'Horace ». — En réalité, les documents des cités grecques, et Tomis était l'une d'elles, offrent par dizaines des exemples de poètes, acteurs, rhéteurs, philosophes, etc., honorés pour leur seule activité littéraire et pour leurs déclamations et récitations.

167. A. Neppi Modona, *Hommages Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58 ; 1962), *Frustula Gladiatoria*, 1185-1186, proposerait d'interpréter le *scissor* de l'inscription de Rome Dessau, 5083 *a*, comme le gladiateur équipé de l'objet qui figure sur deux reliefs dans L. Robert, *Gladiateurs*, n. 46 et 299. Il écrit du relief de Tomis : « Osservando bene [*sic*] la tavola CCXXXI, fig. 1 [reprise de *Glad.*, Pl. XIII] (ril. da Tomi, a Bucarest) si vede chiaramente l'arnese a terra : esso è formato da un lungo cono, cui è infissa un'asta terminante appunto a semiluna. Si può pensare che il cono fosse di pelle (ma forse anche di lamina) e venisse infilato nell'avambraccio sinistro, come si vede nella tav. CCXXXII, fig. 2 [reprise de *Glad.*, Pl. XIV] (ril. al Louvre, prov. ignota) ; mi pare che l'uncino si presti magnificamente a tale scopo... ». Le lecteur ne doit-il pas croire que ce sont là des contributions originales de l'auteur qui aurait reconnu lui-même l'objet du relief de Tomis en « examinant bien » la photo publiée ? Il faut donc reproduire le commentaire que donnait L. R., *Glad.*, p. 106, en publiant le relief de Tomis n. 46 : « Par terre gît un objet singulier : un cône, au bout duquel est une tige assez longue, terminée par un croissant de lune. Le détail que j'ai reconnu sur la stèle de Myron (n. 299) me permet d'expliquer cet élément nouveau de l'armement : dans ce cône, le gladiateur passait son avant-bras gauche, qui est nu pour cela ; le ménisque lui servait à parer le filet du rétiaire, à l'écarter, à l'accrocher et à le déchirer. Ici, comme toujours dans nos reliefs où apparaît un rétiaire, la première phase du combat a eu lieu : le rétiaire a lancé son filet, sans résultat, et on en est au corps à corps ; aussi le filet n'est pas représenté, et l'adversaire a laissé choir son manchon à ménisque, désormais inutile et gênant. » *Ibid.*, pp. 235-236, sur le relief du Louvre, n. 299, où L. R. a reconnu aussi l'objet:« L'avant-bras gauche est enfoncé dans un cône de métal terminé par un ménisque. C'est le même objet qui est par terre sur une stèle de Tomis (n. 46) et qui, je pense, servait à arracher le filet du rétiaire. Remarquons que Myron a exactement le même costume que l'adversaire du rétiaire sur la stèle de Tomis. »

168. *Istros.* — D. M. Pippidi avait groupé sous le titre *Contribuții la istoria veche a Romîniei* (340 pp. petit in-8° ; Bucarest, 1958) 13 de ses articles relatifs à l'histoire ancienne de la Roumanie et spécialement à Istros (*Bull.* 1959, 256). Beaucoup plus important pour le public savant sera le volume, tout entier rédigé en allemand, *Epigraphische Beiträge zur Geschichte Histrias in hellenistischer und römischer Zeit* (216 pp. in-8° et 18 planches ; Berlin, Acad., 1962). Il

comprend lui aussi 13 chapitres, qui sont les mêmes pour la plupart, à l'exception des trois derniers des *Conlribulii* (sur un préfet du prétoire, *Bull.* 1959, 256, et sur le christianisme). Un chapitre nouveau sert d'introduction, en traitant de *Griechische und lateinische Epigraphik in Rumänien*, avec notamment l'évocation des travaux de Tocilescu et de V. Parvan. Pour les chapitres II-XII, nous donnons la correspondance avec les publications antérieures en renvoyant aux analyses du *Bulletin*. II : *Bull.* 1956, 187 ; 1961, 422. — III : 1956, 186. — IV : 1959, 258. — V : 1962, 224. — VI : 1961, 421 ; 1962, 235. — VII : 1958, 338 ; 1959, 262. — VIII : 1961, 424. — IX : *Tib. Plautius Silvanus Aelianus und die römische Politik in Moesien unter Neros Regierung*. — X : 1958, 340 ; 1960, 270. — XI : 1961, 427. — XII : 1955, 163 *a*, n. 6 ; 1956, 190. — XIII : *Zum Datum der Zerstörung Histrias durch die Geten im 3 Jh. u. Z.* C'est désormais dans ce livre qu'on devra chercher la rédaction définitive de ces mémoires.

169. D. M. Pippidi, *Dacia* NS 5 (1961), 305-316 : *Inscriptions d'Istros. Décret inédit du II^e siècle*, publie un intéressant fragment de décret pour un Διονύσιος. Ce personnage avait rendu service en prêtant 1.000 statères pour un an pour un fonds destiné à l'achat de blé, l. 3-10 : νῦνί τε χρείαν ἐχούσης τ[ῆς πόλεως χρη]μάτων ὅπως ὑπάρξει σίτ[ου παράθεσις εἰς τροφὴ]ν καὶ σωτηρία[ν] τοῦ δήμου, ἐπε[λθὼν ἐπὶ τὴν β ουλὴν καὶ τὴν ἐκλη[σ]ί[α]ν [ἐ]πηγ[γείλατο χρ]υσοῦς χιλίους εἰς ἐνιαυτὸν, ἐπιδ[οὺς καὶ τὸν τ]όκον τὸν γενόμενον τῶι δήμωι ε[ἰς —]ισμον τοῦ σίτου [τ]οῦ ἀγορασθή[ντος —]τῆς ἐπαγγελίας. P. penserait soit à [μερ]ισμόν au sens de « distribution », mais en marquant la difficulté, soit à « l'augmentation » du stock. Nous suggérons ε[ἰς ἐπευων]ισμὸν τοῦ σίτου (pour le mot, cf. *Études Anat.*, 547 ; *Gnomon* 1959, 665). En cédant au peuple les intérêts de l'argent qu'il a prêté, Dionysios permet de vendre moins cher le blé acheté. Ensuite certainement : τοῦ ἀγορασθη[σομένου διὰ] τῆς ἐπαγγελίας, « du blé qui aura été acheté grâce à la promesse » (libéralité après promesse). On élèvera une statue du personnage à l'agora à côté de celle du peuple personnifié et des statues d'autres citoyens, l. 13-15 : [στ]ῆσαι δὲ αὐτοῦ καὶ εἰκόνα χαλκῆ[ν ἐν τῆι ἀγο]ρᾶι παρὰ τὸν Δῆμον καὶ τὰς εἰκόν[ας —]. Le décret sera gravé aussitôt près de l'autel des Dieux de Samothrace et, après érection de la statue, sur la base de celle-ci, l. 27-31 : ἀναγράψαι δ[ὲ τ]ούς ἡ[γ]εμόνας [τὸ ψήφισ]μα τόδε ἐπὶ μὲν τοῦ παρ[ό]ν[τ]ος (« pour le moment » ; cf. Ad. Wilhelm, *Hermes* 1906, 74 sqq. ; *SEG*, I, 366, 30-32 ; *Sylloge*[3], 543, 5 sqq. ; *P. Fior.*, IV, 346) εἰς [τελαμῶ]να λευ[κ]οῦ λίθου καὶ [στ]ῆσα[ι] παρὰ τὸ[ν βωμὸν τ]ῶν θε[ῶν] τῶν ἐν Σα[μο]θ[ρά]ικηι, σταθ[έντος δὲ τ]οῦ ἀνδριάν[τ]ος καὶ εἰς τὴν [β]άσιν κτλ. Dionysios reçoit le sacerdoce des Dieux de Samothrace et le droit de porter la couronne comme les autres prêtres, l. 20 : δεδόσθαι δὲ αὐτῶι καὶ ἐκγόν[οις ἀεὶ τῶ]ι πρεσβυτάτ[ωι] τῶν ὄντων ἱερωσύ[νην —]οσιαι Θεῶν τῶν ἐν Σαμοθράκηι καὶ στε[φανη]φορίαν καθάπερ καὶ τοῖς ἄλλοις ἱερεῦ[σιν]. P. a rapproché la clause du décret d'Istros pour le prêtre des Muses (*Bull.* 1955, 163, p. 239-240) : κατὰ ταὐτὰ δὲ ὑπάρχειν τὴν ἱερωσύνην τοῖς ἐκγόνοις αὐτοῦ τῶν ὄντων ἀεὶ τῶι πρεσβυτάτωι, et celle de Chios *BCH* 1933, 527-528. Tous ces cas sont des témoignages de la transmission d'un sacerdoce héréditaire non point de père en fils (sauf à la première génération), mais au plus âgé parmi l'ensemble des descendants, c'est-à-dire qu'il passe aux frères du second titulaire et non directement à son fils aîné ; cf. H. Volkmann, *Klio*, 34 (1941), 62-71 : *Die Bruderfolge griech. Priestertümer im Licht der vergl. Rechtsgeschichte* ; cf. *Bull.* 1942, 19. Nous écrivons entre ἱερωσύνην et Θεῶν l'adverbe [δημ]οσίαι, ' à titre officiel '. Nous conclurions que, comme pour le sanctuaire des Muses de Diogénès, le sanctuaire des Dieux de Samothrace était

jusqu'ici un sanctuaire privé. Il est adopté par la cité, comme par exemple celui de Sarapis à Délos, d'abord fondation privée. Ce devient un culte δημοτελής. C'est un processus normal pour l'introduction de nouveaux cultes dans la cité. Nous supposerions volontiers que Dionysios disposant de réserves liquides considérables et possesseur d'un sanctuaire privé des Dieux de Samothrace, dieux de la navigation, était un armateur.

170. D. M. Pippidi, *Studii Classice*, 4 (1962), 125-142 : *Pour une histoire des cultes d'Istros. Documents d'époque hellénistique*, publie ou rappelle une série d'inscriptions essentielles pour les cultes de la ville. Pp. 126-128, Zeus Polieus, dont le prêtre est connu par le décret pour Aristagoras, avait un autel dans ' la zone sacrée '. Un décret inédit du IIIe siècle devait être exposé en deux exemplaires, ἐν τῆι ἀγορ[ᾶι πρ]ὸ τῆς στοᾶς et πρὸ τοῦ βωμοῦ τοῦ Διὸς τοῦ Πολιέως. La stèle a été trouvée près d'un grand autel anonyme presque carré, tout près d'une base à laquelle elle s'adapte parfaitement. — Pp. 128-130, Déméter, dont on n'avait encore aucune trace à Istros, alors que son culte est très important dans les autres cités de la Mer Noire. Belle dédicace du IIe siècle (correction manuscrite de l'auteur, au lieu de IIIe siècle) : [Ἀπο]λλωνὶς Διογέ-[νους, γυνὴ δὲ — αι]νέτου τοῦ Ἀθηνά[δου, Δήμ]ητρι ἄρξασα. — Pp. 130-134. Premiers renseignements aussi sur le culte d'Aphrodite. Fragment du IIIe siècle a. C. : [— Ἡφαι]στοδώρου [— τοῦ Ἀ]πολλωνίου, γυν[ὴ δὲ —]ώρου Ἀφροδί-[τηι]. Dédicace du IIe siècle a. C. à la déesse de la navigation : Ἀπολλώνιος Μητροβίου [Ἀφρ]οδίτηι Ποντίᾳ ἐπηκόῳ. — P. 134. Premier témoignage du culte d'Asclépios, un fragment hellénistique portant notamment [Ἀσκλ]ηπιῶι εὐ[χήν]. — Pp. 134-136, les Muses d'après le décret *Bull.* 1955, 153 *a*, p. 240. — Pp. 136-137, sur Pankratès et Nikè, voir ici n° 172. — Pp. 137-139, le Θεὸς Μέγας auquel un Thasien éleva un temple, *Bull.* 1961, 423. — Pp. 139-140, les Grands Dieux de Samothrace, d'après le nouveau décret, ici n° 169. — Pp. 140-142, P. reprend un fragment de dédicace Διοσκόροις, avec une étoile à huit rayons dans l'angle au-dessus du départ du fronton de la stèle.

171. D. M. Pippidi, *Acta Antiqua Acad. Hungaricae*, 10 (1962 ; *Mél. M. Moravcsik*), 219-224 : *Dédicaces au Cavalier thrace découvertes à Histria*, publie deux reliefs du Cavalier au pas et sans armes devant l'arbre au serpent et l'autel. La première dédicace est latine et datée de 152 p. C. : *Heroni Inuicto Sicinius Porphyrio pro salutem suam et suorum ex imperio Heronis lib(ens) a(n)i<i>mo feci, Glabrione et Homulo cos(ulibus).* — La seconde, pp. 223-224, est grecque : Ἀγαθῇ Τύχῃ. [Ἥ]ρωα Βιάνωρ Κλεογένους ἀνέθηκεν κατ' εὐχήν. Sans doute IIe siècle p. C.

172. D. M. Pippidi, *Dacia*, NS 5 (1961), 533-535 : *Pierres errantes (IGB, I, 300).* Le petit autel de provenance inconnue conservé au musée de Varna *IG Bulg.*, I, 300, avec dédicace Παγκρατ[εῖ] καὶ Νίκη[ι] (*Bull.* 1959, 124 fin ; 1960, 254), avait été trouvé dans les fouilles d'Istros et publié par V. Parvan, *Histria*, IV, p. 549, n. 9, qui restituait : [Ἀφροδίτηι] παγκρατ[ίστηι] ou παγκρατ[εῖ] καὶ νικηφόρωι. P. écrit avec Mihailov Παγκρατεῖ et, avec Dunst et nous-mêmes, reconnaît, associé à Nikè, un dieu ou un héros Pankratès.

173. D. M. Pippidi, *Studii Classice*, 4 (1962), 291-300 : [*Un nouveau document sur le koinon pontique, En marge d'une inscription agonistique d'Istros*] ; rédaction abrégée en roumain de l'article (*BCH* 1960), *Bull.* 1962, 240.

174. D. M. Pippidi, *Hommages à Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58 ; 1962), 1265-1275 : *Sur une hypothèse de Patsch concernant l'histoire de la Mésie au Ier siècle*, donne heureusement une rédaction en français de son article *Bull.* 1962, 238.

175. H. Bengtson, *Historia*, 11 (1962), 18-29 : *Neues zur Geschichte des Hellenismus in Thrakien und in der Dobrudscha*, présente à un large public d'abord, pp. 18-20, la découverte de la ville de Seuthopolis, *Bull.* 1959, 255 (p. 20, il ne faut pas donner comme exemple des ' Funde bulgarischer Forscher ' précisément la liste de stratèges de la Thrace trouvée sur le Nestos et publiée par D. Lazaridis dans *Arch. Eph.* 1953-1954 ; cf. *Bull.* 1956, 162). En second lieu, pp. 21 sqq., il reproduit intégralement le texte du décret d'Istros pour Agathoclès publié par S. Lambrino (*Bull.* 1962, 234) et il l'analyse. Pp. 25-26, B. traite de la date du traité entre Mésembria et Sadalas *IG Bulg.*, I, 307 (*Bull.* 1953, 133) ; il descendrait jusqu'au milieu du IIIe siècle. P. 28, il incline à placer sous Antiochos III le décret d'Apollonia *IG Bulg.*, I, 388.

176. *Černa Voda.* — A. Kuzev, *Bull. Inst. Arch. Bulg.*, 25 (1962), 219-223 : *Vermeintliche frühmittelalterliche griechische Inschrift aus Černa Voda in der Dobrudža, Rumänien* [en bulgare, avec résumé de quelques lignes en allemand]. L'inscription a été considérée, à cause d'un nom slave comme un des plus anciens documents slaves de la Dobroudja (Tocilescu, Stančev, Barnea) : [Ἰ(ησοῦ)ς Χ(ριστὸ)ς νικ[ᾷ· Ἐνθάδε κεῖτε ἱ δοῦλοι τοῦ θεοῦ Ῥατουσλάβι καὶ τῶν τέκνον, Αὐγούστου ις'. K. la date du XVIIIe siècle ou de la première moitié du XIXe.

Timbres d'amphores dans la Dobroudja, voir n° 20.

177. **Dacie.** *Carpathes.* — Sur Argedava voir n° 162.

178. **Russie Méridionale.** — *Chersonasos.* Timbres d'amphores à Myrmekion, n° 179.

179. *Myrmekion.* — Sur ce site, à 4 km. au N.-E. de Kertsch, des fouilles ont été faites par des archéologues soviétiques et polonais en différents secteurs. W. F. Gaidukewitch lui a consacré un volume [*Mirmeki, Fouilles soviétiques de 1956, 1934-1956*] (123 pp. in-4° ; Varsovie 1959 ; tome II des [*Fouilles soviéto-polonaises à Mirmeki*]. Par une très heureuse initiative, il y a un résumé français assez développé, pp. 105-114. G. y a expliqué l'identification du site, son histoire d'après les textes, l'histoire des recherches et fouilles en même temps que les résultats de la campagne de 1956 dans le secteur soviétique. Nous renvoyons le lecteur à cette vue d'ensemble facilement accessible. Les inscriptions consistent en graffites sur des vases (des noms, pas de dédicaces) et en timbres d'amphores. La statistique de ces derniers s'établit ainsi (p. 114) : sur 538 timbres des fouilles de 1946-1950 et 1950 au secteur U (pour le secteur des fouilles polonaises, voir *Bull.* 1962, 25) : 239 de Sinope, 183 de Rhodes, 33 d'Héraclée (cf. pp. 31-32 et 111 une amphore complète de cette origine), 13 de Cnide, 13 de Cos, 12 de Thasos, 6 de Chersonasos, 1 latin, 29 indéterminés. Timbres sur des lagynoi, attribués sans doute à Rhodes (p. 114). P. 99, timbre de Sinope : [ἀ]γορανομούντων [Ἡφ αιστίου [Ἀρισ]τίωνος [Ἀπη]μάντου. — Tuiles : pp. 63 et 113.

ILES DE L'ÉGÉE

180. **Délos.** — J. Delorme, *Les palestres* (*Expl. Arch. Délos*, 25 ; 183 pp. grand in-4°, et album de 29 planches ; Paris, De Boccard, 1961). P. 116-121, D. utilise les inscriptions pour l'identification de la ' Palestre du lac ' avec la παλαίστρα des inscriptions déliennes ; mentions de la παλαίστρα dans les comptes de Délos indépendante ; discussion sur le παιδαγωγεῖον (cf. 137-138). Pp. 159-164, transcription de tous les passages des inscriptions relatifs à la παλαίστρα. Pages 171-175, *Remarques complémentaires sur l'identification des palestres* (cf. aussi 71, n. 4), D. discute les discussions de J. Tréheux, *BCH* 1952, 562-595. « Les raisonnements, quelque copieux et érudits qu'ils soient, ne m'ont

pourtant pas convaincu et je me propose d'indiquer ici que : 1°, je tiens toujours la κάτω παλαίστρα pour le 'rez-de-chaussée ' de la palestre [cf. *Bull.* 1949, 117 ; 1954, 192] ; 2°, on ne peut d'aucune manière l'identifier avec les fondations découvertes sous la Palestre de Granit ; 3°, la Palestre du lac remonte à une date antérieure à celle que lui assigne J. Tréheux ; 4°, il n'est pas impossible d'interpréter l'ἀρχαία παλαίστρα autrement que comme le vieil édifice de l'Amphictionie ». P. 172, sur le vase *gaulos* (cf. *Bull.* 1949, 117 ; 1954, 192 ; 1955, 169). « Je ne reprendrai pas la savante analyse que J. Tréheux a consacrée au *gaulos*. La question est, tout compte fait, de mince importance. Du moins dois-je dire que sa lecture ne m'a pas convaincu et que je continue à préférer un seau de bois à un récipient de bronze ».

181. M. Guarducci, *Annuario Sc. It. At.*, 37-38 (1959-1960 ; paru en 1962), 429, revient sur la dédicace en 109-108 d'un ὑφιερεύς de Sarapis (*Bull.* 1956, 196). Le prêtre et le prêtre adjoint en 120-119 comme dans les années 137-6, 116-15, 113-12, 109-8, appartiennent bien à la même tribu, car le dème de Myrrhinonte appartient bien à l'Égéide, et non à la Pandionide (observation de G. A. Stamires). L'hapax ὑφιερεύς se retrouve à Tégée (*IG*, V 2, 49, l. 4). — Sur des termes rares ou nouveaux en ὑπο- voir *Bull.* 1961, 269, p. 159, à propos de ὑποκῆρυξ ; aussi ὑπονακόρος dans *I. Lindos*, 295, 301-326.

182. N. M. Kontoleon, *Gnomon* 1962, 398, dans un compte rendu de H. Gallet de Santerre, *Délos primitive et archaïque* (1958). « Zur Artemis der Nikandre möchte ich bemerken, dass ihre Ergänzung mit einem Löwen an der Seite, die der Verf. sich zu eigen macht (258), eher abzulehnen ist. Naxisch wegen seiner Inschrift, die allein veröffentlicht ist (*I. Délos*, 3 ; Peek, *Wiss. Z. Universität Halle*, 6 (1956-57), nr. 16), ist auch ein sehr interessantes Marmorfragment, das ich nur deswegen erwähne, weil ein neuerdings gefundenes dazugehöriges Bruchstück das Rätsel dieses Fragments lösen hilft. Der Anfang der Inschrift ist nun bekannt : Νησστι[άδ]ης ποίησεν... und auch die beiden Distichen sind durch ein vertikales Band verbunden, auf dem ἀ φθίτ[ο — steht. Die Inschrift ist auf dem Gürtel eingemeisselt, wie ihn die dädalischen Statuen tragen ». — Le ' fragment statuaire ', avec quelques syllabes boustrophédon en caractères naxiens, était un débris dont il n'était pas sans sagesse de désespérer. W. Peek, *loc. cit.*, 570-572, y avait déployé toute son ingéniosité. Avant ης ποίησεν, le bas d'une haste oblique « wird eher einem K oder X als einem Δ angehören », pensait-il. Il reconnaissait le début d'un vers iambique et il restituait : [Ἀλ]κῆς ποίησεν ἔριν ὀ[ρίνας ? —]. L'ἀλκή s'est évanouie. — Pp. 398-399, K. interprète le μαντεῖον de *IG*, XI 2, 165, l. 44, non comme un oracle apollinien spécifique, mais comme une institution de la ville, tel le μάντις de *I. Délos*, 2605.

183. J.-P. Rey-Coquais, *Mél. Beyrouth*, 37 (1960-61), 249-254 : *Une prétendue ' dynastie ' syrienne dans la Délos hellénistique*. R. repousse des rapprochements de parenté tenus pour vraisemblables entre un Ἡρακλείδης Φοῖνιξ, un Ἡρακλείδης Tyrien vendeur d'ivoire en 270, et un Γνωσίδικος Ἡρακλείδου, fermier à la fin du IVe siècle, et Ἡρακλείδης Γνωσιδίκου en 246 ; car il n'y a pas eu, au début du IIIe siècle, un Ὑὸν Γνωσ[ιδίκου Ἡ]ρακλείδην Φοί[νικα], mais (Wilhelm et Hiller von Gaertringen dans *IG*, XI 4, 1163) Ἡρακλείδην Φοί-[δωι κτλ.] dans une épigramme. Ainsi le Phénicien Hérakleidès, forgeron, fondeur et orfèvre, est-il isolé ; on ne peut parler d'une vraie dynastie d'industriels étrangers ; Hérakleidès le Phénicien est le seul Syrien établi à Délos au IIIe siècle. R. suggère à titre d'hypothèse qu'il pourrait être Sidonien. — Selon R., le manque de précision de l'ethnique Phoinix « serait plutôt une preuve

que les Phéniciens établis dans l'île à cette époque étaient assez peu nombreux pour qu'aucune confusion, malgré la banalité fréquente de leurs noms théophores, ne fût possible entre eux ; cette même raison explique encore, au début du IIe siècle, que le seul étranger à figurer parmi les garants pour la location des maisons sacrées... est un Apollonios, déclaré simplement Phénicien » (*I. Délos*, 400, l. 10). Si, en 270, un Hérakleidès, qui a vendu deux défenses d'éléphant, est qualifié de Tyrien, ce serait parce qu'il n'était pas établi à Délos, mais qu'il était un commerçant de passage. — On pourrait proposer pour les deux ' Phéniciens ' une explication différente et tout au moins aussi vraisemblable : les Phéniciens qualifiés de Sidoniens, Tyriens, etc., sont des citoyens de ces villes ; les ' Phéniciens ' sont originaires de quelque village de ce pays. Rapprochons, pour éclairer la chose, ce seul exemple d'une épitaphe de Rhodes (*Clara Rhodos*, II (1932), 56) : Πολυκλείτου Σολέως (Soloi de Cilicie) καὶ τᾶς γυναικὸς Εὐφροσύνας Κιλίσσας.

184. Épitaphes de Rhénée au musée de Vienne n° 35.

185. **Rhodes.** — G. S. Dontas (n° 187) republie la stèle funéraire (*Clara Rhodos*, IX, 100, fig. 67) du couple d'étrangers : Εὐτύχου Λαοδικέως καὶ τῆς γυναικὸς αὐ[τοῦ] Ἀγαθαρίου Ἀλεξανδρίδος.

186. Timbres d'amphores rhodiens à Prasiai n° 90 ; à Pella n° 19 ; à Myrmekion n° 179 ; à Éphèse n° 210.

187. **Télos.** — G. S. Dontas, *Arch. Ephem.* 1958 (paru en 1961), 208-216 : Παρατηρήσεις ἐπὶ Ῥοδιακῶν τινῶν ἐπιτυμβίων ἀναγλύφων, étudie dans les stèles funéraires le motif des deux femmes ou de l'homme et de la femme qui se jettent dans les bras l'un de l'autre. Sur une stèle de ce type à Télos, p. 213, du Ier siècle a. C., l'inscription [Ἀ]γαθόκλεα [Ἀ]πολλωνίου. En plus petits caractères, une épitaphe postérieure : Μενεστρά[τη] Μενεσ— Κνιδία, γυνὰ δὲ Διονυσ —.

188. **Cos.** — Timbres d'amphores à Prasiai n° 90 ; à Pella n° 19 ; à Myrmekion n° 179.

189. **Ténos.** — L. Robert, *Annuaire Éc. Haules Études hisl. phil. pour 1962-63*, 53-55 : sur le décret *IG*, XII 5, 860, le vocabulaire, l'interprétation historique et sur l'absence d'apparat et d'explications dans *IG*.

190. **Paros.** — G. Daux, *BCH* 1961, 846-849 (Chronique) reproduit les photographies données par A. Orlandos de l'inscription d'Archiloque et d'une épitaphe formée de deux épigrammes (*Bull.* 1962, 261). Il donne une transcription des deux dernières.

Sur Zeus Elastéros, voir n° 199.

191. **Chios.** — F. W. Walbank, *Phoenix*, 16 (1962), 178-180 : *Surety in Alexander's letter to the Chians*. W. montre bien, en utilisant notamment le passage de Polybe, V, 15 sqq., que dans le droit grec, comme il est naturel, une caution n'est payée que si l'accusé est mis en liberté provisoire, et non s'il est jeté et maintenu en prison. D'après cela, il modifie les restitutions de deux lignes d'une des lettres d'Alexandre où la ville de Chios ordonne (Th. Lenschau, *Bull.* 1941, 109 ; Ad. Wilhelm, *Bull.* 1946-47, 166), l. 5-7 : [τούτους ὑπεγ]γύους φυλασσέτω ἡ ἀ[ρχὴ ἢ (et non pas καὶ) ἐν πέδαις δεδ]εμένους· ἂν δ' ἀποδρᾶ[ι τις ὑπέγγυος (la clause ne s'applique qu'à cette première catégorie), τὰ ἐπ]ίτιμα ἀποτίνειν τ[οὺς ἐγγυωμένους κτλ.].

192. Timbres d'amphores à Pella n° 19.

193. **Thasos.** — L. Robert, *Annuaire Éc. Haules Études hisl. phil. pour 1962-63*, 55 : l'apparat critique du décret *IG*, XII 8, 267 dans *IG* et dans *CIG* ; les copistes (cf. p. 53) ; ἐπερωτᾶν et ἐπελθεῖν.

194. E. Badian, *Athenaeum* 1962, 356-359 : *The tribe of the Curiones*, accepte

la restitution proposée dans le sénatus-consulte de Sylla pour les Thasiens (J. Pouilloux et Chr. Dunant, *Recherches*, II, n. 174 A, l. 5-6) par L. R. Taylor, *Voting districts*, 268 sq. [*non vidimus*], qui a restitué le nom de C. Scribonius Curio père : Γά[ϊος Σκριβώνιος Γαΐου υἱὸς]... ετίνας (tribu) Κουρί[ων]. Il restitue le nom de la tribu Pomptina, [Πομ]ετίνας, en montrant que telle était la tribu de Curio fils, d'après Cicéron, *Fam.* VIII, 8, 5 sq. (discussion de texte) et qu'il n'y avait point alors de changements de tribu chez les sénateurs.

195. Timbres d'amphores à Prasiai n° 90 ; à Pella n° 19 ; dans la Dobroudja n° 20 ; à Myrmekion n° 179.

196. **Skopelos.** — A. Xyngopoulos, *Arch. Ephem.* 1956 (1959), 181-198 : Ὁ ναὸς τῆς Ἐπισκοπῆς Σκοπέλου. P. 188, inscription de rénovation datée de 6536 = 1078 p. C., ἐπὶ βασιλείας Νικηφόρου τοῦ Βοτανιάτου, et ἐπὶ Ἀναστασίου τοῦ ἐπισκόπου τῆς παρούσης νήσου Σκοπέλλων ; dédiée à la Vierge, aux Apôtres et à S. Nicolas, ἐπ' ὀνόμα[τι] τῆς ὑπεραγίας δεσποίν[ης] ἡμῶν Θ(εοτό)κου σὺν τοῖς πανευφήμοις κορυφαίοις ἀποστόλοις ἅμα τῷ ἐν [ἱ]εράρχαις π(ατ)ρ(ὶ) [ἡ]μῶν καὶ θαυματουργῷ Νικολάῳ.

197. **Eubée.** *Carystos.* — W. P. Wallace, *Phoenix*, 16 (1962), 15-28 : *Loans to Carystos about 370 B. C.*, réédite, après révision de la pierre et avec photographie, l'inscription *IG*, XII 9, 7, relative à des versements d'intérêts à cinq Thébains et à un Histiéen.

198. **Crète.** *Phaistos.* — M. Guarducci, *Annuario Sc. It. At.*, 37-38 (1959-1960 ; paru en 1962), 429, maintient sa lecture d'un graffite Σαστωκ (*Bull.* 1956, 233) contre le Κάστωρ de E. Mastrokostas (*Bull.* 1959, 356).

199. *Dréros.* — H. Van Effenterre, *BCH* 1961, 544-568 : *Pierres inscrites de Dréros.* Pp. 544-546 : 1, *La gravure des inscriptions de Dréros.* Sur la différence de modifications à l'air entre les inscriptions gravées au ciseau et les inscriptions piquetées à la pointe. — Pp. 547-552 : 2. *L'ouverture de la chasse à Dréros*, modifie son interprétation de l'inscription archaïque *Bull.* 1948, 199, n. 3. Il ne s'agit plus d'un texte politique relatif aux hétairies, aux *agelai* et à la fête des Hyperboia. Une nouvelle coupe donne : ἐ ἀρήιαν ἔϝαδε ὄζα· ἐλάσι τõ ὑπερβοίο μηνὸς ἐν ἰκάδι ὄρον ἦμεν. V. traduirait : « S'il leur arrivait de chasser, il a été décidé combien (ils chasseraient) : pour la battue, le mois d'Hyperboios, au vingtième jour, sera la limite. » Il s'agirait de la chasse aux chèvres sauvages. Hyperboios serait le dernier mois de l'année, en septembre-octobre. — P. 549, n. 1, traitant de l'épithète de Zeus Elastéros à Paros, après N. Kontoléon et S. Marinatos, V. écrit : « Nous ne pensons pas, quant à nous, à un dieu chasseur de criminels, mais à un équivalent mâle d'Artémis Agrotéra, rassembleur de troupeaux pour les descendants d'un Mandrothémis au nom prédestiné (*IG*, XII 5, 1027) » [il semble qu'il y ait dans cette allusion au nom une confusion précipitée]. Rappelons une autre interprétation, due à M. P. Nilsson et à Frisk, qui vaut la peine d'être appréciée et, en tout cas, connue, et que nous avions pris grand soin d'aller chercher dans une note d'un livre de M. P. Nilsson, *Cults, myths and politics*, pour l'analyser dans ce Bulletin et faire en sorte qu'elle soit facile à trouver, pour qui s'intéresserait à cette épithète dans un culte parien, en la classant à Paros *Bull.* 1955, 179, où elle a été signalée en même temps que l'article de S. Marinatos. Exactement N. et F. repoussent l'étymologie ' astrale ' de K., qui retrouvait ἀστήρ dans la fin du mot (*Bull.* 1951, 164), mais, rapprochant eux aussi ἐλάστερος de ἀγροτέρα (pour la composition, non pour le contenu), ils sont partisans d'une interprétation ' céleste ', sinon exactement astrale, en considérant que ce que Zeus ἐλαύνει c'est nécessairement la foudre. Cela peut vraiment se soutenir en face des criminels et des troupeaux.

Pour des noms à *Lato*, voir n° 129.

ASIE MINEURE

200. **Troade.** *Dardanos.* — Rüstem Duyuran, *Anatolia (Rev. Inst. arch. Univ. Ankara)*, 5 (1960), 9-12 : *Découverte d'un tumulus près de l'ancienne Dardanos*, signale, p. 11, que « sur deux des grands vases en bronze contenant des cendres est gravé le nom du mort ». La photographie de l'un d'eux, pl. XIII, ne permet pas un déchiffrement complet.

201. **Mysie.** — Dédicaces de Mysie, voir n° 313.

202. *Germè et Attaos.* — L. Robert (n° 7), 377-413, reprenant l'étude de la question topographique, après deux voyages nouveaux, place Germè aux ruines de *Kiresin (Savaştepe)* entre Balıkesir et Soma, et Attaos à l'est de Balıkesir. Le titre Ἱερὰ Γερμή p. 387. Épitaphe de Germéniens à *Konakpınar*, pp. 388-390. Localités nommées dans une inscription d'Ovabayındır, p. 401. Les inscriptions de la région de Savaştepe, pp. 396 et 402-403 ; l'inscription *IGR*, IV, 520, se trouve aussi dans *BCH* 1894, 160 (A. Fontrier). — Pp. 404-405, dédicace nouvelle aux Nymphes et à Hadrien. P. 407, mention d'Héraclès ; Héraclès et les sources. Voir aussi n^{os} 244, 313.

203. *Pergame.* — L. Robert, *ibid.*, 413 : sur l'arbitrage entre Pitanè et Mytilène *OGI*, 335. — P. 265 sqq. : sur le décret *OGI*, 338, relatif aux nouveaux citoyens et sur Aristonikos-Eumène III. — Voir n° 216.

204. *Vallée du Haut-Caïque.* — L. Robert, *ibid.*, 271-272 : sur *OGI*, 268 (le verbe προτεσθαι, les fêtes Basileia, la date).

205. **Éolide.** *Kymè.* — V. Arangio-Ruiz ; *Boll. Ist. diritto romano Vittorio Scialoja*, 64 (1961), 323-342 : *Testi e documenti*, VI, *L'iscrizione Leidense di Augusto*, republie, avec un apparat critique, l'inscription du musée de Leyde publiée par H. W. Pleket, *Bull.* 1961, 97 ; 1962, 280. Il étudie quelques-uns des problèmes que soulève ce groupe de trois documents : caractère de l'intervention des consuls Auguste et Agrippa, situation juridique des δημόσιοι τόποι ἢ ἱεροί des cités, du *fanum Liberei* de l'inscription latine, question de la πρᾶσις ἐπὶ λύσει, et il propose quelques restitutions différentes de celles de l'éditeur et des autres savants qui ont étudié ces textes : l. 1, comme G. Dunst, il admettrait un blanc après Σεβαστός ; l. 3-4, il écrit : [Εἴ τινες δημόσιοι τόποι ἢ ἱεροὶ ἐν πόλεσ[ιν, ἢ κατὰ τῆς | π]όλεως ἑκάστης ἐπαρχείας εἰσὶν, οὐ ἐπαρχεία n'aurait pas le sens — normal — de ' province ' comme à la ligne 9, mais de ' territoire ' de la cité ; mais il souligne dans l'apparat pour ce supplément : « d'altronde dubitativo ». — L. 6-7 : μηδὲ ἀπο[τίμημα | ἢ] δῶρον λαμβανέτω. — L. 9 : ἀποκαταστα θῆναι εἰς τὸν δημ[όσιον λόγον], au lieu de τόπον. — L. 10-11 : καὶ ὃ ἂν χρ[έους χά|ρι]ν δοθῇ. — Dans la lettre en latin du proconsul Vinicius, il repousse la restitution de G. Dunst, l. 2-3 : *nom[ine | acqui]sitiones*, et il garde *[ven]ditiones*. — L. 10-11, il adopte la restitution de Kunkel *(non vidimus)* : *[-vadi]monium ei satisdato ubi ego ero Lusiam pr[o]m[itte|re magi]s probo.* Dans la traduction grecque de la lettre latine, l. 5-6, A. complète : ὑπὸ Λυσίου τοῦ Διογένους [Τυκάλ|λεως πολείτου ὑμετέρο]υ.

206. **Ionie.** *Smyrne.* — L. Robert (n° 8), 81 : les colonnes de marbre de Synnada et de marbre de Numidie dans l'inscription *IGR*, IV, 1431.

207. L. Robert (n° 7), 331, note : épitaphe à Oxford avec une tige d'origan sculptée et le nom de personne Ὀριγανίων.

208. Pour une inscription mal classée à la région de Smyrne, voir n° 218.

209. *Téos.* — L. Robert, dans une préface (pp. 5-8) à la publication de P. Devambez, *Bas-relief de Téos* (*Bibl. arch. hist. Inst. fr. arch. Istanbul*, XIV ;

32 pp. in-4° et 8 pl. ; 1962), traite du site d'Hereke sur le territoire de Téos et reconnaît dans ce site, comme dans les autres Hereke de Turquie, un *Charax* ancien ou médiéval. — L. R. retire sa remarque, note 2 de la page 5, sur la valeur du toponyme moderne Seferihisar, opposé à la forme Sivrihisar ; sur les observations de Fr. Babinger (par lettre), il admet que Seferihisar est une réfection moderne de l'authentique Sivrihisar.

210. *Éphèse.* — F. Eichler, *Anz. Wien* 1961, 65-74 : *Die österreichischen Ausgrabungen in Ephesos im Jahre 1960*, rend compte de la poursuite des travaux par une nouvelle équipe après la mort de F. Miltner en juillet 1959. « Das von Miltner erschlossene Grabungsareal und Fundmaterial ist so reichhaltig, dass sich auch für die Zukunft empfiehlt, mehrere nur der Aufnahme von Bauten und Funden zu widmende Arbeitskampagnen einzuschalten, das Tempo der Grabungen selbst aber einzuschränken. Auch wird die weitere Herausgabe der Grabungsergebnisse in den ' Forschungen in Ephesos ' möglichts zu fördern sein ». On a fouillé au prytanée, établissant, par le dégagement des portiques autour de la place de l'autel, la liaison avec l'Odéon ; on signale, p. 68, des timbres d'amphores rhodiens ; — sur la pente Sud en face du temple d'Hadrien et des Thermes de Scholasticia (boutiques, riche maison avec cour à péristyle ; on signale, p. 70, des graffites et des inscriptions peintes sur les murs) ; — en continuant la ' rue des Courètes ' le long du côté Sud de la terrasse de Domitien. P. 72, la campagne a été moins riche que d'ordinaire en inscriptions ; la plus importante date de 80-82 : Γάϊον Λαικάνιον Βάσσον, τὸν γενόμενον ἀνθύπατον, εὐεργετήσαντα πολλὰ τὴν πόλιν, προνοήσαντα δὲ κατασκευασθῆναι καὶ τὸ ὑδρεκδοχῖον (pour le mot, cf. à Éphèse *Bull.* 1961, 539, avec notre supplément ; à Aphrodisias, *Bull.* 1956, 276 : τὰς ὑδρεγδοχεῖα καὶ [τὰς] ἐν αὐτοῖς δεξαμενάς ; à Milet, *Hellenica*, XI-XII, 463, n. 4 ; *Bull.* 1961, 603) καὶ τὴν εἰσαγωγὴν τῶν εἰς αὐτὸ ὑδάτων, ἐπιμεληθέντος τῆς ἀναστάσεως τῶν τειμῶν (les statues honorifiques) Λουκίου Ἐρενοίου (faute d'impression pour Ἐρεννίου ?) Περεγρείνου ἀγνοῦ (nous écrivons ainsi, et non point, avec E., un nom Ἄγνου ; l'épithète indique l'intégrité) καὶ φιλαρτέμιδος τοῦ γραμματέως τοῦ δήμου τὸ β′. ψηφισαμένου δὲ [καὶ κα]τασκευάσαν[τος Φλ]αβίου Ἀσκλη[πιοδ]ώρου τοῦ γραμματέως τοῦ δήμου.

211. F. Eichler, *Anz. Wien* 1962, 37-53 : *Die oesterreichischen Ausgrabungen in Ephesos im Jahre 1961.* Les fouilles ont été concentrées surtout sur le dégagement complet du prytanée, dont on peut reconstituer l'histoire architecturale. Sondages dans l'orchestra de l'Odéon. Dégagement de la grande maison au sud de la rue des Courètes et travaux vers le sanctuaire de Domitien. « Wie im vorigen Bericht gesagt, sind Nachuntersuchungen und Aufnahmen der von Miltner aufgedeckten Bauten ein dringendes Gebet » ; pour un monument à l'extrémité Est de la rue des Courètes, la lecture d'un F au lieu d'un E dans l'inscription latine, p. 48, transforme un monument en l'honneur de Sylla en celui de son petit-fils C. Memmius. Pp. 52-53, E. rectifie aussi des identifications de sculptures : pas d'Amazone, mais un chasseur de sanglier, c'est-à-dire le fondateur Androklos, etc. « Man ersieht daraus, wieviel auch hier noch nachzuholen ist, wie sehr sich überhaupt ein gemässigteres Tempo der Grabungen selbst empfiehlt, wenn das ganze Unternehmen mehr der wissenschaftlichen Forschung als touristischen Interessen dienen soll ». E. publie, pp. 50-52, une inscription d'après la transcription de D. Knibbe : stèle de 57 lignes encastrée dans un mur du prytanée et que l'on date d'environ 300 a. C. C'est la condamnation à mort (l. 1-2 et l. 11-12 : τίμημα τῆς δίκης θάνατος· κατεδικάσθη δὴ τῶνδε) de 45 personnes coupables de sacrilège (l. 9-10) : τά τε ἱ[ερὰ ἠσέβησαν

καὶ τοὺς θεωροὺς ὕβρι[σαν]. Ces théores avaient été envoyés à Sardes et au sanctuaire d'Artémis fondé par les Éphésiens, renseignement nouveau très important (l. 3-9) : θεωρῶν ἀποσταλέντων ὑπὸ τῆς πόλεως ἐπ[ὶ] χιτῶνας (nous ne comprenons pas) τῇ Ἀρτέμιδι κατὰ τὸν ν[ό]μον τὸμ πάτριον καὶ τῶν ἱερῶγ (victimes envoyées) κα[ὶ] τῶν θεωρῶν παραγενομένων εἰς Σ[άρ]δεις, καὶ τὸ ἱερὸν τῆς Ἀρτέμιδος τὸ ἱδρύμενον ὑπὸ Ἐφεσίων τά τε ἱ[ερὰ] κτλ. Les condamnés sont donc des gens de Sardes. Cette liste est de premier intérêt pour l'onomastique de Sardes à cette haute époque. Il y a un bon nombre de noms indigènes ; d'autres sont grecs. On indique le nom du père et assez souvent celui du grand-père. Plusieurs mentions de métiers (au génitif) : βαλανέως (deux fois), πελματοπώλεω, ὑποδηματοπώλεω, χρυσοχοῦ, ἱερ[έως ?], ἐλατοπώλεω (mot nouveau), δούλου, ἱεροκήρυκος. Quelques indications d'origine plus précises : τοῦ ἐξ Ἱερῆς Κώμης (l. 40-41 ; nous mettons des majuscules), ἐξ Ἰδιδος κώμης (l. 54) ; l. 50, un Carien : Πακτυω (cf. *Mél. Is. Lévy*, 558-59) τοῦ Μανεω Κάρος.

212. Inscriptions d'Éphèse au musée de Vienne nos 35, 36.

213. Le mot unique ξυλοπρίστης dans une inscription toujours inédite depuis soixante ans : L. Robert (n° 8), 78.

214. *Magnésie du Méandre.* — L. Robert (n° 8), 39-40, sur l'*hapax* Βούκοπρον et le toponyme Αυγώνιον dans le cadastre *I. Magnesia*, 122 ; les tas de bouse de vache et l'agnus-castus.

215. *Didymes.* — J. Triantaphyllopoulos, *Praktika Akad. Ath.*, 37 (1962), 146-150 : *Ius Italicum personnel*, commente l'inscription d'une hydrophore *I. Didyma*, 331 (avec les restitutions de L. R., *Hellenica*, XI-XII, 467-468, à diverses lignes ; *Bull.* 1961, 622). La mère de la jeune fille était (l. 4-5) Κλαυδίας Τ — ος Π(α)ύλης Ἰταλικοῦ δικαίου. Cette dernière mention bouleverse l'opinion commune, en vigueur depuis Savigny (1814), d'après laquelle le droit italique était octroyé seulement à des villes, municipes et colonies, et non point (théorie de Sigonius) à titre personnel. Ce droit personnel attesté par l'inscription de Didymes devait comprendre l'immunité, le *ius trium liberorum*, etc., privilèges qui pouvaient être concédés en dehors de lui. Si on l'a recherché, ce dut être non pour des raisons matérielles, mais honorifiques ; c'est dans le même esprit que les municipes demandaient à devenir colonies. Le droit italique personnel pourrait peut-être expliquer les Εἰταλικούς de *Pap. Dura*, 45, 6, où l'on restituerait [τοὺ]ς au lieu de [νόμου]ς. — L'étude doit paraître plus développée dans la *Revue hist. de droit fr. et étranger*.

216. **Lydie.** *Apollonis.* — L. Robert (n° 7), 246-252. Réédition d'un morceau de liste éphébique. Considérations matérielles pour la restitution. Le nom macédonien Βότρης. Autres noms macédoniens à Apollonis, colonie macédonienne, dont les monnaies portent le bouclier macédonien. — *Ibid.*, 257-260. Date de la fondation de la ville, sous Eumène II, et non sous Attale II. Discussion du texte et de l'interprétation de l'inscription, *IIe Reise in Lydien*, n. 113, avec J. Keil et A. von Premerstein contre P. Fraser (E. S. G. Robinson). Rôle respectif d'Eumène II et de son frère Attale dans des fondations urbaines. Rapport des fils d'Attale Ier et de leur mère.

217. *Satala.* — L. Robert, *ibid.*, 280-313 : preuve géographique de l'identification de Satala au village moderne Adala par le rapprochement de la coulée de lave qui s'arrête à Adala et d'un passage de Nonnos, *Dionys.*, XIII, 464 sqq.

218. *Sacayak.* — L. Robert, *ibid.*, 282, note 1. L'inscription *IGR*, IV, 1387 (cf. *Bull.* 1959, 391) de la Ἰουδδηνῶν κατοικία ne concerne pas des Juifs. Sa mauvaise localisation dans la région de Smyrne.

219. *Méonie.* — P. Herrmann, *Ergebnisse einer Reise in Nordostlydien* (*Denkschr. Ak. Wien*, 80 ; 67 pp. in-4° ; 1962), publie les plus importants des résultats obtenus dans une exploration de la région en septembre et octobre 1961. Partant de Kula, il a visité tous les villages de la région et il a fait une riche récolte de documents inédits, avec un grand nombre de dédicaces très intéressantes. Les documents sont présentés avec des photographies sur 16 planches ; tout le soin convenable a été apporté à la topographie et à la photographie des sites. Les commentaires sont développés et intéressants. H. a groupé et divisé les inscriptions par catégories : villes et institutions des cités, villages, cultes, inscriptions funéraires. Dans l'analyse ci-après, nous mettons à part les inscriptions de Saittai, de Silandos, de Tabala, cité par cité, et d'Uşak. Nous laissons en un même groupe les inscriptions de la région de Menye (Maionia), Kula, Gölde (Kolida) avec Emre, Ayazviran (toujours très riche en dédicaces), Sandal, Kavacık, sans indiquer toujours les provenances précises (croquis cartographique chez H., p. 3), et nous les donnons aussi par groupes selon le contenu.

220. P. 5, n. 1, à Emre (6 km. de Maionia), nouvelle inscription de l'époque attalide (déjà un règlement religieux *II*[e] *Reise*, n. 167) pour un officier : τὸν ἡγησάμενον αὐτῶν κ[α0]αρείως ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς ἔς τε τὸν βασιλέα καὶ ἑαυτούς. — Le n. 2, à Menye même, est très important par sa date et son contenu. Une dédicace est faite à une divinité (nom disparu) et Μητρὶ Ἀκραίαι ; cette Méter Akraia pourrait être la Cybèle du Mont Toma à l'Est de Borlu (*II*[e] *Reise*, p. 78). Elle émane d'un chef et de ses soldats, formant la garnison d'un fort : — ηνων καὶ Χοιρομε — των καὶ Ταρσιανῶν τῶν πρότε[ρ]ον ὑπὸ Διοκλῆν στρατηγὸν ἡγεμὼν καὶ στρατιῶται οἱ διαταγέντες εἰς τὸ χωρίον (pour l'expression cf. sur le territoire de Smyrne à la forteresse de Belkahve : οἱ συνστρατευόμενοι καὶ ταγέντες ὑφ' ἑαυτὸν (le stratège) ἐν τῶι χωρίωι (*Jahreshefte*, 28 (1933), *Beiblatt*, 122), οἱ ταγέντες καὶ κατοικοῦντες ἐν τῶι χωρίωι (*Bull.* 1958, 417). Elle est faite pour le commandant du fort : ὑπὲρ [Ἡφ]αιστίωνος Ἀλκαίου Σαρδι[ανο]ῦ. H. rattache ce personnage à la famille de l'Alkaios de Sardes étudié *Rev. Et. Anc.* 1960, 342-346 (*Bull.* 1961, 656). Il a été placé à ce poste par un magistrat romain : τοῦ κατασταθέντος [ὑπὸ] Κοίντου Σερουλίου Γν[αίου ? υἱοῦ Και]πίωνος πρεσβευτο[ῦ Ῥωμαίω]ν, ἐπὶ τοῦ ὀχυρώμα[τος]. H. y a reconnu le Κοίντος Καιπίων du décret de Bargylia (M. Holleaux, *Études*, II, 179 sqq.) et d'un décret de Pergame pour Diodôros Pasparos (Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, V, 21) ; le personnage a ici le titre de légat. On est donc dans les événements de la guerre d'Aristonikos, en 129, et on voit des contingents indigènes avec leurs propres commandants sous les ordres des Romains. Maionia jouait un rôle comme fortification, sans doute comme base pour la campagne en Mysie Abbaïtide. Sur cette guerre et sa géographie cf. maintenant *Villes d'Asie Mineure*[2], 264-268. La forteresse de Maionia a pu aussi assurer la fidélité des campagnes de la Lydie montagneuse à peine soumise. L'inscription viendrait-elle du mont Toma ? — P. 60, n. 57, dans la même région, à Karaoba, l'épitaphe d'un soldat Mysien mort au combat : Μενεκράτης Τιμάρχου Μυσὸς χαῖρε ὁ πεσὼν ἐν τῇ μάχῃ. H. daterait cette écriture, « flüchtige und wenig charakteristische Schrift », à cause de l'absence du *iota*, « vielleicht doch erst in nachhellenistische, d. h. in die römische Zeit weisen ». Ne pourrait-on remonter à la guerre d'Eumène III ?

221. A *Maionia*, *ibid.*, p. 8, n. 3, début d'un décret (ἔδοξεν τῶι δήμωι), daté de 61-60 ou 31-30 (lecture du chiffre incertaine). Formules qui n'ont d'intérêt que pour le style de la basse époque hellénistique. — Pp. 8-10, n. 4, fin d'un décret d'un groupe. Le λογιστής (fonctionnaire financier local plutôt que *curator*)

et le βραβευτής (bien connu dans les villages de Lydie) proclament la couronne chaque année κατὰ σύνοδον. — Pp. 10-11, n. 5, en 154-155 (d'après l'ère de Sylla), rétablissement d'un ἡλιοκάμεινος : τὴν ἡλιοκάμεινον ἀποκαθέστησεν Καλλιγένης β' ὁ πρῶτος ἄρχων ἐκ χρημάτων λογιστείας Οὐαλερίου Ἀπολλωνίδου ὧν ὁ Καλλιγένης συνεδίκησεν καὶ ἔπραξεν δι' ἐργεπιστατῶν (suivent trois noms). H. entend que Kalligénès « als wohl von der Stadt bestellter σύνδικος fungiert und die Arbeiten durch drei ἐργεπιστάται in Auftrag geben lassen » ; il ajoute qu'il ne connaît pas de témoignage sur les devoirs financiers du σύνδικος que l'on doit admettre ici. Nous comprenons autrement : πράσσειν n'a pas d'ordinaire le sens de « faire faire » un bâtiment, mais celui de « recouvrer » ; les mots δι' ἐργεπιστατῶν se rattachent à la phrase principale τὴν ἡλιοκάμεινον ἀποκαθέστησεν Καλλιγένης ; la proposition incise ἐκ χρημάτων ... ὧν ὁ Καλλιγένης συνεδίκησεν καὶ ἔπραξεν indique que le travail fut fait (ἀποκαθέστησεν) « sur l'argent de la charge de *curator* de Valerius Apollonidès [une *summa honoraria* comme l'entend H.] que Kalligénès déjà nommé [c'est le sens de l'article] a fait attribuer (à la ville) dans un procès (devant les autorités romaines) où il était représentant juridique de la ville (σύνδικος, le sens normal) et a (effectivement) recouvré ». — Pp. 11-12, n. 6, fragment architectural : Ἐπὶ Πόλου Τερεντιανοῦ ἀνθυπάτο[υ-]. C'est un nouveau gouverneur d'Asie. On savait qu'il avait été gouverneur consulaire des trois Dacies en 193. Il y a de nombreuses places libres dans la liste des gouverneurs d'Asie sous Septime Sévère.

222. *Ibid.*, pp. 22-24, près d'Hamidiye, n. 16, honneurs rendus à Ἑρμοκράτην Κρατίππου ἱερητεύσαντα ἔτη δύο κτλ. par οἱ ἐν Διμοις καὶ Κερβιοις κάτοικοι. H. complète alors l'inscription d'Ayazviran publiée par A. Fontrier, *Mouseion* 1885-86, 78, n. 568 : [Ἔτο]υς ρ' καὶ κ' καὶ (chiffre ; d'après l'ère de Sylla entre 36 et 45 p. C.) [μη(νὸς)] Ξανδικοῦ ζ', οἱ [ἐ]ν Διμοις [καὶ Κερβιοις] κάτοικοι Μητέρα Λητὼ ἀνέστησαν κατ' ἐπιταγὴν τοῦ Ἀπόλλωνος ἐπὶ Λ.... ου φιλολ.. ου | — τερίου | — ονομου. Du même site l'inscription pour un philosophe du Musée (*II^e Reise*, n. 210 ; *IGR*, IV, 1373), et le n. 17 : Ὁ δῆμος Ζηνόδοτον Ἀπολλᾶ ἀγωνοθετήσαντα καλῶς καὶ ἐνδόξως, de la même époque que le n. 16.

223. *Ibid.*, pp. 26-29, à Kavacık, encore un morceau d'une requête des villageois contre les actes d'arbitraire de l'armée et de la police ; c'est le septième de cette sorte en Lydie (cf. P. Herrmann, *Bull.* 1960, 364). Celui-ci est assez long (42 lignes), mais conservé sur peu de largeur. Postérieur à Gordien (l. 23, θεοῦ Γο[ρδιανοῦ]), il est daté exactement, l. 42, de l'an 332, c'est-à-dire, d'après l'ère de Sylla, de 247-248, sous Philippe l'Arabe et son fils (le pluriel ὑμῶν, l. 29 et 30). Mention des φρουμεντ[άριοι] (l. 7), des [πραι]τωριανοί (l. 8 ; l. 9, προφάσει εἰρήνη[ς] convient très bien), des κολλ[ητιώνων] (l. 11), vieilles connaissances en ces tristes affaires sauf les prétoriens (témoignages sur les détachements de prétoriens en province). — N. 20, débris du même genre à Saraçlar.

224. Les textes religieux, dédicaces ou stèles de confession et d'expiation, forment un ensemble très important par le nombre et par la valeur. Pp. 24-26, n. 18, à Ayazviran, une femme, Τροφίμη, n'ayant pas accepté de donner aussitôt ses services au dieu qui l'en avait priée, est devenue folle : κληθεῖσα ὑπὸ τοῦ θεοῦ εἰς ὑπηρεσίας χάριν, μὴ βουληθοῦσα ταχέος προσελθεῖν, ἐκολάσετο αὐτὴν καὶ μανῆναι ἐποίησεν. Elle a « consulté » 3 divinités, ἠρώτησε οὖν Μητέρα Ταρσηνὴν καὶ Ἀπόλλωνα Τάρσιον καὶ Μῆνα Ἀρτεμιδώρου Ἀξιοττηνὸν (tous trois connus) Κορεσα κατέχοντα (toponyme nouveau, sans rapport direct avec la ville de Kerassai) ; sur leur ordre, on a fait élever la stèle et la femme s'est inscrite au service des dieux : καὶ ἐκέλευσεν στηλλογραφῆναι νέμεσιν (terme

nouveau dans la série) καὶ καταγράψαι (nous relevons le même terme au sanctuaire de Larbénos) ἐμαυτὴν ἰς ὑπηρεσίαν τοῖς θεοῖς. — Le nom de la femme est Τροφίμη Ἀρτεμιδώρου Κικιννάδος. H. écrit du dernier mot : « man könnte darin vielleicht eine Phylenbezeichnung sehen ». C'est encore plus improbable pour une femme. C'est le surnom d'Artémidôros, ' l'homme aux boucles ' ou ' le Frisé ' ; cf. L. R., *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-rom.*, chap. II.

225. *Ibid.*, pp. 35-39, n. 23-27, cinq dédicaces à Anaïtis. N. 23, dans une vigne à 2 km. à l'O.-S.-O. de Kula : dédicace en 209-210, de Μητροφάνης Ἁπίου ἐπιμελητὴς ναοῦ (cf. *Rev. Phil.*, 1943, 193) θεᾶς Ἀρτέμιδος. Il y eut reconstruction : μετακατασκευάσαντος ἐδάθρων (= ἐκ βάθρων) Κοίντου Λουκίου Κλαυδιανοῦ ἐπιμελητοῦ ἐκ τῶν προσόδων τῆς θεοῦ. Il ne nous semble pas qu'il y ait eu une opération à laquelle participaient deux épimélètes. Car le rôle du second à côté du premier n'est pas clair, comme l'indique H. D'autre part, d'après la photographie, la gravure est d'une seule main. Il nous semble que la situation était celle-ci : l'épimélète Claudianus, en 209-210 (la date 294 de l'ère de Sylla, à la fin), a fait complètement reconstruire un objet quelconque (autel, temple) et il l'a commémoré par l'inscription ; mais il a répété la dédicace primitive, celle d'un de ses prédécesseurs, Métrophanès, qui avait fait construire cet objet. — N. 24, dédicace trouvée au même endroit : Ἀμιὰς Ἀναείτιδι εὐχήν. Le lieu exact de trouvaille est connu. Voilà qu'on sait l'emplacement très précis d'un sanctuaire d'Anaïtis en Lydie. « Es wäre zu wünschen, dass eines Tages eine kleine Grabung diesen Platz und seine Fundmöglichkeiten weiter erkunden könnte », et H. cite cette phrase de L. R. dans *Anatolia*, 3 (1958), 136 : « Si un jour on pouvait fixer l'exact emplacement d'une trouvaille de reliefs votifs à Anaïtis, à Men..., il serait de premier intérêt de le fouiller (travail de peu d'ampleur matérielle) pour réunir une série homogène de dédicaces et de reliefs et pour connaître le plan et la disposition matérielle du lieu de culte ». Ne pourrait-on grappiller une obole du trésor éphésien? Cf. ci-après n° 240. — N. 25, à Ayazviran, « du champ d'Ibrahim Sarı, environ 150 m. au S.-O. du village », une grande stèle de 1 m. 57 de haut (encore un emplacement connu !) atteste encore le mot local δοῦμος : ὁ ἱερὸς δοῦμος honore un prêtre Aurelios Glykon, son fils Dionysos et son petit-fils Χαμάσων pour leur piété (διὰ τὴν ἰς τοὺς θεοὺς θρησκείαν ; sur le mot, *Bull.* 1961, 199) et leurs bienfaits ἰς τὸν δοῦμον (cf. *Anatolia*, 3 (1958), 127, n. 100). Il est dit de Glykon : τὸν ἐκ προγόνων ἱερέων πρῶτον Ἀρτέμιδος Ἀναείτις τῆς συνγενικῆς θεοῦ. — N. 27, peut-être des συν[6]ολαφόροι (l. 5-5). L. 4-5, nous croirions volontiers que les 3 personnages sont trois frères, fils d'un Βολλᾶς.

226. *Ibid.*, pp. 39-40, n. 28-30 : aux quatre dédicaces à Apollon Nisyreitès il s'en ajoute trois. Le n. 28 date de l'époque attalide comme déjà la dédicace *II^e Reise*, 203 : Βασιλεύοντος Ἀττάλου, ἔτους β' (158-157 ou 137-136) ἱερωτεύσας Βαλλίων (nom ionien, qui sera étudié ailleurs) Μενεκράτου Ἀπόλ[λωνι] Νισυρίτηι. — P. 41, à Ayazviran, dédicace nouvelle Ἀπόλλωνι Ταρσίῳ. — P. 42, n. 34, à Hamidiye, dédicace à Apollon datée de 89-90 (174 de l'ère de Sylla). — P. 42-43, n. 35, culte d'Asclépios dans une *phratra* : Ἔτους ριγ' (113 de l'ère de Sylla, 28-29 p. C.) ἡ νεωτέρα (la plus récente, comme dans Le Bas-Waddington, 667 ; opposé à πρεσβυτέρα, πρεσβύτεροι) φράτρα τοῦ Ἀσκληπιοῦ (premier exemple d'un nom de phratrie tiré d'une divinité) τὴν Ὑγίην ἀνέθηκεν.

227. Série de témoignages du culte de Men, pp. 45-50, n. 38-44. Dédicace d'un esclave intendant et de sa femme, dont le fils a été guéri : Εὔτυχος Ἰουλίας Ταβίλλης δοῦλος πραγματευτὴς σὺν καὶ τῇ γυναικὶ Ἐπιγόνῃ εὐχὴν ὑπὲρ τοῦ

υἱοῦ Νεική[τ]ου Μηνὶ Ἀξιεττηνῷ διὰ τὸ σωθῆναι ὑπὸ τοῦ θεοῦ ἀσθενοῦντα. — N. 39, dédicace d'une mère Μηνὶ Ἀξιττηνῷ où la maladie du fils est précisée (cf. *Études Anat.*, 387) τὸν πόδα πονήσας. — N. 41 : Μῆνα ἐγ Διοδότου correspond à la formule déjà connue Μὴν Ἀξιοττηνὸς ἐξ Ἐπικράτου et sans doute aussi aux génitifs comme Μὴν Ἀρτεμιδώρου, sans doute fondateur du culte. Trois personnes ἐλυτρώσαντο τὸν θεὸν ἐξ εἰδότων καὶ μὴ εἰδότων, formules très difficiles qui apparaissent déjà dans la dédicace *REG* 1901, 302, n. 2 : Ἀρτεμίδωρος ... καὶ Ἀμιὰς μετὰ τῶν συγγενῶν ἐξ ἰδότων καὶ μὴ ἰδότων λύτρον κτλ., sur laquelle on a beaucoup discuté. — N. 42, fragment d'une stèle de confession. — N. 43, nouvelle dédicace à Μηνὶ Πετραείτῃ. — N. 42, nouvel exemple aussi de Μὴν Τιάμου.

228. *Ibid.*, pp. 50-51, n. 45, à Ayazviran, curieuse stèle de confession : un personnage a été châtié par une maladie des yeux pour avoir fait enlever un esclave sacré de la Méter Hipta et de Sabazios : ἱερόδουλον Τρόφιμο[ν (est-ce sûrement un nom?) Μη[τρὸς Ἵπτα καὶ Διὸς Σαβαζίου ποιήσας συρῆναι ὑπὸ ἐξουσίας (s'agirait-il des ' autorités '?) κολασθεὶς ἰς τοὺς ὀφθαλμοὺς ἀνέστησα τὴν στήλην.

229. *Ibid.*, 51-52, n. 46, à Menye, première dédicace en Lydie à Plouton et Korè ; le dédicant s'est associé sa femme déjà morte : Πλούτωνι καὶ Κόρῃ θεοῖς ἐνφανεστάτοις Ἑρμιππος Ἀπολλωνίου καὶ Μελτίνη Διονυσίου ἡρωΐς ἡ γυνὴ αὐτοῦ. Sur l'article *Ploulon* de E. Wüst dans *PW*, cf. *Bull.* 1952, 4, p. 130.

230. *Ibid.*, pp. 52-53, nouvelle édition de la dédicace à la [θεᾷ ἁγνῇ] Βρυζῃ Ἀδυτηνῇ *Bull.* 1962, 293, où les difficultés de construction sont écartées par la lecture de la ligne 6, [τῶν] τέκνων. — N. 47, Θεᾷ Βρυζι Λούκις Ὀνησίμου ὑπὲρ τοῦ ποδὸς εὐχὴν ἀνέστησα. H. publie heureusement les deux dédicaces à la même déesse, Θεᾷ Βρυζι ἁγνῇ Ἀδυτηνῇ copiées par W. M. Ramsay (leur existence signalée par J. Keil, *Anat. Stud. Ramsay* (1924), 261), l'une à Menye (aussi ὑπὲρ τοῦ ποδός) et l'autre à Gölde.

231. *Ibid.*, pp. 54-55, n. 48, à Kavaklı, dédicace à une déesse avec épithète topique : Θεᾷ Τ. βηνῇ κατ' ἐπιταγὴν Γ'λύκων Ἑρμογένου τὰ ἐνπ[ε]τάσματα ἀνέθηκεν ἐκ τοῦ ἰδίου, rideaux du temple (cf. *Hellenica*, XI-XII, 470 sq.).

232. *Ibid.*, pp. 55-57, n. 49, à Menye, dédicace Διὶ Ἀρίου | κατ' ἐπιταγὴν σωτηρίας ἕνεκεν τῆς ἐκ τοῦ Διός. Une ' prophétesse ' l'a sauvé : Ποτταν Μενεκράτου προφῆτιν σώτειραν γενομένην τοῦ Ἑρμογένου. — N. 50, à Ibrahim Ağa köy, stèle d'expiation pour un Zeus nouveau : Διὶ Πειζηνῷ Διογένης εὐξάμενος ὑπὲρ τοῦ βοὸς κὲ μὴ ἀποδοὺς (L. R. va publier une stèle de Sardes où il s'agit aussi de la non-exécution d'un vœu), ἐκολάσθη αὐτοῦ ἡ θυγάτηρ Τατιανὴ ἰς τοὺς ὀφθαλμούς· νῦν οὖν εἰλασάμενοι ἀνέθηκαν. Pp. 57-58, n. 51, au même village, stèle d'expiation après remboursement d'une somme au double : ἀπέδωκαν οἱ υἱοὶ αὐτοῦ (sans doute après la mort de l'emprunteur récalcitrant) Ἐρασίστρατος καὶ Σπέρκυλλος καὶ Ἀλέξανδρος τὰ εἰκοσιπέντε (δηνάρια) διπλᾶ ἵνα ἐξ αὐτῶν γενήσεται ἡ στήλλη.

233. Comme épitaphes, H. en fait connaître 8 qui ont un intérêt spécial, pp. 58-63, n. 53-60. Les n. 53-56 proviennent de villages proches de l'Hermos, à l'Ouest de Tabala ou entre Silandos et Saittai. Elles sont intéressantes par les imprécations : la colère des dieux, τεύξηται τοῦ Ἀξιοττηνοῦ κεχολωμένου (n. 53), ἕξει τὸν Ἀπόλλωνα κεχολωμένον καὶ τὴν κυρίαν Ἀναείτιν διὰ τέκνα τέκνων ἔγονα ἐγόνων (L. R. étudie ailleurs cette dernière formule, τέκνα τέκνων) ; mais surtout les n. 55 et 56 révèlent la procédure de la ' présentation du sceptre ' pour la protection des tombeaux : ἵνα μή τις προσαμαρτῇ τῇ στήλῃ ἢ τῷ μνημείωι, σκῆπτρα ἐπέστησαν τοῦ Ἀξιοττηνοῦ καὶ Ἀναείτιδος (n. 55) ;

καὶ ἐπηράσαντο μή τις αὐτοῦ τῷ μνημείῳ προσαμαρτῇ διὰ τὸ ἐπεστάσθαι σκῆπτρα. — N. 57, épitaphe d'un Mysien n° 220. — N. 58, épigramme n° 237. — N. 59, à Körez, épigramme funéraire d'une jeune personne morte à 18 ans, qui avait quitté le pays (v. 1 : Τήνδε λιποῦσα πάτρην Κουαρων τὸ πρὶν οὔθαρ ἀρούρης) pour aller à Rome à la cour impériale (v. 3 : Ῥωμαίων ἱκόμην δάπεδον βασιληΐδας αὐλάς). — Ne pourrait-on penser à une jeune fille emmenée comme camériste à Rome par une dame de haute situation, quelque ὑπατική, propriétaire dans la région ? (cf. Ad. Wilhelm, *Mél. Bidez*, 1007 sqq., épigramme d'une Athénienne camériste de Cléopâtre). — N. 60, épitaphe de 250-251 remarquable par ses vulgarismes phonétiques et grammaticaux ; elle a été rédigée par un Μουσεικός (nom certainement intentionnel) pour son fils Εὔνομος.

234. *Saïttai*. — *Ibid.*, pp. 12-17. Cf. *Bull.* 1959, 391 ; 1962, 292. H. donne une description du site et des ruines. Au stade, des fouilles faites par les paysans ont permis de constater l'existence d'une série d'inscriptions marquant les places par les mots φυ(λῆς) Ἀσκληπιάδος ou φυ(λῆς) Διονυσιάδος. Le dégagement permettrait sans doute de connaître toutes les tribus de la ville. — La nécropole est exploitée systématiquement depuis un certain nombre d'années par des fouilles clandestines qui approvisionnent les marchés de Stamboul et d'Izmir en inscriptions, terres cuites, verreries, etc. H. est conscient de n'avoir vu sans doute qu'une partie des stèles conservées dans les villages des environs à cause de la crainte devant les enquêtes officielles et les confiscations. Le schéma est toujours le même : date (ère de Sylla ; on va de 152 à 225 p. C.), la formule ἐτίμησαν et l'âge du défunt, avec ζήσαντα abrégé à l'occasion en ζή(σαντα). Les n. 7-11 font connaître les associations professionnelles des ouvriers en lin et en cuir : τὸ ὁμότεχνον τῶν λινουργῶν (n. 7), ἡ συνεργασία τῶν λινουργῶν (n. 8), ἡ πλατεῖα τῶν σκυτέων (n. 9-11). Le n. 12 complète l'interprétation d'une épitaphe antérieure (*Bull.* 1962, 292) en faisant connaître οἱ περὶ τὸν Διόνυσον [πο]δάριοι. On est certainement dans le monde du théâtre ; il s'agirait de choreutes. — La question est difficile et nous y reviendrons. D'après les gloses donnant ποδοψόφοι *podarii* (H., p. 16, note 16), nous verrions dans les ποδοψόφοι et *podarii* non pas les choreutes, mais des accompagnateurs rythmant le jeu des pantomimes avec les κρουπέζια, l'équivalent exact des *scabillarii (scamillarii)* ; sur ces κρουπέζια, les *scabilla* et les *scabillarii*, voir P. Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte* (1911), pp. 68-71 (la p. 71 nous intéresse ici spécialement, pour la pantomime). D'autre part, nous rapprochons une glose voisine dans *C. Gl. Lat.*, II, 410 : ποδοψοφιον *crepitaculum*. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones traduit le mot par ' rattle ' ; le mot latin est employé au sens de ' crécelle, sistre ' ; mais la composition du mot grec nous fait reconnaître dans le groupe ποδοψόφιον *crepitaculum* des synonymes de κρουπέζια. Ainsi, pensons-nous, les collèges de *podarii*, ποδάριοι, de Saïttai sont en rapport étroit avec les représentations de pantomimes dans cette ville que rappelle H., note 57, d'après L. R., *Analolia*, 3 (1958), 126. — N. 13, Χρυσάνθινοι οἱ φίλοι honorent un ami. Cela confirme le sens de [— α]νθίνων συμβίωσις à Philadelphie (*Hellenica*, IX. 38), où il faut sans doute restituer [Χρυσα]νθίνων. H. suggère un rapport avec la fête des Chrysanthina de Sardes, sans pouvoir décider de la déesse à laquelle était consacré le concours de Sardes. A notre avis, la fête de Sardes était célébrée en l'honneur de Korè (c'est la même que les Koreia) et tirait son nom à la fois du mythe de Korè et des prix donnés aux vainqueurs de ce concours (indiqué *Rev. Phil.* 1958, 20, note 3, fin). L'image de la Korè de Sardes se trouve sur les monnaies de la Méonie (Maionia, Daldis, Silandos) ; cf. G. Radet, *Cybébé* (1909), 69 sqq. ; Imhoof-Blumer, *Nomisma*, 8 (1913), 20-21 : *Die lydische Kore*. —

P. 12, note 46, H. indique que dans l'inscription n. 12 de la série publiée antérieurement (*Bull.* 1962, 292) Ὄδηνος est, d'après G. Klaffenbach et B. Snell, le génitif d'un nom de personne Ὀδήν. Cela nous paraît impossible dans cette région. Les études mêmes auxquelles renvoient ces savants pour les noms en -ήν, -ῆνος (Solmsen ; Schwyzer ; *Bull.* 1959, 49) montrent que cette formation est spéciale à certaines régions doriennes (surtout Mégare, Corinthe et ses colonies, avec un grand développement dans les villes grecques des côtes illyriennes). Elle est inouïe et, croyons-nous, impossible en Ionie et en général en Asie Mineure (cf. encore *Hellenica*, XI-XII, 517 ; 583, n. 3 ; ci-dessus n° 127). Il ne suffit pas, pour justifier certains noms, d'en trouver un exemple n'importe où, sans égard à la géographie et au peuplement. Ici Οδηνος est certainement l'ethnique en -ηνός d'un village.

235. *Ibid.*, pp. 29-34, n. 21, à Köleköy, au N.-O. de Silandos, sur la route vers Saïttai, stèle, datée de 164-165 p. C., relatant une affaire de vol (cf. *Bull.* 1962, 294) de manteau et de restitution opérée sous la contrainte du dieu Men, acclamé au début : Μέγας Μεὶς Ἀξιοττηνὸς Ταρσι βασιλεύων. Le nom de lieu est nouveau, mais dans la région on connaissait Apollon Tarsios et Méter Tarsénè, et d'autres documents trouvés par H. s'y ajoutent. On « place le sceptre » (trois mentions déjà de cette procédure) s'il y a eu quelque vol dans le bain (sur les bains de villages, cf. *Rev. Phil.* 1943, 115-116 ; *Hellenica*, IX, 30), ἐπεὶ ἐπεστάθη σκῆπτρον εἴ τις ἐκ τοῦ βαλανείου τι κλέψι. Un manteau ayant été volé, le dieu s'est vengé sur le coupable et l'a amené à restituer et à confesser sa faute : κλαπέντος οὖν εἱματίου ὁ θεὸς ἐνεμέσησε (cf. ci-dessus 224) τὸν κλέπτην καὶ ἐπόησε μετὰ χρόνον τὸ εἱμάτιον ἐνενκῖν ἐπὶ τὸν θεὸν καὶ ἐξωμολογήσατο. Mais, contre l'usage, le coupable reste anonyme. Le dieu se fait entendre ' par un ange ' (détail des plus intéressants ; sur les anges dans la région, cf. *Anatolia*, 3 (1958), 120-122 ; c'est même tout près, fait remarquer H.) : ὁ θεὸς οὖν ἐκέλευσεν δι' ἀνγέλου (avec H. — cf. note 108 — rapporter ces mots au verbe précédent) πραθῆναι τὸ εἱμάτιν καὶ στηλλογραφῆναι τὰς δυνάμεις.

236. *Silandos.* — *Ibid.*, pp. 17-19. P. 18, note 65, avec pl. II 3, la dédicace à Zeus Hypsistos Le Bas-Waddington, 708. — P. 18, n. 14, à Avlaşa, fin d'un décret de la bonne époque hellénistique, qui sera gravé sur un monument funéraire, [ἐπὶ τ]οῦ ἐσομένου μνημείου ἐν λίθωι λευκῶ[ι] (donc un décret de consolation ; mention des fils l. 3), pour faire comprendre les distinctions honorifiques accordées par le peuple, ὅπως ἡ τοῦ δήμου ἐπισημασία εἰς τοὺς εὖ ποιοῦντας εὐκατανόητος πᾶσι γίνηται.

237. *Ibid.*, pp. 60-62, n. 58, deux épigrammes sur un même monument. Pour le commentaire de πυραμίδ' ἀράμενοι (v. 6) et τόδε σῆμα πρὸς ἠέρα πυραμίδωσεν (v. 17), voir provisoirement *Hellenica*, VIII, 90, sur des épigrammes et sur un monument de Nicée ; le mot dans une inscription de Tomis.

238. *Thermes de Thésée.* — *Ibid.*, pp. 43-45, le n. 36 confirme l'interprétation des reliefs *II*[e] *Reise*, 122 sqq. par des scènes de l'histoire d'Attis. Sur la base d'une sculpture (figure couchée, richement vêtue), deux distiques nommant Attis : Μητέρος ἀθανάτων Φρύγιον θάλος ἀγλαὸν Ἄττην | ἄντρῳ ἐνὶ ζαθέῳ, γείτονα Ναϊάδων, | εἴδρυσεν κλείουσα Οὐαλέντιλλ' εὐπατέρεια (le dernier vers est mutilé). Attis est ici le fils de Cybèle, selon une tradition attestée. Pour les grottes de Cybèle et d'Attis, cf. *Mélanges Bidez*, 799, d'après le πατὴρ σπηλαίου d'une inscription de Thessalonique, qui sera reprise. La dédicante est connue par deux inscriptions de la région (*II*[e] *Reise*, n. 228 avec commentaire ; *Pros. Imp. Rom.*[2], II, 395, n. 1622), l'ὑπατική *Curtia Iulia Valentilla*. — Sur les Thermes de Thésée et aussi sur une *familia* d'esclaves, voir encore *REA* 1960, 282.

239. *Tabala.* — P. Herrmann, *ibid.*, pp. 19-22. Le n. 15 confirme la localisation de Tabala non pas exactement à Davala, qui a conservé le nom antique, mais à Burgaz, un peu plus au nord, selon la conjecture de Buresch, non pas juste à la ruine médiévale de Burgaz kale, mais à un site antique découvert par H. au village même de Burgaz. C'est une inscription, datée de 140-141 ou de 194-195 p. C., émanant de ἡ Ταβαλέων γερουσία pour deux bienfaiteurs Λ. Ιομπώνιος Ἀγαθήφορος et son fils homonyme.

240. *Ibid.*, pp. 21-22 et 40-41, près de là, sur la rive nord de l'Hermos, deux dédicaces, n. 31 et 32, Ἀπόλλωνι Ταρσίῳ. Le nom Πλεύρατος du dédicant du n. 31, dont H. a vu qu'il était illyrien, témoigne, à notre avis, d'une colonisation royale ; il y eut là des colons macédoniens. Le nom Πλευρᾶτος est attesté aussi en Macédoine (Béroia et Orestide ; cf. I. I. Russu, *Ephem. Dacoromana*, 8 (1938), 212). Il y eut là quelque établissement ' macédonien '. Peut-être ensuite δεκ[α]τωνῶν, suivant une conjecture de P. Roesch. L'emplacement de la trouvaille est connu très exactement. Il est si rare que l'on arrive à voir exactement le lieu de trouvaille d'une dédicace de ce genre qu'il serait très intéressant de faire la fouille d'un petit sanctuaire d'un dieu indigène. Il vaudrait la peine de distraire une toute petite somme sur l'entreprise du Moloch éphésien. Certes nous n'oublions pas les considérations *Villes d'Asie Mineure*[2], 337 : difficulté de la mise en train pour une toute petite fouille comme pour une très grosse entreprise et paiement, pour une fouille d'une semaine peut-être, de l'indemnité d'un mois à un commissaire. En tout cas il serait de l'intérêt de la science internationale et du Service turc des Antiquités que de telles fouilles fussent faites avant que ces petits sites aient été ravagés et vidés par les fouilles clandestines. Il n'y a pas de gendarmes qui puissent empêcher des fouilles clandestines de façon efficace et persévérante ; le seul remède pour un Service des Antiquités est de les devancer, ou de les stopper en les remplaçant immédiatement par une vraie fouille, comme nous avons fait au sanctuaire d'Artémis à Amyzon.

241. *Sardes.* — L. Robert (n° 7), 298, note 2, et 302 : les cultes de Zeus Lydios et de Zeus Polieus à Sardes ; — 298, n. 2 et 315-316 : les titres officiels de la ville et son antiquité.

242. Pour la compréhension de l'expression ἡ περὶ τὸ γυμνάσιον πολιτεία dans l'inscription *Bull.* 1962, 290, nous tenons à ajouter ce passage caractéristique d'une inscription honorifique de Prousias de l'Hypios (Dörner, *Reisen in Bithynien*, n. 10, l. 25-26), après l'énumération des magistratures et des générosités : καὶ τὰς λοιπὰς ἀρχὰς καὶ λειτουργίας πάσας ἐκτελέσαντα τῇ πατρίδι, ἐνδόξως πολειτευσάμενον καὶ εἰς τὴν ἀγοράν.

243. Inscription d'Éphèse concernant Sardes n° 211. La famille du commandant de la garnison à Maionia n° 220.

244. *Philadelphie.* — L. Robert (n° 7), 390-394 : dans l'inscription *Bull.* 1958, 437, relative au *conventus* de Pergame et à Germè, restitue, l. 8, καθ' [ὃν καιρὸ[ν] et discute l'apport topographique de ce document, en montrant qu'il n'atteste nullement une Germè ' entre Pergame et Thyatire '. La locution καθ' ὃν καιρόν ou χρόνον. L'adverbe ἐξαιρέτως. La συντέλεια, *contributio.*

245. Th. Pekary, *Historia*, 11 (1962), 123-128 : *Bemerkungen zur Chronologie des Jahrzehnts 250-260 n. Chr.*, utilise l'inscription *Bull.* 1958, 438, lettre impériale datée d'Antioche (de Syrie) 18 janvier 255, qui apporte un point fixe parmi beaucoup de discussions.

246. *Vallée du Caystre.* — L. Robert (n° 7), 345 sqq. La Bonita où fut exilé Théodore Studite était en Phrygie (J. Pargoire), et non aux environs d'Éphèse (G. Radet). Les inscriptions relatives à ce dernier village, notamment *IGR*, IV,

1675. On y ajoutera un document numismatique dans un prochain numéro de la *Rev. Num.*

247. **Carie.** *Mylasa.* — Bien qu'il ne s'agisse pas d'inscriptions, on ne peut laisser passer sans rectification une erreur inexplicable sous la plume de Chr. Le Roy, *BCH* 1961, *Réchauds déliens*, 477, note 4 : « ... M. Louis Robert a bien voulu m'indiquer que les fouilles qu'il a dirigées à Mylasa ont produit de nombreux supports à tête barbue. » L. R. n'a jamais, à sa connaissance, dirigé aucune fouille à Mylasa et n'a jamais parlé d'une telle chose ; il a dit seulement qu'il avait vu de ces supports de réchauds à Mylasa et ailleurs.

248. *Cnide.* — Timbres d'amphores à Pella n° 19 ; à Myrmekion n° 179. Poids provenant peut-être de Cnide au Musée de Brunswick n° 37.

249. *Aphrodisias.* — A. Giuliano, *Annuario Sc. It. At.*, 38-39 (1959-1960 ; paru en 1962), 389-401 : *Rilievo da Aphrodisias in honore di Zoilos*, publie 7 fragments d'un intéressant relief honorifique, haut de 1 m. 88. Des inscriptions dans le champ donnent l'identité des personnages, c'est-à-dire le citoyen honoré, Ζωΐλος, et diverses personnifications, à savoir Δῆμος, Πόλις, Τιμή (femme au torse nu qui couronne Zoilos ; nous rapprochons la sculpture de Nicomédie au Musée de Stamboul, Mendel, *Cat. Sculp.*, III, n. 1394, une femme couronnée par une allégorie féminine à la poitrine nue) et Αἰών (personnage assis, barbu et voilé). G. date le monument avec précision entre 130 et 140 p. C., uniquement d'après le style. — D'autres morceaux ont été trouvés depuis lors : les photographies nous en ont été communiquées par Kenan Erim, directeur des nouvelles fouilles d'Aphrodisias. Il a publié dans *Archaeology*, 15 (1962), 58, de nouveaux fragments, l'un avec l'inscription Ἀνδρεία, ' Courage ', la personne portant un bouclier orné d'une tête de Gorgone.

250. **Lycie.** *Hippoukômè.* — L. Robert (n° 7), 363 : sur l'onomastique de la liste *TAM*, II, 168.

251. *Patara.* — L. Robert, *ibid.*, 276, note 1 : l'épigramme Peek, *Vers-Inschriften*, I, 573, comporte au vers 3 un mot erroné, καὶ ἐν αὐτοῖς, parce que P. n'a pas connu l'édition *TAM*, II (1930), 417, où E. Kalinka a lu καὶ ἐσαῦθις. Cet architecte, qui avait construit le toit de l'Odéon, originaire ' du Tmole aux vignobles ', venait de Sardes ou de la ville de Tmôlos.

252. *Myra.* — G. E. Bean, *Anz. Wien* 1962, 4-9 : *Report on a journey in Lycia 1962*. Pp. 4-6, B. signale des dédicaces Ἀρτέμιδι Ὀλυμπηνικῇ et Ἐλευθέρᾳ Τρεβενδατικῇ (cette dernière déjà connue), — le nom indigène Hermandyberis dans une dédicace aux dieux égyptiens. Mention d'Éleuthéra dans une malédiction funéraire, selon une formule connue. — Texte préliminaire d'un édit, [ἐπίκρ]ιμα, de 45 lignes, du gouverneur Quintus Veranius contre l'acceptation, par les esclaves publics des archives de Tlos, d'actes comportant des additions et des ratures (παρενγραφὰς [καὶ ἀ]παλοιφὰς ἔχοντα πιττάκια τῶν οἰ[κονο]μουμένων). On a déjà employé la flagellation comme châtiment (μάστιξι δείρας) ; on menace, semblerait-il, de la crucifixion (τῇι ἀ[νὰ σ]τα[υρ]ῶι κολάσει) (douteux). Le dénonciateur, citoyen de Patara, recevra 300 drachmes de la ville de Tlos. Mesures pour l'avenir avec contrôle ; énumération très intéressante des diverses sortes d'actes. — L. 24-25 : ἵνα δὲ καὶ οἱ χρήματ[α.]. οντες. Nous écrivons : χρηματ[ίζ]οντες. — L'édit a un rapport étroit avec le règlement impérial connu à Sibidounda (*Bull.* 1961, 750), qui parle des vaines tentatives des gouverneurs contre la falsification des contrats.

253. *Soura.* — G. E. Bean, *ibid.*, 6-8, a relevé sur les murs intérieurs du temple « a number of inscriptions that seem hitherto to have escaped notice ». Ce sont 6 inscriptions, plus ou moins développées, du type μνησθῇ ou μνησθῶσιν.

Mention du dieu Sozon : n. 8, μνησθῇ παρὰ τῷ Σώζοντι — πραγματικός (pour ce métier, cf. *Hellenica*, XI-XII, 416) ; « the name of the pragmaticus has been erased and the word μηθείς written below in large letters very roughly carved. The reason for this proceeding is not clear to me ». Nous pensons qu'un ennemi de ' l'avoué ' a effacé le nom que l'inscription recommande au dieu, et l'a remplacé par un ' personne ! ' rageur ou satisfait. N. 7. La construction n'a pas été comprise : Λεωνίδῃ καὶ Ἀντιλόχῳ (« apparently incomplete at the beginning, though nothing appeared to be written above ; something like μνησθῶσιν οἱ σὺν is required ») καὶ οἱ (à notre avis, anacoluthe au lieu du datif τοῖς, etc.) μετα ΙΙΩΝ (ne devrait-on pas lire μετ' αὐτῶν ?) συνευφρανθησόμενοι (cela indique à notre avis qu'il y avait des banquets) παρὰ τῷ Κυρίῳ Σώζοντι (« goes perhaps with [μνησθῶσιν] rather than with συνευφρανθησόμενοι » ; arbitraire inutile) εἰλέως (c'est-à-dire l'adverbe) καὶ τῷ ἐπιγράψαντι. Nous entendons l'adjectif εἵλεως (ἵλεως), qui est le mot essentiel pour la construction de la phrase : que le dieu (s'entend aisément après Σώζοντι) soit favorable à Léonidès, etc. et au graveur ! C'est une acclamation courante, par exemple, ἵλεως Ἀμμωνίῳ, soit sur les pierres, soit sur les amulettes ; nous le montrerons par une série d'exemples qui éclaireront le texte de Soura méconnu. N. 4, une association (συμβίωσις, nouvel exemple intéressant) ἡ περὶ τὸν Εὐσεβῆ ΑΝ..... Après l'article on ne peut avoir le nom Εὐσεβῆ, mais l'adjectif τὸν εὐσεβῆ Ἀν —. Le n. 6 énumère l'entourage d'un Ptolémée : Μνησθῶ σι] οἱ περὶ Πτολεμαῖον βασιλέα Ἀγνὸς, Ἐπίκτητος, Ἁρδαλᾶς, Ἀριστα-γόρας, Εὐέλπιστος, Ἀπολλώνις, Καλλίνικος, Ἀρτέμως, Εὔτυχος. « To judge by the style of the script and the spelling Ἀπόλλωνις, the King Ptolemy in question must be one of the very latest ». Il faut aller plus bas encore. Ce ' Roi Ptolémée ', à notre avis, n'est pas un Lagide d'Égypte, mais le dernier roi de la Maurétanie, successeur de Juba II en 23 p. C., et tué par Caligula en 40 p. C. ; on en a beaucoup parlé en ces derniers temps, mais on peut toujours lire S. Gsell, *Hist. anc. Afrique du Nord*, VIII (1930), 277 sqq. Cela convient très bien à la date tardive de cette inscription ; mais l'identification est assurée par une autre. Le βασιλεὺς Πτολεμαῖος, βασιλέως Ἰούβα υἱός, a été honoré à Athènes (*OGI*, 197 ; *IG*, II², 3445), évidemment en retour de ses générosités envers la ville, comme il était naturel pour le roi fastueux, fils du très érudit Juba, expert en littérature grecque et auteur fécond. Mais il le fut aussi à Xanthos par la Confédération lycienne (*OGI*, 198 ; *IGR*, III, 612 ; *TAM*, II, 274). L'inscription de Soura nous apprend qu'il a voyagé en Lycie, qu'il est venu à l'oracle de Soura (dont le caractère original eût enchanté son père, amateur d'histoires étonnantes) ; c'est à l'occasion de ce voyage qu'il a donc été honoré en Lycie par la Confédération, et c'est donc aussi parce qu'il passait, nécessairement, par Athènes, que les Athéniens l'ont eux aussi honoré (ce voyage à Athènes a été supposé par P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan* (1931), 48). S. Gsell écrivait, *loc. cit.*, 283-284 : « Malgré sa nullité personnelle, Ptolémée fit quelque figure dans le monde, grâce à l'étendue de son royaume et surtout au souvenir de son père et de ses aïeux. Il eut sa statue à Athènes, dans le gymnase de son ancêtre Ptolémée Philadelphe, sans doute auprès de celle de Juba. L'assemblée fédérative de la Lycie lui en éleva aussi une, nous ignorons pourquoi. » Nous le savons aujourd'hui ; ce fut à l'occasion d'un voyage. Il faut penser à l'importance du port de Myra pour toute la Méditerranée orientale.

254. *Limyra*. — G. E. Bean, *ibid.*, 6-8, signale une dédicace à Zeus Genethlios (cf. à Telmessos *Riv. Fil.* 1932, 447, l. 27), et deux inscriptions pour des victoires dans les concours Σεύήρεια Ἀντώνεια Ὀλύμπεια τοῦ προκαθηγέτου τῆς πόλεως

ἡμῶν μεγίστου θεοῦ Διὸς Ὀλυμπίου. « Zeus Olympios apparaît à Limyra dans *CIG*, 4307 et dans d'autres épitaphes inédites ». Nous rapprocherions le monnayage du règne de Gordien dont un des types est Zeus assis nicéphore (ainsi *BMC Lycia*, 61, n. 12 ; *Inv. Waddington*, 3077).

255. *Olympos.* — L. Robert, *Annuaire Éc. Hautes Études hist. phil. pour 1962-63*, 57 : insuffisance de l'apparat critique dans *TAM*, II 3 ; onomastique.

256. **Phrygie.** *Hiérapolis.* — L. Robert (n° 8), 80 : le marbre de Thiounta dans les inscriptions funéraires de Hiérapolis ; fausse correction proposée autrefois.

257. *Kerelapa et Diokaisareia.* — L. Robert (n° 7), 318-338 : peut-être deux villes distinctes nommées sur les monnaies. P. 328 sqq., toutes les inscriptions de Kayser et de Kayadibi. P. 331, imprécation funéraire à Kayser ; la colère des dieux. P. 337, autel avec reliefs et dédicace à Zeus Sérapis et à Artémis. — P. 327, signalons une faute d'impression peu facile à déceler : « la plaine ... parsemée de poiriers sauvages en groupes épars sur les bords, et clairsemés dans le reste de la plaine. » Il faut rétablir : « en groupes épais ». — Nous sommes revenus en septembre 1962 à Kayadibi et à Yeşilova, avertis de découvertes nouvelles par des paysans. Il n'y avait rien d'important ni d'intéressant pour l'identification. Cf. *Annuaire du Collège de France, 63e année* (1963).

258. *Ormeleis.* — L. Robert (n° 8), 136-137 : sur λυγοστρόφος dans la liste Sterrett, *Epigr. Journey*, 49 ; les limites de l'agnus-castus ; le saule en Phrygie. En septembre 1962, nous sommes repassés par Karamanlı. La rivière qui vient du nord et qu'on longe pour remonter vers Yeşilova et le lac de Salda est bordée d'un long rideau épais de saules ; il n'y a naturellement pas d'agnus-castus dans tout ce pays.

259. *Région d'Uşak.* — P. Herrmann (n° 219), pp. 34-35, a trouvé à Aktaş, site antique important où J. Keil et A. von Premerstein ont proposé de placer *Temenothyrai* (*IIe Reise*, p. 129 ; cf. *Hellenica*, X, 252-253 ; XI-XII, 282, n. 3-4) une stèle du IIe siècle a. C. : Οἱ ἐν Λυένδωι κάτοικοι Δημήτριον Ξενοφίλου εὐνοίας ἕνεκεν τῆς πρὸς ἑαυτούς. Même si la *katoikia* de *Lyendos* est à placer à Aktaş même, cet établissement aurait pu fort bien précéder la fondation de la ville de Flaviopolis-Téménothyrai. Note 130, nouveau fragment de l'inscription architecturale *IIe Reise*, n. 243 A. — Photographie pl. VIII 1, de la colonne mentionnant l'ère d'Actium (cf. *IIe Reise*, p. 129).

260. *Synnada et Dokimeion.* — L. Robert (n° 8), 41 sqq. P. 41, la localisation de Synnada d'après les inscriptions. P. 57, note 73, l'ostothèque de saint Trophime. P. 65, importance de Synnada et légendes de fondation ; aussi p. 118. P. 89, les carrières de marbre de Dokimeion et leurs inscriptions, pp. 91-92, 105-106, 111 sqq. Le nom du village est bien exactement Iscehisar (Isdjehissar) (voyage en septembre 1962). P. 90, mention du fondateur Dokimos dans les inscriptions en vers de Dokimeion. — Pp. 107-109, 114, signatures de sculpteurs de Synnada et de Dokimeion ; autres citoyens de ces villes. P. 117, marbre de Dokimeion pour des inscriptions de Synnada et des environs. Pour la région de Dorylée, des indications dans *MAMA*, V. L'exploitation a continué au XVe siècle comme on le voit par les décorations de la mosquée de Gedik Ahmet Paşa à Afyon. L. R. ajoutera diverses mentions de sculpteurs de Dokimeion. Les Δοκιμεῖς ἀρότας de la dédicace métrique d'Apollonia de Pisidie étaient une offrande en marbre de Dokimeion (Le Bas-Waddington, 1192, avec bonne explication de cette expression ; Kaibel, 793 ; *MAMA*, IV, 140). Un Ἀλέξανδρος Δοκιμεύς a signé (ἐποίει) la table de mesure relevée par Wagener à Uşak (Wagener, *Mémoires couronnés Acad. Belg., Série in-4°*, 27 (1855-56), 16 pp. ;

E. Michon, *Rev. Et. Anc.* 1906, 187, n. 5). On a signalé, *loc. cit.*, 108, la signature Αὐρ. Ἀθηνόδοτος Δοκιμεὺς τεχνίτης ἐποίησε τὸ ἔργον sur une stèle chrétienne du musée de Kütahya (Calder, *Anat. Stud.*, 5 (1955), 31-33 et pl. I) ; la provenance en était inconnue (Phrygie du Nord). Nous constatons que la même signature exactement figure sur une stèle de marbre avec épigramme funéraire de l'époque chrétienne copiée par A. Körte à ' Tschakyrsas ', à 2 km. au N.-E. d'Altıntaş (*Ath. Mitt.* 1900, 410, n. 20), ce qui est intéressant pour la provenance de l'autre stèle et pour la décoration (description de Körte).

261. Légendes de fondation à Synnada ; peuplement macédonien ; pas de ' borne des Eordéens ' : L. Robert (n° 7), 251, note 1. — Sur les inscriptions de Synnada étudiées au musée d'Afyon Karahisar en septembre 1962, voir *Annuaire Collège de France 63e année* (1963).

262. *Région de Dorylée et de Nacoleia.* — C. H. E. Haspels, *AJA* 1962, 285-287 : *Relics of a Dionysiac cult in Asia Minor*, publie les photographies, pl. 75-76, de deux autels à reliefs du Musée de Brousse venus de Mudanya où ils avaient été transportés en 1921-1922. Le n. 1 est *MAMA*, V, p. 168, KB6, à Ayvalı près de Nacoleia : Πτολεμηνοὶ μύσται Διονύσῳ εὐχήν (pour un absurde rapport établi avec les Ptolémées par J. Tondriau, voir l'analyse et la critique *Bull.* 1951, 48, page 135-136). H. reconnaît sur les quatre faces : Dionysos avec deux serpents et une petite figure (myste selon H.), tenant une sorte de sceptre, sur une base, à côté du dieu, — une vigne broutée par une chèvre, — un cratère, — un buste au-dessus du corps d'un des serpents, et une sorte de couronne qui serait encore un serpent. — Le n. 2 est la dédicace d'Eskişehir publiée par G. Mirbeau, *Échos d'Orient*, 9 (1906), 360, n. 11 (il faut ajouter la mention *MAMA*, V, p. 86, *ad* n. 168). H. reconnaît sur les quatre reliefs : près d'un arbre, Dionysos tenant ' a staff ' et une grappe que saisit un animal (« apparently a dog » ; de même M. : un chien ; un bâton) ; — au pied d'un arbre, deux personnages dont l'un tient une double hache ; — une figure tenant « two torches or short sticks » (nous y voyons une Hécate ou Déméter avec deux torches) ; — Pan tenant dans la gauche ' a curved object '. H. n'a pas su que cet autel avait été signalé par L. R., *Hellenica*, 10 (1955), 106, n. 1 (cf. 219, n. 7), en partie décrit en attendant une publication plus détaillée : pas d'Héraclès comme on y avait pensé (c'est la déesse aux torches) ; Dionysos avec le thyrse et la panthère ; Pan avec le pedum et la syrinx très endommagée. L'inscription donne : [ν]έοι μύσται Διο[νύσῳ] ἐπιφανεῖ Θεῷ. H. signale la publication antérieure « but with an inadequate restoration of the inscription » (d'où Nilsson, ci-après, « mit falscher Ergänzung »). Ceux qui se reporteront aux *Échos d'Orient* 1908 — troupe très clairsemée sûrement — constateront que G. Mirbeau, qui n'était nullement un ' professionnel ' de l'antiquité et de l'épigraphie, mais sans doute un missionnaire à Eskişehir, s'était tiré de la lecture de façon extrêmement honorable ; il lisait : [κ]αὶ οἱ μύσται Διον[ύσῳ] ἐπ[ιφ]ανεῖ Θεῷ ; on avait vraiment tout ce qui importait : les mystes, Dionysos, l'épithète ' épiphane ', et le [κ]αὶ οἱ μύσται n'avait rien d'absurde ; [ν]έοι μύσται ne l'est pas non plus, mais il faut tout de même remarquer qu'il ne semble pas y avoir de parallèle à cette restitution, imposée sans discussion ni renvois, et que la locution serait employée ici sans l'article. — H. rappelle 3 autels dédiés à Dionysos dans la région : *AM* 1900, 414, 24 (*BCH* 1904, 1911 ; nous ajoutons que la photographie de la face de cet intéressant autel, seulement décrit par les éditeurs, se trouve dans O. Kern, *Inscriptiones Graecae* (Bonn ; 1913), pl. 50) ; *MAMA*, V, 168 et VI, 360. H. décrit deux autels inédits du même genre qu'elle a trouvés dans la région au sud de Dorylée, tous deux dédiés à Zeus Dionysos et par des mystes,

l'un à Aşağı Ilıca, l'autre à Avdan au N.-O. d'Ayvalı, ce dernier émanant des μύσται Κοροσεανοὶ νεόβαχχοι. H. semble croire que les scènes étaient faites pour les initiés (nous ne pouvons la suivre). « The actors and the paraphernalia are all present in their definite roles and proper places in the drama : not only the god and the initiated, but also the attacking [?] serpent, the vine and the tree, and the goat nibbling. The scene is clear to the initiated. That is another matter. Yet, this in itself is no calamity. For are not unsolved mysteries the greatest, and therefore the most stimulating challenge to scholarship? » — M. P. Nilsson, *Eranos*, 60 (1962), 180-181 : *Dionysische Mysterien in Phrygien*, identifie ce Zeus Dionysos à Sabazios. « Le culte est, en son fonds, phrygien, mais presque entièrement recouvert d'éléments grecs, ce qui ne surprend pas à cette époque tardive. Des boucs qui broutent la vigne, c'est un motif courant. Il apparaît déjà sur un vase à figures noires et fréquemment dans la littérature (Pfuhl, *Malerei*, Pl. 77, 288 ; *Anth. Pal.*, IX, 75 et 99 ; autres références dans Roscher... I, 1058). Que de tels dégâts fussent alors d'actualité en Asie Mineure est montré par une inscription de Hiérapolis alléguée par Louis Robert, *Hellenica*, VII, 153. Les autels sont élevés par des villageois, agriculteurs et bergers. C'est ce qui explique que Pan apparaisse sur le côté droit du second autel. C'est à lui sans doute que Dionysos a emprunté les cornes de bouc, parure de tête originale pour lui. Les soi-disant mystères n'étaient sans doute guère plus qu'une beuverie liée à quelques rites ».

263. **Bithynie.** *Prousias de l'Hypios.* — Lütfi Tuğrul, *Istanbul Arkeoloji yıllığı*, 10 (1962), 42-48 et 121-126 : *New inscriptions from Uskübü (Prousias)*, publie sans succès, mais avec photographies, quelques inscriptions trouvées récemment. Il en donne les mesures, le texte, la traduction en turc et quelques mots de commentaire. N. 1. Autel dédié à Zeus Sôter : Διὶ Σωτῆρι (trois autres autels Διὸς Σωτῆρος : F. K. Dörner, *Reise*, n. 15 et 16 ; cf. *Bull.* 1953, 193). — N. 2 : inscription honorifique dans un cadre pour Antonin le Pieux : Αὐτοκράτορα τὸ β' Καίσαρα Τ. Αἴλιον Ἁδριανὸν Ἀντωνεῖνον Εὐσεβῆ Σεβαστόν. — N. 3. La tribu Ἰουλιανή honore un personnage honoré déjà en termes analogues par deux autres tribus (Dörner, *Reise in Bithynien*, n. 5 ; cf. *Bull.* 1953, 193) : [Φυλὴ] Ἰουλιανὴ [Π. Δ]ομίτιον [Ἰου]λιανὸν (sur la raison de la fréquence du nom Domitius en Bithynie, voir *Bull.* 1953, 194 fin ; 1958, 477) τὸν δὶς πρῶτον ἄρχοντα ἀνέθηκεν ὅτι ἐπὶ πολλοῖς καὶ μεγάλοις φιλοτειμήμασιν ἔτι καὶ ἐν τῇ ἐνδεία σεῖτον, οἶνον, ἔλαιον, ἀργύριον διένειμεν τοῖς πολείταις προῖκα μόνος (la même formule dans l'autre texte) τὸν βασιλέα καὶ τροφέα (cf. *Hellenica*, VIII, 76-77 ; *Bull.* 1953, 187, *ad* n. 5) καὶ δημοφίλητον καὶ τὸ(ν) δὶς τειμήτην. Le terme δημοφίλητος est nouveau en Bithynie. Nous le retrouvons sur la côte européenne du Pont-Euxin, à Odessos : *IG Bulg.*, I, 150 ; cf. *Hellenica*, XI-XII, 576, n. 1. Une fois de plus, il faut établir un rapprochement entre la Bithynie et la Thrace et Mésie (voir encore ci-après le n. 5). Ainsi pour un terme analogue, δημοσώστης, que l'on rencontre à la fois à Callatis et Tomis et à Prousias de l'Hypios (*Bull.* 1959, 259). — N. 4. Autel orné d'un masque de théâtre et de quatre petites couronnes. Au-dessus : Τι6. Κλ. Φιλόξενος Ἀθηναῖος τραγῳδὸς ἐτῶν κθ' μηνῶν γ'. Au-dessous : Ἰσθμὸς Κορίνθιος τραγῳδὸς ἀνεναιωσάμην. L'acteur tragique Athénien était mort prématurément ; d'où la mention des mois après les années ; il était mort en tournée. L'autre est un camarade. T. traduit ἀνενεωσάμην par « j'ai fait » ; le mot signifie « j'ai renouvelé » ; il est fréquent dans les monuments funéraires pour une restauration, une remise en état ; c'est le sens ici : la seconde inscription rappelle une rénovation de la tombe, alors négligée ; l'autel fut élevé un certain temps après l'inhumation. Il est

intéressant de voir ce tragédien de Corinthe porter le nom Ἰσθμός, allusion aux fêtes du sanctuaire de l'Isthme. On le retrouve notamment à Athènes ; ainsi *IG*, II², 2018, l. 7 ; 2237, l. 80 ; *Hesperia* 1960, 62, n. 103, l. 6. Ce monument nous conserve le souvenir de deux tournées artistiques où un Athénien et un Corinthien étaient venus pour des concours de tragédies. C'est un témoignage intéressant pour la vie agonistique et intellectuelle à Prousias de l'Hypios. L'inscription de la statue d'un agonothète des « grands concours pentaétériques des Augusteia Antoninia » (en dernier lieu, pour ces concours et les Augousteia Severeia, voir F. K. Dörner, *Reise in Bithynien*, p. 17, *ad* n. 10) nous apprend que le monument fut élevé par décision « des associations sacrées œcuméniques péripolistiques, la xystique et la thymélique », κρίματι τῶν ἱερῶν συνόδων οἰκουμενικῶν περιπολιστικῶν τῆς τε ξυστικῆς καὶ τῆς θυμελικῆς (*IGR*, III, 61), c'est-à-dire par les associations jointes des athlètes et des musiciens. Cela prouvait bien la participation d'étrangers aux concours de Prousias, malgré le doute de Dörner, *loc. cit.* : « Die Wettspiele scheinen jedoch trotz der von den ökumenischen Vereinigungen der Athleten und Schauspieler gestifteten Basis *IGR*, III, 61 mehr örtliche Bedeutung gehabt zu haben, da sich Zeugnisse für die Teilnahme auswärtiger Wettkämpfer meines Wissens bisher nicht gefunden haben ». Cette lacune est maintenant comblée. L'Athénien et le Corinthien venus à Prousias de l'Hypios jouer la tragédie avaient bien droit à la dénomination de ' péripolistique ', même si l'association de ce nom n'était pas encore créée. Notons, dans ce domaine des concours, pour la ville voisine, un mouvement en sens inverse ; à Bithynion-Claudiopolis la dédicace d'un hermès fut faite par ὁ δεῖνα Δειφίλου ἀσιονείκης Βιθυνεὺς καὶ Ἀθηναῖος (G. Perrot, *Exploration de la Galatie et de la Bithynie*, p. 48, n. 26) ; si ce personnage avait reçu le droit de cité d'Athènes, c'est qu'il y était allé pour un concours. — N. 5. Partie droite de l'inscription funéraire d'un boucher : —ς Αἰλίου κρεοπώλης ζῶν ἑαυ[τῷ τὴν καμ]άραν ἐποίησα καὶ τῇ ἑαυτοῦ | [συμβίῳ —]λῇ Τειμοθέου ἀνεξοδιάστην | —αι τοῖς ἐγγόνοις ἐγγόνων. Le commentaire consiste à dire que ἀνεξοδιάστην *(sic)* apparaît pour la première fois (on entend apparemment : au féminin) et à rapprocher *CIG*, 2050 : τὴν σορὸν ... ἀνεξοδίαστον. En fait, l'adjectif ἀνεξοδίαστον, ' inaliénable ', apparaît assez fréquemment dans les inscriptions funéraires. L'emploi en a été étudié de façon précise (*Hellenica*, I, 60-65 ; II, 147-148 ; M. N. Tod, *AJPhil.*, 1941, 191-198 ; *Bull.* 1956, 305). En dehors d'attestations sporadiques à Smyrne (cf. *Hellenica*, XI-XII, 220, n. 2) et à Apamée de Phrygie, il est spécial à la Bithynie (Nicée et les environs, moyen Sangarios, Claudiopolis) et aussi à la Thrace (région de Philippoupolis ; pour cette dernière région, voir *Hellenica*, I, 61 ; II, 147 ; *Bull.* 1962, 198) ; c'est encore un mot illustrant une communauté de rapports entre la Bithynie et la Thrace et Mésie (cf. ce qui est dit du n. 3). — N. 6. Épitaphe sur un autel : Παντάγαθος Τ. Φλ. Δομιτιανοῦ Δημοκράτους οἰκονόμος ἐτῶν με′, χαῖρε. L'éditeur a compris que ' Pantagathos ' était le fils de ' T. Phl. Domitianus Demokrates ' et que sa fonction financière d'économe est nouvelle dans la ville de Prousias. En réalité, le génitif T. Φλ. etc., n'indique pas le père de Pantagathos (curieux contraste entre les deux façons de les nommer), mais il dépend de οἰκονόμος, comme en des cas très nombreux : Pantagathos est « l'économe de Titus Flavius Domitianus Démokratès », et c'est son esclave. C'est une situation privée. Les inscriptions de ces esclaves ou affranchis intendants d'un personnage (homme ou femme), οἰκονόμος ou πραγματευτής, sont très fréquentes et leur nombre s'accroît presque chaque année ; en dernier lieu, *Hellenica*, X, 83 ; XI-XII, 291 ; ci-dessus n° 227. Pour la Bithynie même, cf.

notamment *BCH* 1928, 412-414 ; *Études Anatoliennes*, 241, 263, 310-311 ; Dörner, *Inschr. Bithynien*, n. 133 ; *Reise*, n. 76 et 80. — N. 7. Épitaphe chrétienne développée : Κόσμιον καὶ εὐγενῖ βίον διάξασα, ἐπόλεθρον (nous écrivons ainsi, en un seul mot ; nous ne comprenons pas la construction avec ἐπ' ὄλεθρον, coupé ainsi par T.) δὲ καὶ ἐπώδυνον διὰ τέκνον (à corriger en τέκνου) θάνατον Γεωργίου σχο(λαστικοῦ) ἐκτελέσασα ἐνθάδε κατακῖμε, Εὐφημία ὄνομα λεγομένη, γαμετὴ γεναμένη Ἀρ(σ)ακίου. — P. 47, dans l'inscription *IGR*, III, 60, T. a lu, l. 1 : [τὸν ἀγ]αθὸν ἄνδρα ; l. 27, [Ε]ὐχάριστος Ἑρμογένους et une autre ligne : Χρυσιανὸς Χρήστου. Photographie. — P. 48, T. a fait des raccords parmi les bases publiées par Z. Taşlıklıoğlu, *Bull.* 1958, 476. Au bas de l'inscription honorant Hadrien, *Bull.* 1958, 476 (*SEG*, XIV, 771), il joint un fragment de 2 lignes : M. Ἰο[ύ]λιος Πρόκλος (photo de l'ensemble). — T. a joint au *cursus* *SEG*, XIV, 772 et XVI, 747 (*Bull.* 1958, 476, n. 5) deux morceaux donnant la fin et le début (photographie de l'ensemble). Le début porte : Τὸν λαμπρότατον Μᾶρκον Δομίτιον Οὐαλεριανὸν, χειλίαρχον πλατύσημον λεγεῶνος γ' [Γαλλι(κῆς)], ταμίαν [ἀποδεδειγμένον] ; à la fin : [τὸν πατέρα] καὶ αὐτοῦ [εὐ]εργέτην. Nous attendons plutôt : [τὸν τῆς πόλεως] καὶ αὐτοῦ [εὐ]εργέτην. On sait ainsi le nom du personnage dont on avait seulement, en grande partie, le *cursus honorum*. T. ne dit naturellement pas un mot là-dessus. Il vaut la peine de remarquer que le nom de M. Domitus Valerianus est exactement celui qu'avait restitué E. Gabba dans son étude *Athenaeum* 1956, 273-283, analysée en détail *Bull.* 1958, 476, ce que T. n'a pas connu ; G. avait identifié ce personnage, lequel avait été, comme l'anonyme de Prousias, gouverneur de Cilicie (*IGR*, III, 904) ; cf. Groag, *Prosop. Imp. Rom.*, III, n. 168. — T. a placé *SEG*, XIV, 775 au bas de 773. Photographie. Là comme ailleurs, T. n'a pas connu *Bull.* 1958, 476, n. 2 et 4. C'est pourtant, pour cette inscription comme pour les autres de la série Taşlıklıoğlu, la seule édition (les textes reproduits en entier) commentée, puisque nous y avons ajouté tout un commentaire *in nuce*, absent de la première édition comme de l'édition-ciseaux *SEG*.

264. *Côte d'Akçeşehir.* — F. K. Dörner, *Anz. Wien* 1962, 30-35 : *Vorbericht über eine im Herbst 1961 ausgeführte Reise in Bithynien*, pp. 31-33. Sur ce site, qui servait de port à Prousias de l'Hypios et qui était un ἐμπόριον, voir nos observations sur la situation politique du lieu et sur les inscriptions trouvées là, avec leurs éditions, *Bull.* 1958, 477, p. 327. P. 32, nouvelle inscription : Αὐρ. Ἡρακλιδιανὴ Δομετία (sur ce nom en Bithynie, voir le n° suivant) γυνὴ δὲ Αὐρ. Μαρκιανοῦ νεωτέρου (nous écrivons ainsi, et non pas avec une majuscule Νεωτέρου), ζήσασα κοσμίως καὶ φιλάνδρως ἔτη κα', χαῖρε. — P. 32, à Aftun Dere Köyü, à 12 km. d'Akçakoca (Akçeşehir), partie supérieure d'une borne au sommet d'une colline visible de tous côtés : ὅρος πόλε(ως). — P. 33, à Akkaya, à 11 km. à l'Est d'Akçakoca, stèle difficilement lisible, où D. signale cette phrase : καὶ τὰν στάλαν κατὰ τὸ Κελεσανῶν ἐμπόριον παρ' αὐτὸ τὸ μνᾶμα. Cet ἐμπόριον devait comprendre la partie la plus occidentale du territoire d'Héraclée, dont la vallée de l'Aftun devait former la limite (avec la borne ci-dessus).

265. *Héraclée Pontique.* — *Ibid.*, 33-35. Le relevé de D. était d'autant plus urgent que l'on construit à Eregli une grande aciérie. « Im Verhältnis zu ihrer historischen Bedeutung ist die epigraphische Hinterlassenschaft der Stadt Herakleia bescheiden. Das liegt zum Teil daran, dass mancher Inschriftstein, wie wir beobachten konnten, sofort zu anderem Gebrauch zerstört oder unsichtbar verbaut wird ». P. 34, dans une inscription honorifique on lit bien le εὐγενῆ restitué *Et. Anat.* 258-259, et Κλ. Δο[μι]τίου au lieu de la lecture de Kalinka

Κλ. [Βασι]λείου. Pour Δομίτιος en Bithynie, voir *Bull.* 1953, 194 fin ; 1958, 476 fin). — Nouvelle inscription honorifique avec mention de la ' royauté ' éponyme : 'Ωλίαν Πυθιάδα, τὴν πάντα ἀρίστην, 'Ιουλίου Πυθαγόρου τοῦ φιλοσόφου (pour les mentions de philosophes dans les inscriptions, voir *Bull.* 1958, 84) θυγατέρα, τὴν ἐπώνυμον βασιλείαν βασιλεύσασαν. — P. 34-35. L'exèdre *IGR*, III, 1428, peut dater du règne d'Hadrien, en 137, et non de Marc Aurèle en 167. — On a trouvé plusieurs fragments de tablettes de plomb.

266. Timbres d'Héraclée à Myrmekion n° 179.

267. **Paphlagonie.** *Hadrianoupolis.* — L. Robert (n° 7), 361, note 6 : le site de la ville ; originaires de cette ville dans deux épitaphes du Bas-Empire à Odessos.

268. *Sinope.* — Timbres d'amphores à Myrmekion n° 179.

269. **Galatie.** — Sur une localité de Galatie dans une inscription d'Odessos n° 159.

270. **Pisidie.** *Sagalassos.* — L. Robert (n° 8), 82-83 et 114 : l'épigramme Peek, *Vers-Inschr.*, I, 913 *a* et le Φρύγιος λίθος.

271. *Région de Korkuteli (Istanoz), Isinda.* — L. Robert (n° 7), 362-363 : dédicaces à Artémis Lagbénè et à Kakasbos-Héraclès.

272. **Pamphylie.** *Sidè.* — Arif Müfid Mansel, *Festschrift Max Wegner* (Münster, 1962), 38-41 : *Das Vespasiansmonument in Side.* L'identification de ce monument à trois niches est assurée par un fragment de dédicace grecque à Vespasien.

273. L. Robert (n° 7), 365-366 : le nom 'Αθηνοδωριανή et le culte d'Athéna à Sidè ; rapports de Sidè et de l'Égypte.

274. *Aspendos.* — A. Heubeck, *Die Sprache*, 8 (1962), 84-88 : *Kleinasiatisches*, 3, *Eine Gruppe zweistämmiger anatolischer Personennamen.* Considérations autour du nom Μαγασισσϝαυ à Aspendos (*Bull.* 1953, 202). Nous ne voyons pas très clairement comment le nom « a été tiré de son isolement par le rapprochement (A. Scherer) avec les autres noms de femmes anatoliens Δορμισπας (cil.), Δορμισδας (isaur.), et Μασνανισδας (pis.) ».

Cilicie. *Korykos*, n° 129.

SYRIE, PHÉNICIE, PALESTINE, MÉSOPOTAMIE, IRAN, ARACHOSIE

275. *Cyrrhestique orientale.* — H. Seyrig (n° 278), 269, publie une épitaphe copiée à Sakisler dans le caza de Djérablous : Ἔτους εςτ' (d'après l'ère des Séleucides 84p. C.) 'Αρτεμισίου ιγ' ,'Ερμηδδουας 'Απολλωνίδου ἄλυπε χαῖρε. Le premier nom signifie « mère de son père ». Parmi les exemples de ce nom, S. rappelle 'Εμιδδους dans l'épitaphe d'une Syrienne à Rome, *CIG*, 9787, « ignorée de Kaibel et de Wuthnow ». — On la trouvera dans C. Wessel, *Inscr. gr. chr. Occid.* (Diss. Halle 1936), n. 44, d'après le Corpus de Silvagni, I, n. 868. La femme est γαμητὴ Κασσιανοῦ Τολμαρίου. Nous voyons dans ce dernier mot un nom de métier.

276. *Syrie du Nord. Tell Aqibrin.* — L. Vidman, *Zpravy jednoty klassickych filologu*, 4 (1962), 93-95 : *Frederic Hrozny et l'épigraphie grecque* [en tchèque avec résumé latin], publie une photographie prise par Hrozny en 1924 du sarcophage *I. Syrie*, 505. Il lit, l. 3, la forme fautive ἐποιησόμην pour ἐποιησάμην et l. 4, τήν τε μάκραν pour τήνδε.

277. *Antioche.* — Sur un faux nommant Antioche voir n° 41.

278. *Région de Arca-Césarée du Liban.* — H. Seyrig, *Mél. Beyrouth*, 37 (1960-61), 261-270 : *Némésis et le temple de Maqam Er-Rabb.* Lors de travaux de déblaiement et de protection de la Direction des antiquités du Liban au

temple situé en cette localité (cf. sur l'édifice Krencker et Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, I, 102-104, 274 sqq., 279 sqq., 283. 293), on a trouvé quelques inscriptions. On connaissait deux bases : dédicaces Θεᾷ Ἀθηνᾷ Δροῦσος ἱερεύς et Νέμεσις près d'une roue (Seyrig, *Antiq. Syr.*, IV, 139-140 ; *Bull.* 1952, 164). Sur une autre face de la seconde, on a trouvé ce nouveau texte émanant du même prêtre : Ἔτους γοϙ', μη(νὸς) (Π)ερ(ιτίου ?) (février 262 d'après l'ère séleucide en usage chez les Ituréens de Césarée du Liban) Καιρὸς Καλός. Δροῦσος εἱερεὺς εὐχαριστῶν ἀνέθηκεν. La double mention des divinités Kalos Kairos et Némésis s'expliquerait par l'euphorie des circonstances et l'heureuse issue d'une période troublée : après la fin de l'expédition de Sapor et la mort des empereurs, les Macriens et Quietus. — Sur un bloc, commémoration de la construction d'un mur : [Ἐκ τῶν ἱ]ερατικῶν [ἔτους ε?]οὐ' (cette année 475 ou 476 ou 477 correspond d'après l'ère des Séleucides à 163-164 ou années suivantes) οἰκοδομήθη τὸ τεῖχος τῇ ἱερίᾳ (équivalent rare de ἱερατεία) Σαζουβα τοῦ Βαρεωνος (sans doute hypocoristique de Baraté, ' fils de (la déesse) Atè '), ἀρχῇ δὲ Ἀβιδδαρανου (nom nouveau signifiant : serviteur de Hadaranès, dieu connu à Niha, à Dair el-Qala, à Hiérapolis et à Délos) υἱοῦ αὐτοῦ καὶ Ἀβουδεμμου (nom bien connu, signifiant : ' père de sa mère ') τοῦ Σαβείνου. — Ces derniers mots donnent la provenance d'un autre texte copié naguère à la dérobée sur une photographie dont on n'indiquait pas l'origine : ἱερεωσύνῃ καὶ φροντιστίᾳ (mot nouveau ; pour la fonction, cf. *Rev. Phil.* 1958, 39) Σα(β)ίνου τοῦ καὶ Ἀβου[δ]εμμεους Σαβίνου. — Une épitaphe datée de 175 (486 de l'ère des Séleucides). — Voir n° 275.

279. *Territoire de Berytus.* — H. Seyrig, *Syria* 1962, 42-44 : *Antiquités syriennes, 79. La date des mosaïques de Ain es-Sumaké.* Pour les deux inscriptions sur mosaïques étudiées par R. Mouterde dans M. Chéhab, *Mosaïques du Liban* (*Bull.* 1961, 783), pp. 173-178, les dates 661 et 685 doivent bien être calculées d'après l'ère de Berytus et placées donc en 580-581 et 604-605. La discordance avec les indictions qui avait été notée disparaît d'après les lectures des chiffres de ces dernières par S. Les dates sont alors précisées : septembre 581 et septembre 605. Chacun de ces deux travaux a dû être inauguré aux fêtes du nouvel an. Réflexions sur la persistance de l'ère de Berytus, comme de celles de Tyr et de Sidon.

280. *Hauran.* — A. D. Nock, *Mél. Beyrouth*, 37 (1960-61), 297-308 : *Nymphs and Nereids*, interprète une épitaphe publiée par R. Dussaud et F. Macler, *Mission régions désertiques Syrie moyenne* (*Nouv. Archives Missions*, 10 ; 1902), 694, n. 193, « from the Hauran which lies to the South of Damascus » (précisons la provenance : Kharaba) : Νύμφε (= Νύμφαι) καὶ Νερεΐδες δέξασθε Ονεζαθην Ολεφου ἁγνὴν εὐγενίδα γυνᾶκαν Πρόκλου, ἐτῶν λζ', ἔτ (= ἔτει) σκγ' Ὑπερβ(ερεταίου) ιη' (18 octobre 326 p. C.). Après avoir étudié le thème : « recevez tel défunt », il détermine la raison de l'appel aux Nymphes et aux Néréides : non pas mort en mer ou dans quelque eau, ni Néréides du folklore grec moderne, ni croyances funéraires particulières et guides divins dans l'au-delà ; Nymphes et Néréides sont l'idéal de la beauté féminine et représentent un monde de jeunesse perpétuelle et de féminité épanouie (nous insisterions aussi sur le rapport avec l'ἁγνεία). C'est un témoignage de culture littéraire en cette région et à cette époque. — Pour ce dernier point voir l'ensemble signalé ou décelé *Hellenica*, XI-XII, 314, 321, 326-327.

281. *Akkè-Ptolémaïs.* — Y. H. Landau, *Israel Explor. Journal*, 11 (1961), 118-126 : *A Greek inscription from Acre*, publie une inscription fort intéressante puisqu'elle remonte à l'époque hellénistique. C'est la dédicace à Zeus Sôter du

gouverneur de la région en l'honneur d'Antiochos VII Sidétès et de sa femme Cléopâtre. L. la place tout à la fin du règne du roi, dans les six mois entre sa victoire sur les Parthes en 130 et sa mort au printemps de 129. Elle apporte des renseignements importants sur les titres royaux et sur l'administration séleucide. L'éditeur a constitué ainsi le texte de 8 lignes : Ὑπὲ[ρ] βασιλέως Μεγάλου (cf. *OGI*, 255, 256 ; L. date le titre après la victoire sur les Parthes) Ἀ[ν]τιό[χου] Σω[τῆρος?] (dans Josèphe, *Ant.*, XIII, 222, 271 ; pas sur les monnaies) Καλλι-νίκου (titre nouveau pour ce roi ; victoires sur Tryphon, sur Jean Hyrcan ou sur les Parthes) τοῦ ἐγ βασιλέ[ως | Δημητρ]ίου Σωτῆρος Μεγίστου (titre nouveau) καὶ βασιλίσσης [Κλεοπά]τ[ρ]ας Θεᾶς <ε[α]ς> Εὐεργέτιδος ...ω..αιδιων | (selon L., le début du nom du dédicant) [... ε.ς τῶν πρώτων φίλων καὶ | [ἀρ-χιγραμματεὺς τῶν δυνάμεων |(Polybe, V, 54, 12, parle, sous Antiochos III, de Tychon τὸν ἀρχιγραμματέα τῆς δυνάμεως ; γραμματεῖς τῶν δυνάμεων dans l'armée ptolémaïque), ἀπολελειμμένος δὲ καὶ ἐπὶ τῶν τόπων (L. conclut du verbe que le roi est parti pour son expédition contre les Parthes ; il entend par τόποι « le district côtier autour d'Akrè ») Διὶ Σωτῆρι. — J. Schwartz, *ibid.*, 12 (1962), 135-136 : *Note complémentaire (à propos d'une inscription grecque de St. Jean d'Acre).* Il n'y a pas eu de martelage aux lignes 1, 3, 4 et 5, comme l'a cru L. ; c'est l'usure de la pierre qui a fait disparaître ces noms. S. accepte la datation à l'extrême fin du règne. L. 4-5, il restitue : [καὶ] τῶ[ν π]αιδίων | ... ευς κτλ. ce qui convient très bien. — B. Lifshitz, *Revue Biblique* 1963, 75-81 : *Sur le culte dynastique des Séleucides.* Le martelage est très douteux. Le participe ἀπολελειμμένος ne signifie pas autre chose que τεταγμένος ; mais L. se rallie à la date proposée par l'éditeur. S'agit-il de la Cœlè-Syrie et Phénicie ou plutôt du littoral phénicien (comme Kendébaios ἐπιστρατηγὸς τῆς Παραλίας dans *I. Macc.* 15, 38 sous Antiochos VII)? En tout cas, c'était plus que la région de Ptolémaïs, étant donné les titres du personnage. — Nous ne pouvons suivre L. pour l'apport de son étude (« on constate avec regret », écrit-il du premier éditeur, « qu'une lecture erronée l'a empêché de percevoir toute la portée du document »). Après Θεᾶς Εὐεργέτιδος (titre de Cléopâtre Théa déjà connu par ses monnaies de 126-125), il a cru lire et devoir restituer : [θ]εῶν ἀϊδίων, formule « unique dans toute l'épigraphie grecque ». Il conclut sur « l'importance du document de Ptolémaïs comme témoignage du culte royal des Séleucides dans le dernier tiers du IIe siècle. La formule Θεοὶ ἀΐδιοι atteste qu'en Syrie comme en Égypte les rois vivants avaient leur place dans le panthéon hellénique. Nous avons rapproché les titres βασιλεὺς αἰωνόβιος et θεὸς αἰωνόβιος conférés aux rois Ptolémées. Ce titre d'Antiochos VII et Cléopâtre Théa est attesté dans un document officiel émanant d'un personnage qui occupait un poste important dans la hiérarchie ». Il y voit un nouveau témoignage de l'influence exercée par l'Égypte sur le culte dynastique des Séleucides. La formule ne nous paraît pas acceptable, et un passage du Timée n'a rien à faire ici. La lecture καὶ τῶν παι-δίων, que L. n'a pas connue et à laquelle il n'a pas pensé, s'impose, en écartant les deux Séleucides « dieux perpétuels ».

282. *Sepphoris-Diocésarée.* — M. Avi-Yonah, *Israel Expl. Journal*, 11 (1961), 184-187 : *A sixth-century inscription from Sepphoris*, publie une intéressante inscription architecturale commémorant la restauration d'une basilique. Ἐπὶ Φλ(αβίου) Θεοδώρου Γεωργίου Προκοπίου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) ὑπατικ(οῦ) (ce gouverneur n'est pas connu par ailleurs) ἐνηλλάγη ἡ δωματουργία (mot nouveau) πᾶσα τῆς βασιλικ(ῆς) κ(αὶ) ἐγένετο μετὰ κ(αὶ) τῶν β' παραπο-ταμίδ(ων) (le mot semble nouveau ; « les longs murs de l'édifice », suggère l'éditeur ; « side conduits », E. Barber, *ibid.*, 12 (1962), 158 ; « magasins le long

de la basilique », P. Bogaert, *ibid.*), κ(αὶ) τῆς διορθώσ(εως) τῶν πρὸ τῶν (et non πρότων comme l'éditeur ; coupé par E. Barber et P. Friedländer, *ibid.*) θείων σίγν(ων) κίονος κ(αὶ) τῶν ἐναλλαγ(ῶν) ἔκ τε τοῦ δυσμ(ῶν) ἀετῶ(ν) μ(έρους) κ(αὶ) τοῦ βορ(ιν)οῦ μέρους τῆς ἀψίδ(ος) λίθων, προν(οίᾳ) Μαρκελλίνου (évêque de Diocésarée en 518 selon les actes d'un synode de Jérusalem) αἰδ(εσιμωτάτου) πατρ(ιάρχου) (pur titre de courtoisie donné à l'évêque dans son propre diocèse) ἰνδ(ικτιόνος) ια' (serait 517-518 plutôt que 502 ou 532). Pour θείων σίγν(ων), l'éditeur traduit : « the former [coupe πρότων = πρώτων] divine (imperial?) statues » ; p. 186 : « another problem is how to interpret the θείων ; in Byzantine Greek this refers almost certainly to the statue of the emperor ». Il n'y a aucun doute que les θεῖα σίγνα, comme les θεῖαι εἰκόνες et les θεῖαι προτομαί, ne soient « les images impériales », bustes des empereurs ; cf. *Rev. Anc.* 1960, 316-324.

283. *Césarée.* — M. Avi-Yonah, *Bull. III Rabinowitz Fund Expl. Synag.* (1960), 44-48 : *The synagogue of Caesarea. Preliminary report*, publie deux chapiteaux avec symboles ou monogrammes et deux inscriptions. Le n. A est gravé sur une colonne, comme il est si fréquent : προ(σφορὰ) Θεοδώρο(υ) υἱοῦ Ὀλύμπου ὑπὲρ σωτερίας (il ne faut pas corriger ce vulgarisme, qui n'est pas une ' erreur du lapicide ' à la différence de l'*epsilon* gravé à la fin du premier nom) Ματρώνας θυγατρός. — Le n. C est sur un panneau de mosaïque : dédicace de la mosaïque, ψηφοθεσία τοῦ τρικλίνου par l'archisynagôgos et φροντιστὴς Βή[ρυ]λλος (ce n'est pas ' a rare name ' ; il est au contraire fréquent). Nous avons donné cette inscription *Bull.* 1961, 810, d'après la publication de B. Lifshitz.

284. *Scythopolis.* — B. Lifshitz, *Hommages à Albert Grenier* (*Coll. Latomus*, 58 ; Bruxelles, 1962), 1063-1064 : *Une dédicace à Galère trouvée à Beisan (Skythopolis)*. Sur une colonne en calcaire, dédicace en latin à Galère Auguste (entre 305 et 311) par un gouverneur jusqu'ici inconnu ; *Valentinianus praes(es) provinc(iae) Syr(iae) Pal(aestinae) numini maiest(ati) q(ue) eius semper devotissimus*, et l'acclamation *feliciter*. Elle est suivie de deux lignes en grec : Διὰ τῶν ἐν δεσποτικαῖς χώ[ραις ?] | στρατ(ηγῶν) πόλ(εων) κολ(ωνειῶν). « Le mot χῶραι est ici employé avec le sens de territoire et il s'agit des villes et des colonies de la province (notre restitution n'est pas certaine, mais la lecture des lettres χω est, semble-t-il, sûre), mais on ne peut pas voir la différence juridique entre πόλεις et κολωνεῖαι à cette époque ». — Il n'est rien dit sur δεσποτικός, qui pourrait bien être la clef de l'interprétation.

285. *Jérusalem.* — N. Avigad, *Israel Explor. Journal*, 12 (1962), 1-12 : *A depositary of inscribed ossuaries in the Kidron Valley*, publie le contenu d'une tombe rupestre qu'il avait fouillée en 1941 avec E. L. Sukenik et qui était intacte. Sur 9 ossuaires sans décoration, le nom du défunt incisé en cursive (fac-similés pour toutes les inscriptions et 8 photographies) ou écrit à l'encre (n. 8 *a*). Il y a 8 inscriptions grecques, une bilingue et une hébraïque (n. 9 : Jacob). D'après les noms, la provenance de la défunte n. 7, l'usage du sigle pour indiquer les années d'âge, A. conclut que la famille venait d'Égypte ou plutôt de Cyrénaïque, qu'elle faisait partie de la communauté des Juifs de Cyrène à Jérusalem. Il date le tombeau du Ier siècle p. C. Nous donnons ici la liste complète des noms, intéressante pour l'onomastique juive de la Diaspora. N. 1 : a, Ἀριστοβόλα ; b, Σόρρα (pour Σάρρα ?) Ἀριστοβόλα. N. 2 : Φιλίσκος. N. 3 : Σαβατὶς μήτηρ Δάμωνος. N. 4 : Θαλίαρχος (fréquent en Cyrénaïque) (ἐτῶν) κ', Θαλίαρχος Δωσιθέου (nom fréquent chez les Juifs ; cf. *Hellenica*, XI-XII, 261, n. 4). N. 5 : Μνασοῦς. N. 6 : Ὡρήα. N. 7 : Σάρα Σίμωνος Πτολεμαϊκή. Deux fois encore Σάρας. La femme était de Ptolémaïs de Cyrénaïque, plutôt que d'Égypte ou (Sukenik)

d'Akra. N. 8 : Ἀλέξανδρος Σίμων et Σίμων Ἀλε—, Ἀλέξανδρος Σίμωνος. Avec Ἀλεξάνδρου, les mots hébreux : ' Alexandre Qrnyt ', de Cyrène.

286. J. T. Milik, *Mélanges Beyrouth*, 37 (1960-61), 127-189 : *La topographie de Jérusalem vers la fin de l'époque byzantine.* Étude très fouillée discutant et commentant la liste des victimes et des ossuaires où leurs corps furent rassemblés par une équipe de fossoyeurs en mai 614, donnée par le « Récit de la prise de Jérusalem par les Perses » en 614, connu par des recensions géorgiennes, arabes, grecques et arméniennes et dû à un prêtre de la laure de Saint-Sabas, Stratégios, et cela en liaison avec la vignette de Jérusalem dans la carte de Madaba (M. penche à dater cette dernière du début du VII^e^ siècle, 5 ou 10 ans avant la prise de Jérusalem). Nous ne pouvons signaler ici que les corrections ou les observations que M. est amené à proposer dans des inscriptions de la ville. P. 139, l'inscription sur bois *Bull.* 1946-47, 221 (église Saint-Thomas de Phordésa). P. 141, inscription de ' l'hôpital patriarcal ' (Thomsen, n. 113 de son Corpus des inscriptions de Jérusalem, *Z. d. Pal. V^er^.* 1921 ; pour les addenda en 1941, cf. *Bull.* 1941, 159 ; 1942, 161). P. 145, épitaphes du clergé de Saint-Sion. Épitaphe de Thécla, higoumène du monastère de Juvénal ; après Θέκλᾳ, M. propose Βεσᾳ, c'est-à-dire Géorgienne. P. 147, l'expression τῆς ὁσίας μνήμης. P. 149, en traitant des hôpitaux M. corrige Thomsen, n. 119 : au lieu de μνῆμα [κ]ενεῶνος (grotte ?) νέου κ(αὶ) τοῦ ἐν αὐτῷ νοσοκομίου διακ(όνου) Φιλετοῦ, il propose : μνῆμα [τοῦ] Ἐνεῶνος (variante de Ἐλεῶνος, Mont des Oliviers) Νέου κὲ τοῦ ἐν αὐτῷ νοσοκομίου διακιμήνου. P. 150, le γεροκομῖον γυνεκῶν ταπινῶν de Thomsen, n. 9 : interprétation (qui ne nous paraît pas exacte), les personnes nommées, l'église de la Vierge mentionnée. P. 155-156, inscription d'un sanctuaire des Saints Anargyres (restitution plus longue) Thomsen n. 13 ; les personnages. Épitaphe d'Anatolia, originaire d'Arabissos en Cappadoce, Thomsen 1941, n. 163 A. P. 161, épitaphes de la nécropole de l'Anastasis. Dans *Rev. Bibl.* 1925, 409, au lieu de corriger τῆς ἁγ(ίας) τοῦ Χ(ριστο)ῦ Ἀ(να)-στ(άσεως), il lit sur la pierre et il écrit : ἀσκ(ήσεως). P. 161, note, les inscriptions de blocs-reliques du roc du Calvaire : λίθος ἐκ τοῦ ἁγήου Κρανίου au Garizim et τοῦ ἁγίου Γολγοθα λίθος à Dora (cf. *Bull.* 1955, 231 et 246 ; 1958, 483). P. 168, dans *Pal. Expl. F. Qu.* 1900, 237, n. 13, M. retrouve le lieu Γεεννα et fait disparaître le terme ὑποσόριο[ν]. Pp. 170-171, épitaphes de la nécropole de la Probatique ; notamment un διακόνου τῖς Ἱροβατισκῖς, une Ῥωμέα (moniale italienne), le monastère Ἀπολιναρίων γυνεκῶν (dédié à la mémoire d'Apollinaria, fille de l'empereur Anthemius). P. 188, épitaphe d'un évêque des Ibères.

287. J. T. Milik, *Biblica*, 42 (1961), 77-84 : *Saint Thomas de Phordêsa et Gen. 14, 17*, explique l'inscription d'une croix de bronze avec l'inscription Ἁγίου Θωμᾶ Φορδησων, publiée par Cl. Mondésert, *Bull.* 1961, 71. Il la daterait du VI^e^ siècle plutôt que du V^e^. *Phordesia* est un lieu situé dans les environs immédiats de Jérusalem et qui signifie ' les jardins ' : un πτωχεῖον pour la ἱερὰ νόσος (M. renonce, p. 84, à sa correction γεραία νόσος, ' faiblesse sénile ' (p. 79), que nous n'accepterions pas non plus) fondée par l'impératrice Eudoxie d'après Nicéphore Calliste (Clermont-Ganneau, *Recueil arch. or.*, 6 (1905), 56-58) ; — livres liturgiques géorgiens mentionnant S. Thomas à *Prodis* ou à *Phordenan* ; — dans un targum palestinien traduisant Gen. 14, 17 : *pardesaya*. « Une partie de la Jérusalem ancienne extra muros, probablement du côté sud-ouest, se nommait à l'époque byzantine Les Jardins. Les chrétiens araméophones l'appelaient *Pordesaya*, les Grecs *Phordésa* ou *Phordisia*, tandis que les Juifs parlaient de *Pardesaya*. Les chrétiens y visitaient, surtout le 20 juillet,

l'église (paroissiale) dédiée à S. Thomas l'Apôtre. — P. 77, note 2, l'encensoir publié par Cl. Mondésert, *ibid.* 119-123, provient non de Ammân, mais de Jérusalem, peut-être de la région de Râmallâh.

288. *Huldah.* — M. Avi-Yonah, *Bulletin III Rabinowitz fund expl. synag.* (1960), 57-60 : *Various synagogal remains, Huldah.* Sur un panneau de mosaïque : Εὐλογία τῷ λαῷ. Pour le commentaire d'εὐλογία et de λαός, voir *Hellenica*, XI-XII, 260-262 et 394-395, avec ce texte inséré dans un ensemble, de même que les symboles qui l'accompagnent. Sur un autre panneau : Εὐτυχῶς Εὐστοχίῳ (ce n'est pas un nom ' relatively ' rare) καὶ Ἡσυχίῳ (très fréquent) καὶ Ἐουαγρίῳ (ce n'est pas « a very rare name, mentioned only twice in Pape-Benseler ») τοῖς κτίστες. L'éditeur daterait le monument du v^e^ siècle avancé.

289. *Azotos.* — M. Avi-Yonah, *ibid.* : *A new fragment of the Ashdod chancel screen.* Sur le fragment de plaque de marbre avec la menorah, le lulab et le shofar dans une couronne à cabochon, on avait restitué : [Εἴη ἀπ' Ἰσραὴλ τὸ ἀγ]αθὸν κὲ <η> εὐλογία<ν>. *Shalom* (Frey, *CIJud.*, II, 961). Ce monument était parvenu au musée d'Oslo avec la collection Ustinow. On y a trouvé un autre fragment qui donne, avec la partie supérieure gauche de la couronne et de la menorah, 9 lettres de plus à gauche, et qui permet de restituer : [Κύριε μ]νισθῖ εἰς ἀ-[γ]αθὸν καὶ Η εὐλογίαν. — Ne faut-il pas écrire : ἠ(ς) = εἰ(ς) ?

290. **Palmyre.** — D. Schlumberger, *Syria* 1961, 256-260 : *Palmyre et la Mésène*, complète, après révision de la pierre, l'inscription publiée par M. Rostovtzeff, *Berytus*, 2 (1935, 143-148. L. 2, il retrouve : τὸν ἄρχ[οντα] Μαισηνῶν, où il reconnaît les Μεσηνοί, rapprochant le Μαισανίτης κόλπος et la forme palmyrénienne MYSN. Ensuite il écrit : ἀρέσαντα τῇ πατρίδι αὐτοῦ [καὶ] τοῖς ἐνπόροις Παλ[μ]υ[ρηνοῖς τοῖς ἐν Χάρακι] au lieu de [καὶ] τοῖς ἐνπόροις παν|τ[ὶ τρόπῳ βοηθήσαντα] (la coupe nous paraît faire difficulté). Le personnage, appartenant à une famille palmyrénienne bien connue, aurait été fixé à Spasinoucharax et serait devenu citoyen et archonte de cette ville, ou plutôt, fixé là, mais resté Palmyrénien, il aurait exercé les fonctions d'archonte dans cette ville.

291. J. Guey et Th. Pekary (n° 294) traitent tous deux du sens de χρυσᾶ παλαιὰ δηνάρια τριακόσια dans la dédicace de Taimarsô à Palmyre, *IGR*, III, 1050. Selon G., ce sont des *aurei* romains, des deniers d'or anciens, mais entendus comme une monnaie de compte, pour noter la dépense que Taimarsô a épargnée aux caravaniers venus avec lui de Spasinou Charax, avec la valeur qu'avait le denier d'or avant 64 p. C. Pour P., il ne s'agit sans doute pas d'un numéraire d'or romain, mais de monnaies perses.

292. **Mésopotamie.** — Nous ne pouvons analyser ici l'ouvrage intéressant et personnel de L. Dilleman, *Haute Mésopotamie Orientale et pays adjacents. Contribution à la géographie historique de la région du V^e^ siècle avant l'ère chrétienne au VI^e^ siècle de cette ère* (*Bibl. arch. hist. Institut fr. arch. Beyrouth*, tome 72, 358 pp. in-4° ; Paris, Geuthner, 1962), les inscriptions grecques n'y tenant — et pour cause — pratiquement aucune place. L'ouvrage sera précieux par ses discussions historiques et topographiques et il fera comprendre le milieu géographique aux historiens ou aux numismates qui étudient les villes de la région. Les villes antiques sur ce territoire sont essentiellement Constantia, Resaina, Nisibis (Antioche de Mygdonie), Singara et Tigranocerte ; D. place cette dernière ville à Tell Armen, au sud de Mardin, et combat vigoureusement sa localisation à Farqin, au nord-est de Diarbekir. — Pl. VIII, reproduction de la photographie de l'épitaphe métrique avec mains supines et prière au Soleil vengeur, *Syria* 1933, 381-386, à *Nisibis*. P. 85 sqq., pour ' l'ethnographie

mésopotamienne ' et la place des ' Syriens ', un document dans *Hellenica*, III, 79-81, épitaphe d'Athènes d'une femme de Nisibis qui porte un nom araméen.

293. *Séleucie du Tigre.* — C. Hopkins, *Mél. Beyrouth*, 37 (1961-62), 237-246 : *A stele from Seleucia on the Tigris.* H. revient sur la liste de prêtres publiée par Mc Dowell en 1935 et reprise, en liaison avec les inscriptions similaires de Samarie et de Scythopolis, par R. Mouterde, *Mél. Beyrouth*, 19 (1935), 119-120. L. 3, au lieu de Séleucos II ou d'Antiochos II, il veut retrouver le nom de Démétrios II comme dans les stèles de Samarie et de Scythopolis. En définitive, il propose au début : [Ἔτους ... Ἱερεῖς Σελεύκου Νικάτορος Ἀντιόχου δὲ Σω[τῆρος · τῶν δὲ προγόνων ὁ δεῖνος, βα[σιλέως δὲ Δημητρίου, ou βασιλέως Δ[ημητρίου.

294. **Iran.** *Persépolis.* — J. Gucy, *Syria* 1961, 261-274 : *Autour des Res Gestae Divi Saporis. Deniers (d'or) et deniers d'or (de compte) anciens* et, p. 275-283, Th. Pekary, *Le ' tribut ' aux Perses et les finances de Philippe l'Arabe*, ont cherché, chacun de leur côté, ce que pouvaient être les 500.000 deniers payés par Philippe l'Arabe pour la rançon des prisonniers que Sapor Ier avait faits dans la bataille de Misichè en Babylonie en 244 d'après l'inscription *Bull.* 1944, 191 ; 1946-47, 226 ; 1949, 200 ; 1950, 216 ; 1954, 254 ; 1955, 253 ; 1956, 347 ; 1960, 418 : καὶ τ[ῶ]ν ψ[υ]χῶν α[ὐτ]ῶν ἀντίτειμ[α π]ε[ν]τακοσίαν χειλιάδα δηναρίων ἡμεῖν ἔδοτο ; tous deux pensent que la rançon d'une armée serait par trop modique s'il ne s'agissaitpas d'*aurei*, de deniers d'or, mais de deniers d'argent.

295. **Arachosie.** — J. Filliozat, *Epigraphia Indica*, 34 (1961-62), 1-8 : *Graeco-Aramaic inscription of Asoka near Kandahar*, présente (article rédigé en 1959) l'inscription *Bull.* 1959, 488 ; 1960, 421-424. Il insiste sur un point de désaccord entre les interprètes : παρὰ τὰ πρότερον καὶ τοῦ λοιποῦ. Il repousse l'interprétation de Tucci et de E. Lamotte, *Histoire du bouddhisme indien, Des origines à l'ère śaka* (*Bibl. Muséon* 43 ; Louvain 1958), 789-798, qui entendent : « durant sa vie considérée comme la première (par opposition à la suivante) et l'état d'après sa mort ». Il s'appuie sur la concordance de l'inscription avec l'édit IV d'Asoka, bien qu'elle n'en soit pas une traduction, puisque l'édit IV est postérieur. Nous traduisons : « L'édit IV ne fait pas allusion à un contraste entre ce monde et l'autre, mais il insiste sur la différence entre la situation dans le passé, quand la violence et la désobéissance prévalaient, et la nouvelle ère de non-violence et d'obéissance résultant des activités du roi. Ce contraste est l'idée essentielle de l'édit dès son début et le passage que nous avons cité ci-dessus comme un étroit parallèle au texte grec [à savoir : « ne pas tuer d'animaux, ne pas faire de mal à des êtres vivants, une bonne conduite envers les Brahmanes et les Shramanes, l'obéissance à mère, père et anciens »], écrit juste avant cette déclaration : ... « ce qui durant de nombreux siècles auparavant n'existait pas s'est répandu aujourd'hui grâce à l'enseignement *dhrama* du roi Devanampriya Priyadasi : ne pas tuer d'animaux, etc. ». Avec l'interprétation de παρὰ τὰ πρότερον comme ' contrairement à ', se rapportant au temps passé quand l'obéissance n'était pas pratiquée, le parallèle avec l'idée principale de l'Édit sur roc IV est tout à fait complet. La seule différence est dans l'ordre des deux termes de contraste. L'Édit IV place d'abord le passé, et l'inscription grecque l'ère nouvelle ; mais les idées sont identiques. Les mots καὶ τοῦ λοιποῦ commencent le dernier passage qui annonce un meilleur mode de vie, tout comme l'édit IV ajoute : en cela et de beaucoup d'autres façons cette conduite conforme au *Dhrama* a grandi et grandira ». — F. précise la place du nouvel édit dans les édits du roi et les compare aux édits sur roc VIII, I, IV, III, V. « Il se rapporte au premier début de son effort pour répandre une vie plus utile

dans son empire. Cette action n'était pas spécifiquement bouddhique. Il n'y a pas trace d'une tendance bouddhique dans les prescriptions ni dans le texte grec ni dans l'Édit sur roc IV. Le texte araméen était accommodé aux croyances sémitiques comme il est prouvé par la déclaration vers la fin de ce texte : « et il n'y a pas de Jugement pour tous les hommes pieux. » Cela est en pleine harmonie avec les déclarations d'Asoka : Un *upāsaka* bouddhiste lui-même et qui recommande des textes bouddhiques pour l'étude des moines et nonnes bouddhistes (cf. l'édit Bhabra), a pourtant souci de toutes les autres sectes (cf. Édit sur roc XII) et ses *mahamatras* étaient enjoints pour assurer la prospérité de toutes sectes (cf. Édit sur pilier VII). Piété pour les Grecs, Vérité pour des gens parlant araméen, le *Dhamma* était l'Ordre véritable pour toute société ».

CHYPRE

Inscriptions au musée de Brunswick n° 37.

296. Ce Bulletin ne comporte pas l'analyse des publications d'inscriptions grecques de Chypre en caractères syllabiques non-grecs. Nous signalons cependant l'ouvrage de O. Masson, *Les inscriptions chypriotes syllabiques, Recueil critique et commenté* (452 pp. in-4° et 72 planches ; Paris, De Boccard 1962). Ce recueil, qui est pratiquement un Corpus bien que le mot soit évité, est établi avec un soin extrême et une très grande prudence, toujours très clairement. Il donne désormais un accès facile et sans danger à cette série de textes dont l'ensemble se présentait de façon assez chaotique. Il est naturellement important pour le commentaire des inscriptions grecques (alphabétiques), qu'il s'agisse de l'onomastique, à laquelle s'est attaché spécialement M., ou des cultes. Les inscriptions sont naturellement classées par cités. M. a bien voulu s'inspirer de notre exemple en faisant précéder la série des photographies de pierres ou autres objets d'un certain nombre de vues des sites et en accordant de l'importance à la localisation précise des sites et à la topographie. Ainsi pp. 229-232, 399, sur Ledra (*Bull.* 1959, 508 ; 1962, 341), pour les deux Paphos, pour Marion Arsinoè, etc. Il a donné une revue des recherches archéologiques à Chypre comme du déchiffrement du syllabaire.

297. Cela nous amène à signaler, hors programme, le travail de T. B. Mitford, *Studies in the signaries of South-Western Cyprus* (*Insl. Class. Studies Univ. London, Bull. Suppl.* 10 ; 55 pp. in-4°, 1961). On ne peut l'utiliser sans l'analyse critique détaillée de O. Masson, *BCH* 1961, 569-582 : *A propos d'un ouvrage récent sur des inscriptions chypriotes syllabiques.* Noter, p. 578, n. 2, que O. Masson fait disparaître le μνεῖον des Addenda du Liddell-Scott-Jones ; de même dans son *Recueil*, p. 395.

298. O. Masson et A. Heubeck, *Kadmos*, 1 (1962), 151-152 : *Remarques sur les noms chypriotes du type* Τιμαγόρατις, commentent l'épitaphe de *Marion* publiée par T. B. Mitford, *AJA* 1961, 98, n. 2 (*Bull.* 1962, 324) : Ἐπέστησεν ἡ γυνὴ Τιμαγόρατις Ἀ[π]ελλαίου (au lieu du Ἀ|ελλαίου de Mitford) Ὀνασίλῳ γναφεῖ. M. et H. retrouvent le même second élément du nom de la femme dans une inscription syllabique (bague du musée de Nicosie) *I. Chypr. Syll.*, n. 367 : *α-ri-si-la-ko-ra-li-se*, à ne pas corriger en Ἀριστα(ς)γόρα(ς) ou Ἀριστοκρατίς, mais qui est Ἀριστάγορατις. Dans une épitaphe de Marion, *ibid.*, n. 123, *ni-ka-ko-ra-ti-wo-se* n'est pas Νικοκρατί*Fος*, mais Νικαγορά*τιFος*, génitif de Νικαγόρατις. Même formation dans l'inscription de la Vieille Paphos (ici n° 300, n. 61) : [τὴν α]ὐτῆς θυγατέρα [Εὐα]γόρατιν qui n'est pas (Mitford) la transcription (au IIe siècle a. C.) de Εὐαγοράτιον.

299. I. Michaelidou K. Nikolaou, Κυπριακαὶ σπουδαί 25 (1961), 63-72 : *Tituli agonistici hellenistici et romani ad res Cyprias pertinentes.* L'article n'est pas au point ni pour la documentation ni pour la compréhension des inscriptions et du caractère des concours.

300. *Paphos.* — T. B. Mitford, *Ann. Br. Sch. Ath.*, 56 (1961), 1-41 : *The Hellenistic inscriptions of Old Paphos*, donne un Corpus des inscriptions hellénistiques de la Vieille Paphos, qui groupe 119 inscriptions. Dans un Corpus, il est dommage que les lemmes ne suivent aucun principe critique ni l'usage courant (*IG* etc.) ; il n' y a pas de distinction entre les éditions d'après la pierre ou un estampage ou une photographie et les autres éditions. Les études sont citées sans la moindre indication sur leur contenu et leur portée ; c'est une enfilade confuse de références, qui est pratiquement inutilisable. Les inscriptions inédites sont courtes ou fragmentaires ; nous signalons ici la plupart. N. 1, quelques mots d'une lettre royale aux prêtres d'Aphrodite. — N. 2, M. reprend le décret des tireurs de catapultes. L. 15, il a lu στήλην παρίνην et non πωρίνην ; pour l'expression πάρινος cf. *Études épigr. phil.*, 39, n. 2 ; *Hellenica*, III, 164, n. 1 ; XI-XII, 119, n. 7. La restitution des lignes 4-5, non justifiée, est très douteuse. — N. 10, bloc de marbre (daté 250-200), qui avait porté l'image d'Épicure : Ἐπίκουρος. M. rappelle et confirme ainsi qu'une image de Zénon se trouvait au sanctuaire d'Aphrodite d'après Pline, *NH*, 34, 92. Il peut interpréter ainsi, n. 11, la base tout à fait semblable (pierre, dimensions, lettres) *JHS*, IX, n. 51, où il reconnaît : Ἡράκλ[ειτος]. — N. 12-14, petits autels ou plaques avec Ἀρσινόης Φιλαδέλφου. — Sur le n. 22, dédicace d'un Aspendien, voir L. R., *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, chap. VII, 4 : *Un Aspendien à Paphos.* — N. 25 : base avec inscription martelée pour un Ptolémée. — N. 46 : base de statue de Πτολεμαῖον Πολυκράτους Ἀργεῖον, τὸν ἀρχισωματοφύλακα, dont le père est bien connu comme stratège de Chypre, élevée par οἱ ἀπὸ γυμνασίου. — N. 60, fragment honorant un Xénophon (stratège) et grand-prêtre de l'île. — N. 62, M. dit que Λεόννατος est « a rare name ». Ce qui éclaire le sujet, c'est que c'est un nom ' macédonien ', assez largement attesté ; ici sa femme est une Ὀλυμπιάς. Nous en traiterons ailleurs. — N. 89. M. reproduit la dédicace : Ἀφροδίτηι Παφίαι Διόδωρος Λάμπωνος Ἠλουσιώτης Ἑρμογένην τὸν υἱὸν Ἑρμογένους. Il y a joint ce commentaire : « For the ethnic Ἠλουσιώτης there is seemingly no parallel. Pelusium was not one of the three πόλεις of Ptolemaic Egypt. A frontier fortress and a customs station, of the status of its civilian inhabitants little indeed can be said. » Nous rapprochons, à Mytilène, cette épitaphe (*IG*, XII 2, 393) : Σαραπίων Εἰσιδώρου Ἀλεξανδρεὺς ὁ καὶ Ἠλουσιώτης, εὐψύχι, (ἔτους) ιη΄ (ou plutôt ἐτῶν ιη΄ ?). De même nous avons à Samos la dédicace Ὧρος Φάωνος Κανωπίτης Ἀπόλλωνι εὐχήν (*Études épigr. Phil.*, 117) ; *ibid.*, 114, l. 15, un Ἀμμώνιος Φαρβαιθίτης. — N. 94. La lecture de ce texte martelé est des plus douteuses. Cf. *Bull.* 1961, 824, *ad* n. 11. — N. 97 : base de statue de Ptolémée Sôter II, [Βα]σιλέα Πτολεμαῖον Θεὸν Σω[τῆρ]α, élevée par [οἱ ἱ]ερεῖς τῆς Παφίας Ἀφροδίτης. — N. 101, petit fragment honorifique pour un Θρακίδας. L. R. étudiera ailleurs ce nom et son emploi. — N. 111. M. reprend un fragment avec des noms, qui donnait l. 3 : Ἀμιάδο[υ]. « For the name Amiadas, derived (accordingly to Bechtel, *HP*, 547) from the locality Amos in the Rhodian Peraea, cf. *IG*, IV, 185 ». Le nom Ἀμιάδας est gravé sur un bloc des substructions d'un temple d'Égine ; il n'a certainement rien à voir avec la petite ville d'Amos dans la Pérée rhodienne. Mais ici il faut remarquer que la pierre est brisée juste à gauche du nom et qu'il n'y a aucune raison de le considérer comme complet. On aura un nom beaucoup plus courant

en écrivant [Σ]αμιάδο[υ] (sur Σαμιάδης et Σάμιος voir *Sancl. Sinuri*, I, p. 156). Dès lors le personnage devait être dans l'administration lagide et originaire de la côte S.-O. de l'Asie Mineure. La petite ville d'Amos (cf. *Études Anat.*, 501-502 ; Fraser et Bean, *Rhodian Peraea*, pp. 6-24 (cf. *Bull. Épigr.* 1955, 214) ; 57 ; 80, n. 1) ne peut expliquer non plus le -αμιου d'une inscription attique (*IG*, II², 3527 ; malgré W. Peek, *AM* 67, p. 47, n. 64). — Le n. 112 appelle une observation. L'élaboration du Bulletin nous oblige à lire toute la production ' épigraphique ', ou du moins tout ce que nous pouvons nous en procurer. Nous sommes ainsi amenés à lire de tout et nous devrions être blasés sur les négligences incompréhensibles ou sur les erreurs malveillantes. Voilà pourtant encore une surprise. Le n. 112 est une inscription gravée sur une épingle de bronze doré : Ἀφροδίτῃ Ἁφίᾳ Εὐβούλα εὐχὴν ἡ γυνὴ ἡ Ἀράτου τοῦ συγγενοῦς καὶ Ταμίσα. M. donne une bibliographie qui comporte 10 références, les deux dernières étant « P. Jacobsthal, *Greek Pins* (1956), 82 ff. ; *REG*, 72 (1959), 271, n° 491 ». Le commentaire comprend six lignes dont deux sont occupées par cette réflexion : « As for Aratos the kinsman, I see no reason to accept the suggestion of L. Robert that he was a *stralegos* of the island ». Or J. et L. Robert, solidaires, avaient résumé ainsi, *Bull.* 1959, 491, la publication de P. Jacobsthal : « P. Jacobsthal (n° 59) 82-84, republie une épingle de bronze doré trouvée au sanctuaire d'Aphrodite et portant une dédicace du IIIe siècle a. C. : Ἀφροδίτηι Ἁφίᾳ Εὐβούλα εὐχὴν ἡ γυνὴ τοῦ Ἀράτου τοῦ συγγενοῦς (sans doute stratège de l'île) καὶ Τάμισα. » Le Bulletin étant d'abord analytique, il doit apparaître que les mots entre parenthèses résument une suggestion de l'éditeur, et non pas des auteurs du Bulletin, sans parler même de L. Robert seul. De fait, le lecteur de l'article de Mitford qui se reportera à l'ouvrage de P. Jacobsthal — mais combien le feront ? et le lecteur ' candide ' acceptera que ' L. Robert ' a proposé une suggestion sans aucun fondement, à laquelle s'oppose l'esprit critique de T. B. Mitford, — ce lecteur donc constatera que c'est bien P. Jacobsthal qui a écrit : « Aratus, presumably a στρατηγός of the island. » T. B. Mitford n'aurait-il pas consulté le livre qu'il allègue ? Mais il y a mieux. A la phrase de P. Jacobsthal est pendue une note qui consiste en ces cinq mots : « Mr. Terence Mitford (by letter) ». Après cela, tout commentaire serait superflu sur la phrase de Mitford ; simplement T. B. Mitford repousse la suggestion de Terence Mitford, qu'il attribue par erreur à ' L. Robert '. — Contre l'identification de l'épingle d'Euboula avec l'insigne du ' parent ' Aratus, son mari, voir L. R., *Noms indigènes dans l'Asie Mineure*, chap. VIII, appendice.

301. I. Michaelidou-Nicolaou, *BCH* 1961, 405-407 : *Épitaphes de Chypre (époque romaine)*. A Mathikaloni, au nord de *Limassol*, sous un bas-relief avec deux personnages : Ἀπολλώνιε χρηστὲ χαῖρε, Ἡνυτᾶ χρηστὲ χαῖρε. A Arkhangelos, au sud-ouest de *Nicosie*, sur une colonnette : Ἡνυτᾶ χρηστὲ χαῖρε. Commentaire de O. Masson sur le nom nouveau Ἡνυτᾶς d'une racine courante à Chypre et particulière à ce pays ; cf. *Bull.* 1958, 145.

ÉGYPTE

Prosopographie des prêtres des cultes royaux n° 68.

302. C. C. Vermeule, *Am. Num. Soc. Museum Notes*, 10 (1962), 77-80 : *Ptolemaic contribution box*, republie un intéressant objet (G. Michailidis, *Annales Ant. Eg.*, 55 (1958), 191-197 : *Cassette d'un prêtre quêteur d'Asclépios-Imhotep ;* non vidimus) parvenu en 1960 au Musée de Boston : coffret de bronze de 9 cm. 4 de haut sur 10 cm. de large, avec tête féminine sur la face antérieure (Hygie,

selon V.). Sur la face supérieure, l'inscription ὑγίαινε, la fente de la tirelire et un serpent étendu ; la position en 8 du reptile est spéciale à l'Égypte et se trouve sur les coffrets contenant des restes de serpents (ainsi au Musée de Boston un coffret provenant de Naucratis). La tirelire est en parfait état de fonctionnement ; à l'intérieur étaient 10 monnaies de bronze. Le nettoyage de l'une d'elles a permis de dater l'objet : milieu du règne de Ptolémée VI Philométor. — Sur les tirelires antiques, V. renvoie à H. Graeven, *Jahrbuch* 1901, 150-189 et à Wiegand-Schrader, *Priene* (1904), 465. On n'oubliera pas l'étude détaillée de R. Martin, à propos d'un tronc en pierre à Thasos pour le héros Théogénès, *BCH* 1940-41, 163-175, avec bibliographie sur ces objets, de diverses tailles, connus ou attestés en grand nombre (*Bull.* 1942, 136).

303. *Alexandrie.* — P. M. Fraser, *Proceedings British Academy*, 47 (1961), 243-250, et pl. 42-46 : *Some Alexandrian forgeries*, reconnaît, dans un livre que possède un Grec d'Alexandrie, Stelios Komoutsos (où celui-ci croyait avoir un hymne à Alexandre et l'indication de l'emplacement du tombeau d'Alexandre), deux copies d'inscriptions du Musée d'Alexandrie, trouvées dans le Delta et acquises par le Musée en 1912. L'une est une dédicace à Sarapis, Dionysos, Isis, Aphrodite et les Theoi sôteres et Polyphoroi (*Sammelbuch*, 5863), dont il existe au Musée un faux sur pierre qui ne ressemble d'ailleurs pas à l'original. L'autre est la dédicace par les Juifs de Xenephyris du portail de leur synagogue (*Sammelbuch*, 5862) pour Ptolémée II et ses deux femmes. F. pense que les copies du livre et la copie sur pierre ont été faites au moment de la découverte des pierres en 1912. — F. reconnaît un autre faux sur un vase du type des vases d'Hadra au musée d'Alexandrie (Inv. n. 23864) qui porte, au lieu de l'inscription funéraire attendue, la dédicace d'Antinooupolis gravée sur une base de granit (jardin du musée ; *OGI*, 700 ; *Sammelbuch*, 8907), mais avec des fautes. Au lieu de : Ἀντινόωι | ἐπιφανεῖ | Φεῖδος Ἀκύλας | ἐπιστράτηγος Θηβαΐδος, on a gravé : Lθ′ · Ἀντινόωι | ἐπιφανεῖ | Φειδοσανυς | ἐπιστράτηγος Θηβαΐδος ; l'addition de la date vient peut-être de ce que le faussaire avait vu un des véritables vases d'Hadra d'époque Ptolémaïque, qui portent la date (ἔτους) θ′.

304. *Hermoupolis la Grande.* — A. D. Nock (n° 280), 305, note 2, écrit au sujet des poèmes sur la jeune Isidora *SEG*, VIII, 473-474 : « J.-L. Robert, *Bull.* 1954, 271 may well be right in doubting the common view that she had drowned in the Nile and was deemed to have become divine in consequence of that. » Il ajoute cette juste réflexion : « After all, the second poem starts « I shall no longer lament when making sacrifice to thee, daughter, since I have learned that thou didst become a deity » ; ἔγνων means if the sense can be pressed, « I learned by a revelation », i. e., the father had no a priori reason for believing Isidora to be divine ». Mais nous devons faire remarquer que nous faisions simplement connaître une opinion de P. Perdrizet, en l'analysant ainsi : « Il n'y aurait rien à retenir du commentaire du premier éditeur, P. Graindor, et Isidora, ' enlevée par les Nymphes ', n'est pas morte noyée. » La conclusion est celle de P. Perdrizet, et cette phrase, comme on le voit en nous lisant, n'explique pas notre opinion personnelle et divergente (à la différence, dans la suite de cette notice 271, de certaines inscriptions publiées par P. Perdrizet), même si nous disons maintenant, après avoir relu les 5 pages de P. Perdrizet, que nous approuvons la thèse de celui-ci.

305. **Nubie.** — L'inscription d'*Ikhmindi Bull.* 1962, 362, est reproduite, avec traduction, par J. Bingen, *Chron. Ég.*, 36 (1961), 431-433 : *Un roitelet chrétien des Nobades au VI^e siècle.* Il suggère un doute sur la traduction de ἔξαρχος *exactor* par P. M. Fraser, *JEA* 1961, p. 147, n. 39.

306. *Pachoras.* — C. Michalowski, *Archaeologia*, 15 (1962), 112-120 : *New discoveries at Faras in Nubia.* Dans ce rapport préliminaire sur les fouilles polonaises, avec des photographies de bâtiments et de fresques chrétiennes, M. donne, p. 117, les photographies de quatre stèles avec épitaphes d'évêques de Pachoras, qu'il date des années 606 (elle serait de 130 ans plus ancienne que la plus ancienne de la région connue jusqu'ici), 662, 972 et 1097 (cf. pp. 115 et 116). Elles contiennent comme à l'ordinaire les formules de la prière pour les morts (cf. *Coll. Froehner*, n. 81 ; *Bull.* 1940, 206-207 ; 1941, 176 ; 1946-47, 251). Deux sont en grec et deux en copte. L'une n'est pas gravée, mais peinte, les lignes étant alternativement noires et rouges.

CYRÉNAÏQUE ET AFRIQUE DU NORD

307. **Cyrène.** — G. Pugliese Carratelli, *Parola del Passato* 1960, 294-297 : *Legge sacra di Cirene*, publie une loi sacrée trouvée en 1937 au ' Piazzale della Fonte di Apollo ' et qu'il attribue au IIe siècle a. C. Elle est gravée en deux colonnes. Les cultes sont fort intéressants. La première mention concerne le culte des Vents (cf. *Hellenica*, IX, 59 sqq.) : [Ἀ]νέμοις α[ἶξ]. Puis Ἀπόλλωνι Ἀπ[ο]τροπαίωι (dans la loi sur les purifications, *SEG*, IX, 72) αἶξ, μᾶλα (fruits), χιμαῖρος. Ζηνὶ Ὑπερφορεῖ (nouveau ; P. y verrait l'équivalent de Ὑπερφερέτης et Ὕπατος) οὐδὲν ἔμψυχον (comme dans Pausanias, I, 26, 5 ; Wächter, *Reinheitsvorschr.*, 76 sqq.) θύεται · οὐδὲ ὑποδεδεμένος (donc, pieds nus) πότει (= πρόσει) οὐδὲ μύρτα ποτοίσες (à cause du caractère funéraire du myrte). Τελέσσαις αἶξ, ὗς (divinités inconnues ; sans doute du monde infernal, à cause du choix des victimes). Ζηνὶ Πανθείωι καὶ Ἀθαναίαι Πανθείαι (épithètes nouvelles ; montrent l'importance de Zeus et d'Athéna à Cyrène). Ζηνὶ Ὑπελλαίωι καὶ Ἀθαναίαι Ὑπελλαίωι αἶξ (épithètes nouvelles et difficiles). Ἰατρῶι ὗς (l'Asclépios de Balagrai est invoqué ordinairement sous ce titre à Cyrène : Vitali, *Fonti*, n. 123 et 129 ; dédicaces inédites Ἰατρῶι καὶ Ἰασοῖ ; nous remarquons que cela explique les noms Ἰατροκλῆς et Ἰατρόδωρος à Cyrène (ainsi Quadierni (*Bull.* 1962, 363), p. 11 et 27), qui d'abord y surprennent. Ζηνὶ (sans épithète ; peut-être Zeus Lykaios) αἶξ, ὗς · Ἄμμωνι καὶ τοῖς περινάοις (*hapax* rappelant σύνναος ; περινάϊος pour des portiques dans *Ios PE*, II, 352) οἷς. — Il reste moins de la seconde colonne. Relevons, l. 7 sqq. : τοῖς δὲ ἐν τᾶι ἀγορᾶι (cf. *SEG*, IX, 111-113) καὶ τοῖς ἐ[ν] τῶι πρυτανείω[ι]. Παιᾶνι (nouveau, mais déjà supposé) Καρ[νείωι ? καὶ τοῖς] παρέδροις. L. 12, Νύμφαι-[ς —] πλὰν τ —.

308. **Maurétanie.** — Sur le roi Ptolémée en Lycie n° 253.

ESPAGNE, GAULE, ITALIE, SICILE

309. **Espagne.** — A. Ferrua, *Riv. Arch. Crist.*, 35 (1959), 263-264, suppose que l'inscription κατάχαιρε καὶ εὐφραίνου publiée par Monsalud, *Bolelin Real Acad.*, 50 (1907), 250, est fausse, copiée d'un verre tel que *I. Syrie*, 2467. — Cela était déjà expressément dit par nous *Bull.* 1954, 263 ; on y trouvera aussi le renvoi à deux publications de J. Mallon et le rappel d'une publication antérieure de A. Ferrua.

310. **Gaule.** *Vienne.* — A.-M. Vérilhac, *Rev. Et. Anc.* 1962, 59-61 avec Planche IX : *Inscription funéraire chrétienne de Vienne (Isère) :* — ἐν Χριστῷ ἐπαύσατο *chrisme*, Γλδὼ (indications sur les traces épigraphiques et littéraires

du nom Geldo ou Gildo) θρεπτὸς εἰς μνημόσυνον τὸν τίτουλον ἐποίησεν *chrisme*. V. date l'épitaphe du IVe ou du Ve siècle.

311. **Sardaigne.** — Voir l'inscription d'Olympie n° 106.

312. **Italie.** *Rome.* — Dans un compte rendu de H. I. Leon, *The Jews of Ancient Rome* (*Bull.* 1962, 383), H. G. Pflaum, *Rev. Ét. Latines*, 39 (1961), 399-400, corrige, p. 400, l'épitaphe n. 144 (p. 286) : Ἀλεξανδρία Σεδήρανῷ (pour Σεδήριανῷ) τῷ ἰδίῳ θρεπτῷ (au lieu de Ἀλεξανδρία Σεδῆρα Νώτῳ ἰδίῳ κτλ.) καλῶς ζήσαντι (avec A. Ferrua, *Epigraphica*, 3 (1941), 33, au lieu de ἀντιζώσας).

313. L. Robert (n° 7), 386-388, commente l'épitaphe d'un homme Γερμῆς ἐξ ἱερῆς avec représentations érotiques publiée par F. Cumont (*Bull.* 1940, 212). Le terme ἱερά pour des villes (cf. aussi p. 500). On ne peut parler de « la grossièreté du paganisme » des paysans mysiens. Invocation dans ces régions du dieu Saint et Juste et d'un dieu Juge (κριτής).

314. M. Burzachechi, *Riv. Fil.* 1962, 46-49 : *Ancora sull'epigramma greco di Fausto*. Encore. Cette fois sur l'article de G. Manganaro, *Bull.* 1962, 382. Après un long rappel des diverses hypothèses évoquées par divers critiques, B. apporte une très brève contribution personnelle : des objections métriques lui paraissent suffire à écarter les suppléments de M. — Les lignes 4 à 7 en partant de la fin de l'article montrent que B. n'a pas lu de près *Bull.* 1955, 291.

315. *Tarente.* — A. Buononato, *Not. Scavi* 1960, 428-431, publie une inscription du IVe siècle a. C., d'après l'écriture, gravée sur un grand bassin de marbre où il reconnaît un λουτήριον : Ἀγωνοθέτας Ἀρτεμίδωρος Κριτόλα Ἀλεῖ Ἀπόλλωνι. Il pense que l'épithète Ἀλεύς est l'équivalent de Ἀλαῖος et le met en rapport avec le texte de Lycophron qui atteste dans le Bruttium un temple d'Apollon Alaios. On peut supposer, dit-il, soit que le *loutérion* a été apporté du sanctuaire qu'on situerait à Cirò, à plus de 200 km. de Tarente, soit d'un sanctuaire qui se trouvait près du lieu de la trouvaille.

316. *Métaponte.* — S. Ferri, *Rend. Lincei* 1962, 3-10 : *L'ex-voto metapontino di Theages*, après avoir examiné la pierre republiée en dernier lieu par L. H. Jeffery, *The local scripts of archaic Greece*, p. 255, y voit une cuisse postérieure d'un sphinx (ou d'un lion) assis, et non une pierre sacrée, idole aniconique comme le supposait J. Il lit l'inscription comme J. sauf pour le dernier nom : Βύρρ[ο]. Commentaire sur le nom Byrros (*Burrus, Pyrrhus*) et hypothèse sur son origine ; F. cherche dans le domaine messapien ; considérations sur d'autres noms, notamment *Bruzi* et *Frygi*, qui signifieraient « la sauterelle ». Note sur des monnaies de Métaponte où l'insecte représenté est, d'après un entomologiste, un taon et non une cigale.

317. *Sybaris.* — Traité avec les Serdaioi à Olympie n° 106.

318. **Sicile.** *Halaisa.* — S. Calderone, *Kokalos*, 7 (1961), 124-136 : *Un nuova frammento di IG, XIV*, 352 (Schwyzer, 313). Ces restes de 12 lignes sont relatifs à une μίσθωσις et C. suggère une reconstitution d'ensemble. Les clauses restent très obscures. On en tire du moins quelques mots pour les institutions : [κατα]βαλλόντον πα[ρ]ὰ τοὺς ταμίας (l. 3), οἱ πρόβουλοι κριτὰς τοῖς ἀντιποιησ[αμένοις] (l. 4), καὶ συγκλήτου (l. 6), ἃ δὲ κλάρωσις γινέσθ[ω] (l. 10). Les ἀντιποιησάμενοι pour lesquels on établit des juges nous paraissent être plutôt, selon une des deux suggestions de C., ceux qui revendiquent la propriété d'un terrain que ceux qui aspirent concurremment à le prendre en location.

319. *Megara Hyblaia.* — F. Villard et G. Vallet, *Mél. Rome*, 74, I (1962), 61-78 : *Megara Hyblaea*, VII, *Un temple dorique du IVe siècle.* Pp. 75-77, sur le fond d'un skyphos campanien du IVe siècle, restes d'une dédicace : —ται ἀνέθεσε, sans doute [Ἀφροδί]ται.

320. *Camarina.* — G. Uggeri, *Rendiconti Lincei* 1962, 75-85 : *Camarina, (Sicilia) : nuovo materiale epigrafico.* Quelques lettres ou signes sur des vases, en grec ou en latin.

321. *Agrigente.* — F. Sartori, *Kôkalos*, 7 (1961), 3-16 : *Proagori in cilla' siceliote*, développe les raisons qui permettent de définir le *proagoros* de l'inscription honorifique *IG*, XIV, 952 ; *SGDI*, 4524 ; Schwyzer, *Dial. gr. ex.*, 307, comme le magistrat président de l'assemblée du peuple (le terme d'assemblée suffit à dire la même chose) plutôt que du conseil ; il devait en être de même à Catane et à Tyndaris.

322. *Sélinonte.* — J. B. Marconi, *ibid.*, 109-112 : *Epigrafe funeraria selinuntina*, publie une épitaphe gravée sur une stèle au-dessus d'un bouclier et la date du milieu du v^e^ siècle. M. transcrit : Οἴμοι ὁ Εὐφυφῶν *ho* Ἀρχινίδα.

Jeanne ROBERT, Louis ROBERT.